This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ANDOVER-HARVARD
THEOLOGICAL LIBRARY

Mad^elle Hubert

ÉTRENNES

RELIGIEUSES.

IMPRIMERIE CH. GRUAZ, A GENÈVE.

ÉTRENNES RELIGIEUSES

SEPTIÈME ANNÉE

1856

PAR UNE RÉUNION DE PASTEURS ET DE MINISTRES
DE L'ÉGLISE DE GENÈVE.

GENÈVE,
JOËL CHERBULIEZ, LIBRAIRE,
Même maison à Paris, rue de la Monnaie, 10

1856

ANDOVER-HARVARD
THEOLOGICAL LIBRARY
CAMBRIDGE, MASS.

Period. 562.15
v. 7
1856

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Désir de vivre et désir de mourir, lettre inédite de M. Vinet..... 5
La vie de Famille, par M. le pasteur Bourrit..... 12
Herrestad en Suède, par M. J.-L. Micheli..... 33
Une promenade au jardin royal de Kew, par M. le pasteur Choisy..... 65
Les deux Livres, par M. le pasteur Chapuis..... 89
Le vieux Hussard, ou l'étoile du matin, par M. le pasteur Naef..... 96
Les réfugiés des vallées vaudoises à Genève, par M. le pasteur Gaberel..... 103
L'Église, par M. le pasteur Bouvier..... 121
Mariette, ou un passage de la Bible, par M. le pasteur Borel..... 154
Surmonter le mal par le bien..... 177
Encore un réformateur avant la Réforme. Saint Bernard. Par M. le ministre Bungener..... 197
Souvenirs d'un sourd..... 216
La chapelle d'Onex..... 220
Discours de consécration, par M. le pasteur Munier. 227
Un convoi de blessés..... 247
Genève religieuse en 1855..... 251
Annuaire religieux pour 1856..... 285

Voici, pour la septième fois, nos *Étrennes Religieuses,* et nous les plaçons, avant tout, sous la bénédiction de Dieu, afin qu'elles produisent, comme précédemment, quelques bons fruits.

Pour nous, comme précédemment, nous avons fait de notre mieux pour offrir à nos lecteurs un livre simple, édifiant, à la portée de tous. Au désir d'être utiles se joignait pour nous, cette année, un précieux encouragement. Nos dernières *Étrennes,* tirées à 1500 exemplaires, se sont trouvées épuisées avant le milieu de janvier, et de nombreuses demandes, venues plus tard, n'ont pu être satisfaites. L'achat de notre livre est devenu, dans beaucoup de familles, une habitude. On l'attend, on le lit, on conserve avec soin la

série des années. Nous avons donc plus que jamais l'assurance qu'il répond à un besoin, et que nous obéissons, en le publiant, à un devoir.

Nous y joignons, pour la troisième fois, un *Annuaire religieux*, qui a été accueilli comme un utile appendice au volume. Nous y avons fait avec soin tous les changements nécessaires; nous espérons n'avoir rien omis d'essentiel, et nous recevrons avec reconnaissance les rectifications qui pourraient nous être indiquées.

Puisse cette modeste publication contribuer à entretenir dans notre patrie l'esprit chrétien et la vie chrétienne! Les temps sont difficiles; le seul salut possible est de nous serrer autour du seul drapeau qui peut encore nous réunir. Puissions-nous apprécier toujours mieux les grâces dont nous n'avons cessé d'être les objets, et prendre toujours plus de plaisir à nous entretenir des choses du royaume de Dieu!

DÉSIR DE VIVRE ET DÉSIR DE MOURIR.

Un renouvellement d'année est toujours chose grave ; on peut bien s'étourdir et le traverser sans y songer, mais on ne peut guère, si on y songe, échapper aux enseignements sérieux qui nous y attendent au passage.

Ces enseignements, nous les avons déjà bien des fois exposés dans nos *Étrennes;* quand nous ne ferions aujourd'hui que reproduire ce que nous en avons dit, nous pourrions encore espérer d'intéresser et d'être utiles, car ce sont de ces vieilles vérités qui se retrouvent neuves chaque jour, et tout particulièrement à la fin d'une année ou au commencement d'une nouvelle.

Nous avions cependant dessein de les prendre sous un point de vue spécial, celui qu'indique le titre qu'on vient de lire : *Désir de vivre et désir*

de mourir. Il nous paraissait bon de préciser en quel sens le christianisme nous défend d'aimer la vie, en quel sens il nous encourage à préférer la mort.

Mais nous sommes heureux de pouvoir céder la parole à un homme bien autrement qualifié que nous pour aborder une telle question, M. Vinet. Ses conseils auront d'autant plus d'autorité, qu'il nous les donne, en quelque sorte, d'au-delà de la tombe.

Un négociant de Genève, homme pieux, était atteint d'une grave maladie. Sa foi vivante et les épreuves qu'il avait précédemment traversées le faisaient soupirer après l'éternel repos, et, d'autre part, il aurait voulu remplir jusqu'au bout sa tâche ici-bas : c'était presque, à ses yeux, une lâcheté que d'abandonner, sans de vifs regrets, sa femme et deux jeunes enfants. Il se disait : « Dois-je demander de vivre ou de mourir? » et souvent cette pénible incertitude le poursuivait dans ses prières.

Ce fut alors qu'il chargea une amie commune de soumettre la question à Vinet. Le philosophe chrétien répondit par quelques mots riches d'idées, qui fortifièrent puissamment le malade, et

lui ôtèrent toute espèce d'hésitation, quand arriva réellement le moment de la mort.

C'est cette lettre, entièrement inédite jusqu'ici, que nous publions aujourd'hui. Elle pourra faire du bien à d'autres chrétiens dans l'épreuve; elle pourra en faire à tous, car ce n'est pas seulement au lit de mort que nous avons à examiner devant Dieu si nous devons lui demander de vivre ou de mourir.

Saint-Prex, 18 août 1842.

Mon cher Monsieur,

J'ai eu plusieurs fois de vos nouvelles par votre excellente amie Mlle ***, et c'est elle qui veut bien se charger de vous porter ces lignes. J'aurais, dans tous les cas, éprouvé le besoin de vous faire parvenir un témoignage de mon affectueuse sympathie au sujet de l'état de souffrance où j'apprends que vous êtes encore. Le chagrin que j'en ai est proportionné au plaisir que j'avais eu en apprenant, de plusieurs parts, le bonheur que Dieu vous avait donné. N'apprendrai-je pas bientôt que vous êtes en voie de rétablissement? Ce serait une bien

douce et bien réjouissante nouvelle. En attendant, Monsieur, vous faites de la maladie un usage qu'on n'en fait pas toujours, je le sais trop bien; vous fortifiez l'homme intérieur de la faiblesse même de l'homme extérieur, et vous vous placez, par de fermes et pieuses pensées, sur le seuil du monde à venir. J'en puis juger par la question que vous avez désiré que Mlle *** m'adressât de votre part, et à laquelle je n'essaierai de répondre que par respect pour votre vœu, n'étant d'ailleurs ni digne d'être consulté, ni capable de donner à quelqu'un que je crois plus riche que moi.

Il me semble que, sans nous prescrire formellement une règle, saint Paul nous a bien guidés par son exemple dans les paroles qu'il adresse à ses amis de Philippes. (Philipp. I. 21–24.) Le désir qu'il éprouve, et qu'il ne se reproche point, « c'est de partir pour être avec Christ, ce qui lui serait beaucoup meilleur. » Par le même principe, il eût pu souhaiter de vivre pour travailler à l'œuvre de Christ, et ce désir, quand il est pur, est peut-être au-dessus de l'autre. Mais tout désir de vivre ou de mourir qui n'a pas ce principe, est l'effet d'un instinct naturel, qui n'a, en lui-même, aucun droit d'être écouté ni suivi. Au reste, si le désir

naturel ne saurait être érigé en droit, le désir spirituel, auquel je viens de l'opposer, n'est pas précisément un devoir. Ce qu'il *faut* désirer, ce n'est pas tant de *partir* pour être avec Christ, que d'être avec Christ, partant ou ne partant pas. C'est là proprement ce qu'il faut demander. Je ne dis pas qu'on ne puisse demander d'autres choses, et, par exemple, de vivre ou de mourir, mais toujours sous la réserve d'être avec Christ. Car, quoique saint Paul dise : « partir pour être avec Christ, » ce qui semble supposer que, pour être avec Christ, il faut partir, on sent bien que l'union de cœur, la communion, l'habitation en esprit avec Christ est possible dès ici-bas : si elle ne l'était pas dès ici-bas, elle ne le serait nulle part. Je n'ai fait aucune distinction entre le désir purement humain de vivre et le désir purement humain de mourir ; toutefois on en peut faire une, et avouer que, Dieu étant mis à part, le désir de vivre vaut mieux que le désir de mourir, qui ne serait plus alors que l'impatience du joug et de la tâche, et la fuite de la responsabilité. Un tel désir aurait grand besoin d'être combattu, afin de disparaître ou d'être transformé en un saint désir de la présence de Christ ou de la pureté de son royaume. Il faudrait pou-

voir ne rien désirer que lui-même, qui est en effet la seule chose désirable. Celui à qui il a été donné de le saisir et de l'embrasser, a saisi le vrai Dieu et la vie éternelle. En s'appuyant sur Jésus-Christ, il s'appuie sur la puissance d'un Dieu et sur la sympathie d'un frère. Quelle force ne reçoit-on pas quand on croit que Dieu, après avoir tout donné, s'est donné lui-même, et que le genre humain et son Créateur se sont intimement unis dans la personne du Médiateur ! Qui peut rompre une telle alliance? Qui peut en affaiblir les effets? Par quel interstice s'interposer entre Dieu et l'homme? On ne peut pas plus les séparer qu'on ne peut partager en deux un être vivant. Ah! croire à cet amour est le plus grand des bonheurs et l'unique consolation, puisque, sans cela, la vie n'a aucun sens, sinon celui de la plus épouvantable ironie. Je bénis Dieu, mon cher Monsieur, de ce que vous croyez à cet amour ; je prie Dieu de l'accroître dans votre cœur; et j'ose vous demander de vouloir bien, quand votre pensée s'arrêtera sur moi, solliciter pour moi, par un seul mot, cette foi de grand prix qui est une confiance du cœur, et qui ne peut pas être, je le sens bien, une opinion de l'esprit.

Recevez encore tous mes vœux ; laissez-moi aussi vous assurer que mon silence n'a jamais été de l'oubli, et que j'ai au contraire senti se fortifier en moi la haute estime et l'attachement que vous m'avez inspirés. C'est dans ces sentiments et du fond du cœur que je puis me dire, Monsieur,

Votre dévoué serviteur et ami,

VINET.

LA VIE DE FAMILLE,

SERMON PRÊCHÉ A COLOGNY EN 1854,

PAR M. LE PASTEUR BOURRIT.

Buvez des eaux de vos citernes et de vos puits. Pourquoi ces eaux se répandraient-elles hors de chez vous, et ces ruisseaux se perdraient-ils dans les places publiques?

(Prov. V, 15, 16.)

Il n'est pas difficile, mes Frères, de voir à travers la figure dont l'auteur sacré s'est servi dans les paroles de mon texte, quel est le fond de sa pensée et la valeur propre des expressions qu'il emploie.

Salomon, après avoir, dans un de ces tableaux pleins de vérité et de vie qu'il a jetés çà et là dans son livre des Proverbes, montré combien est in-

sensée la prétention de l'homme qui croit trouver des joies et du bonheur dans le bruit du monde et loin du foyer domestique, compare les jouissances d'une vie tranquille sous le toit paternel à des ruisseaux qui portent avec eux la fraîcheur et l'abondance, les affections pures et modestes de la famille à des eaux précieuses qu'il faut prendre garde de laisser se répandre au dehors. *Buvez des eaux de vos citernes et de vos puits. Pourquoi ces eaux se répandraient-elles hors de chez vous, et ces ruisseaux se perdraient-ils dans les places publiques?*

La *vie de famille*, voilà donc ce que recommande le sage. La vie de famille, mes chers Frères! Oh! y aurait-il personne parmi vous en qui ce mot ne réveillât de douces pensées et de délicieux souvenirs? personne qui, feuilletant en arrière dans le livre de sa vie, n'y trouvât quelques-uns de ces jours, déjà si loin, d'innocence et de paix, où, grandissant sous l'aile d'une mère, l'enfant ne connaissait d'autres besoins, d'autres plaisirs que ceux qu'il pouvait trouver auprès d'elle et dans l'étroite enceinte du toit qui l'abritait? Jours heureux, auxquels le vieillard lui-même ne peut songer sans émotion, et qui brillent encore dans sa

mémoire comme les étoiles d'un ciel dès longtemps obscurci.

Pourquoi, mes Frères, ne les multiplierions-nous pas dans notre vie, pour notre bonheur, pour celui de nos enfants, pour celui de nos vieux parents? Pourquoi n'en remplirions-nous pas notre existence? Pourquoi ne les préfèrerions-nous pas cent fois à ces heures de dissipation et de frivoles plaisirs qui ne laissent après elles que d'amers regrets?

Et puissent les quelques réflexions que nous allons grouper autour de notre texte, vous en faire plus vivement sentir la vérité, et vous aider, avec la grâce de Dieu, à réaliser en vous et autour de vous cette vie simple, retirée, cachée en Dieu, qui est une des meilleures garanties de bonheur que nous puissions trouver dans ce monde! — Amen!

La vie de famille rentre essentiellement dans l'ordre de la nature; elle est le résultat de la dépendance successive et forcée dans laquelle les membres de la famille sont les uns vis-à-vis des autres. La mère allaite son jeune enfant; le fils prête ses bras et ses forces à son vieux père; le frère protége et dirige sa sœur, d'un sexe plus

faible. Ces relations de position deviennent des relations de devoir et d'affection ; et de là cette communauté de travaux, de plaisirs et de besoins, qui constitue la vie de famille.

Aussi fut-elle la seule vie possible dans l'origine des sociétés, et vous savez que longtemps ce fut celle des saints hommes dont la Bible nous raconte l'histoire. Le patriarche, fier de la fécondité de son épouse et de la brillante couronne de ses nombreux enfants, est devenu pour nous le type de cette vie douce et facile où les liens de la famille, existant dans toute leur force, lui assuraient de l'ordre et du bonheur.

Aujourd'hui, la société a pris une large part de la place que la famille occupait autrefois dans le cœur de l'homme. Il vit davantage au dehors ; ses occupations, ses intérêts, ses devoirs même réclament souvent la plus grande partie de son temps ; son influence sur les siens a diminué de droit et de fait ; et ces résultats, quoique amenés par la force des choses et les modifications nécessaires de la société, ont été accompagnés de changements fâcheux et de maux graves, contre lesquels nous devons nous tenir en garde ; cette position nouvelle a des dangers, contre lesquels nous ne sau-

rions trop nous prémunir, en nous attachant plus que jamais aux mœurs simples et aux habitudes tranquilles de la vie de famille.

Entrons, mes Frères, dans quelques détails.

I. La vie de famille resserre les liens de la parenté, et rend les relations naturelles plus intimes, plus douces et plus utiles.

Aucun spectacle n'est plus triste que celui que présente une famille dans laquelle ne règne pas cette intimité qu'on se plaît à imaginer entre les membres d'une maison chrétienne. A peine deux enfants peuvent-ils se passer des premiers soins de leur mère, que déjà commence souvent pour eux cette vie d'isolement qui les séparera tous les jours davantage l'un de l'autre. Chacun s'en va du côté où ses goûts et son cœur le mènent, sans que la sollicitude des parents prenne soin de leur donner des intérêts et des plaisirs communs, de les lier l'un à l'autre par une réciprocité de bons services et d'affection. Quand ensuite leur vocation les appelle à quitter le foyer domestique et à faire leur apprentissage de la vie, l'un ici, l'autre là, rien encore qui les rapproche : point de soirées au logis, point de conversations entre eux, point de

culte de famille, point de lecture en commun. Puis, enfin, des établissements, des liens nouveaux achèvent de leur donner à chacun une existence à part, sans que pour cela ils trouvent ou créent dans les familles dont ils pourraient devenir les centres, cette union, cette communauté de pensées et de joies, qu'on n'avait pas su autrefois faire régner autour d'eux. Aussi n'est-ce pas chose inouïe de voir au milieu de nous des frères qui ne sont pas plus liés avec leurs frères qu'ils ne le sont avec des étrangers; des sœurs qui n'ont de commun avec leurs sœurs que des intérêts matériels, qui servent à les diviser plutôt qu'à les réunir; des époux qui ne se rencontrent guère qu'aux heures de leurs repas, et qui ne savent pas se ménager quelques minutes pour s'entretenir de ce qu'ils ont de plus cher dans ce monde; une vieille mère, un père à cheveux blancs, qui passent leurs derniers jours dans l'isolement, et reçoivent à peine de leurs enfants des soins, qu'à moins d'avoir perdu tout sentiment d'humanité, un passant ne leur refuserait pas.

De tels scandales se voient-ils dans cette paroisse, mes Frères? Dieu veuille que non! Mais pourtant, pensez-y; demandez-vous s'il n'y a pas

de négligence dans l'accomplissement des devoirs que la nature et la religion vous imposent à cet égard ; voyez s'il y a entre les membres de chaque famille cet intérêt, cette union, cette affection, cet esprit de complaisance et de support, cette sollicitude filiale et fraternelle qui devraient toujours animer des parents entre eux. Et si vous croyez que ces dispositions ne règnent pas toujours et dans toutes vos familles, et qu'il s'y mêle souvent de la froideur, de l'oubli, des séparations, une profonde indifférence, pour ne pas dire des rivalités et des haines, oh ! travaillez, je vous en conjure, à vous unir davantage, et à préparer à vos enfants un meilleur avenir. Vivez beaucoup avec eux ; procurez-leur des plaisirs dans l'intérieur de vos maisons ; associez-vous à leurs travaux ; témoignez-leur l'intérêt que vous prenez à leurs études et à leurs progrès ; apprenez-leur à s'adresser à vous dans toutes les circonstances où ils ont besoin de quelque direction, à compter sur vous, à vous respecter, à regarder les liens de la parenté comme indissolubles et sacrés. Quand ils sont loin de vous et disséminés, rappelez-les souvent sous le toit qui les a vus naître ; profitez avec empressement de toutes les occasions, anniversaires, fêtes

nationales et patriotiques, renouvellements d'années, pour les réunir autour de ce foyer qui leur rappellera de doux entretiens, de saintes émotions. Et alors vous ne tarderez pas à recueillir le fruit de vos soins, et Dieu vous bénira, vous et vos enfants. Alors vous verrez s'augmenter en eux un trésor de souvenirs qui les lieront intimement à vous, et ne leur permettront plus de séparer leur bonheur du vôtre. Alors vous verrez croître en leur cœur ce noble et légitime orgueil qui ne permet pas qu'on flétrisse par une mauvaise conduite une famille honorable dont on porte le nom, mais qui fait désirer au contraire d'y tenir une place distinguée et de la relever dans la société. Alors vous les verrez prodiguer avec joie à des parents pauvres ou infirmes ces attentions, ces soins, ces prévenances qui honorent toutes les conditions. Alors, dans les séparations que la mort leur prépare, vous leur épargnerez ces affreux tourments qui poursuivent des enfants dénaturés qui n'ont rien fait pour adoucir les derniers moments d'un père, ces regrets auxquels aucune douleur ne peut être comparée, qui assaillent le cœur d'une fille qui a laissé partir une mère pour un meilleur monde sans l'avoir entourée de dévouement et d'amour, et sans avoir réjoui son lit de

mort par un tendre et dernier adieu. Alors, dans la détresse, vous vous sentirez tous pressés les uns contre les autres, n'ayant qu'une même voix pour prier Dieu, qu'une même volonté pour vous soumettre à la sienne, qu'un même cœur pour le fléchir et rappeler sur vous ses miséricordes.

II. La vie de famille, en nous faisant trouver du plaisir dans la maison, nous préserve des séductions du dehors et des piéges dans lesquels le monde ne manque pas de faire tomber ceux qui le fréquentent. C'est un sanctuaire où les âmes, rapprochées et unies par une commune affection, apprennent à goûter les joies pures et honnêtes, se forment à la simplicité, à la modération des désirs, s'encouragent, et s'enseignent mutuellement le travail, l'énergie pour surmonter les difficultés de la vie, la résistance aux tentations et aux convoitises du péché.

Mais il est évident, mes Frères, que ce but n'est atteint qu'à une condition, c'est qu'on sache entourer la vie de famille de tous les charmes propres à toucher les cœurs et à les captiver. Car si elle est triste, si elle est monotone, si elle est d'une sévérité exagérée, loin de gagner au bien ceux

qu'elle doit tendre à préserver, elle ne fait que leur donner du vide et de l'ennui, et les jeter plus tôt dans les piéges qu'on voudrait leur éviter.

Ainsi, lorsqu'un père rentre au logis après une journée de travail et de fatigues, il faut qu'il y trouve sa place toute préparée; il faut qu'il s'y sente le bienvenu, qu'il y soit entouré de caresses et de prévenances; car s'il n'y rencontrait que de l'indifférence et de la froideur, s'il n'y entendait que du bruit et des querelles, s'il n'y trouvait qu'une humeur inquiète et tracassière, il est évident qu'il reprendait bientôt le chemin des lieux publics, et chercherait dans de déplorables habitudes les distractions dont il a besoin. Ainsi, quand un enfant sait qu'il ne rentrera le soir à la maison que pour s'y endormir tristement sur le premier meuble venu, il est évident qu'il retourne plutôt à la rue pour y commencer l'apprentissage du mal et du vagabondage. Ainsi, quand un jeune homme, quand une jeune fille voient bannir de leur intérieur de famille les joies honnêtes et les amusements convenables à leur âge, quand ils se voient privés tout-à-fait de la société de leurs camarades ou de leurs amies, il est évident qu'ils vont chercher au dehors, et souvent dans de cou-

pables plaisirs, à satisfaire ces besoins de mouvement et de vie dont leur cœur est rempli.

Il faut donc nécessairement que, tout en trouvant du calme dans la maison, on y trouve aussi de la gaieté et de l'abandon ; il faut qu'on soit sûr, en y rentrant, d'y rencontrer des visages riants, heureux de vous revoir, et sachant le témoigner ; il faut qu'on y reconnaisse du respect sans crainte, de l'ordre sans étiquette, du sérieux sans prétention, de la piété sans affectation. Autrement, je le répète, vous ne feriez qu'éloigner de vous ceux que votre premier intérêt est de faire vivre contents sous votre regard et en votre présence.

Et ici, mes Frères, je retourne à vous, et vous demande si vous prenez les précautions indispensables pour assurer cette influence à votre vie domestique. Je demande particulièrement aux mères, qui sont ordinairement les centres autour desquels se réunit la famille, si leur vie est arrangée de manière à ne point rebuter leurs maris ou leurs enfants, mais au contraire à les attirer et à leur rendre agréable le séjour de la maison ; s'il y a toujours dans leurs rapports avec les divers membres de la famille cet esprit de douceur et de support, cette aménité, cette grâce, qui donnent

à la femme tant de puissance pour le bien. Dans la belle saison, savez-vous profiter des loisirs des fêtes ou du Dimanche pour aller tous ensemble au milieu de nos riches campagnes ou sur les bords riants de notre lac, apprendre à connaître et à admirer les œuvres de votre Dieu? L'hiver, époque de l'année où la vie de famille est le plus facile, utilisez-vous les moments de la soirée que n'absorbe pas le travail, par des récréations innocentes, par des occupations captivantes? Faites-vous en commun de ces lectures bien choisies qui infusent, pour ainsi dire, avec l'instruction, le goût du bon et de l'utile, font aimer les grands hommes qui ont consacré leurs talents et leurs forces aux progrès des sciences et des arts, ou au soulagement des misères humaines, ouvrent le cœur aux généreux sentiments de la charité ou de l'amour de la patrie, et qui, détournant ainsi des pensées frivoles par leur puissant intérêt, peuvent finir par arracher aux coupables habitudes leurs esclaves, à l'intempérance ses victimes? Ces mères elles-mêmes, n'oublient-elles point le précepte de l'Ecriture qui nous dit que *les pieds de la femme qui est sage sont dans sa maison*, tandis que *l'insensée se tient à sa porte!*

Mais si votre sollicitude, si la charité, si ingénieuse quand elle est *sincère et agissante*, a su prêter des attraits à vos réunions domestiques, si vous avez habitué les gens de votre maison à y trouver du plaisir, croyez-moi, c'est une grande victoire que vous avez remportée sur le monde; c'est une grande bénédiction que vous avez attirée sur votre tête, car *celui qui ramène un pécheur de son égarement, sauve une âme de la mort, et couvre une multitude de péchés.* La vie domestique ne donne aucun aliment aux mauvaises passions, et, quand on l'aime, on se soustrait à leur influence, et on y trouve un préservatif dans ses occupations tranquilles et ses joies innocentes. Ce n'est pas à la table de ses enfants qu'un père se livrera d'une manière inconvenante au jeu et à la boisson. Ce n'est pas lorsqu'elle sera activement occupée des soins de son ménage et de sa famille, qu'une mère prendra plaisir à médire du prochain et à raconter des scandales. Ce n'est pas dans l'intérieur de la maison même la plus gaie que se trouveront ces plaisirs dangereux qui excitent les sens, préoccupent l'imagination, étourdissent et entraînent le cœur, pour ne lui laisser ensuite que du vide et de l'ennui. Ce n'est pas pour

briller aux yeux de sa mère qu'une jeune fille déploiera les séductions dont elle est si vite riche au dehors ; ce n'est pas là que se développera sa vanité, que s'alimentera son amour du luxe, que se consommeront ses dépenses désordonnées. Ce n'est pas au sein de sa famille et sous le regard de son père que le jeune homme prendra le goût des mauvaises lectures, des conversations légères ou impies ; ce n'est pas dans cette atmosphère qu'il aspirera l'esprit d'insubordination et les airs d'indépendance. Il y a un certain respect attaché à la maison paternelle qui impose aux plus méchants ; la présence d'une mère ou d'une sœur inspire de la retenue aux plus vicieux ; et que ne peut-on point attendre ainsi d'une vie de famille rendue douce et aimable, quand à ces liens de la subordination et du respect se joignent ceux de la tendresse et de l'amour !

Oh ! pères et mères, si vous aimez vos enfants, sauvez-les ainsi, arrachez-les à la contagion des mauvais exemples qui les entourent ! Dans un temps où le vice revêt les formes les plus séduisantes, où les mœurs publiques de notre petit pays tendent chaque jour à se modeler davantage sur celles des grandes capitales, foyers de corrup-

tion et de misère, que vos maisons leur soient comme un asile paisible et heureux, où ils aiment à se retirer, à l'abri des tentations et du bruit du monde. Et quand le mal serait déjà fait, quand vous auriez eu le malheur de les voir entraînés loin de vous par ce torrent fangeux, ne désespérez jamais des richesses de votre amour pour les ramener. Ont-ils faim, ont-ils froid, sont-ils dans l'abandon et la misère, vous savez bien leur ouvrir un asile dans votre sein hospitalier pour les nourrir, les réchauffer, les rappeler à la vie par vos soins. Oh! ne leur en refusez pas l'entrée quand ils sont dans un bien plus grand danger de mort, quand leur âme va périr! Il y a peut-être encore dans leur cœur quelque écho aux inspirations de l'amour maternel; il y a peut-être encore en eux quelque fibre qui vibrera et répondra enfin à la voix d'une famille désolée qui voudrait paraître tout entière irrépréhensible et sainte à la face de son Juge, et qui appelle à mains jointes et à grands cris l'enfant prodigue qui l'avait abandonnée. Peut-être Dieu, dans sa miséricorde, vous donnera-t-il de célébrer à votre tour dans votre maison *une grande fête*, parce que *celui qui était perdu aura été retrouvé, celui qui était mort sera res-*

suscité; et tandis qu'ici-bas vous vous livrerez aux transports de la reconnaissance, les anges dans les cieux *tressailleront de joie* pour la conversion d'un pécheur !

III. Oui, mes Frères, j'aime à attendre de pareils résultats d'une vie douce et modeste passée dans l'intérieur de vos maisons; mais je les attendrai seulement, et j'y compterai, si la piété y est pour quelque chose, et si cette vie est scellée du sceau de la foi. Car, enfin, tout cet échafaudage de soins, de vigilance, de précautions et d'amour ne peut être solidement construit que s'il repose sur la pensée des âmes immortelles qui vous sont confiées, et de la responsabilité qui en pèse sur vous devant Dieu.

Il y a un ami qui doit prendre sa place à votre foyer domestique, et avoir sa part dans vos affections de famille; c'est celui qui vous porte dans ses entrailles, et vous a donné la plus grande preuve d'amour qui se puisse donner; c'est ce Jésus dont les instructions faisaient passer de si doux instants à la famille de Béthanie; ce Jésus sans lequel je ne peux concevoir de bonheur, d'union, de douceurs domestiques. Je ne puis me

représenter une réunion de famille où il ne soit, une lecture de famille où sa parole n'ait sa place, un entretien de famille où son nom ne soit prononcé et béni.

Chers Frères, chères Sœurs en Christ, membres chacun d'une famille où vous devez rester unis par les plus étroits et les plus doux des liens, n'oubliez jamais que c'est Dieu, dans son amour, qui les a cimentés entre vous; et que le Seigneur ait par conséquent sa part, et la meilleure part, dans tout ce que cette union vous apporte de bonheur et de joies, comme aussi dans les tristesses et les épreuves dont elle peut être traversée. Le Seigneur en chacun de vous, le Seigneur entre vous, voilà ce qui fera la puissance et la douceur des nœuds qui vous unissent. Il se tient à la porte, *il frappe à la porte* de vos cœurs, il veut s'asseoir à votre table en ami invisible, mais connu, et vous payer votre hospitalité par les plus riches et les meilleures bénédictions.

Oui, ouvrez-lui, ouvrez-lui vos demeures, et qu'il y habite. Et il deviendra ainsi la chaîne naturelle qui vous retiendra, par le souvenir et l'affection, captifs à la pensée de ceux dont les événements ou les devoirs de la vie, vous forceront à

vous séparer pour quelque temps sur cette terre. Si des amis, momentanément éloignés l'un de l'autre, ont trouvé quelque douceur dans la commune contemplation de ces astres de la nuit qui répandent leur douce clarté dans les cieux, quelle ne sera pas, pour nous fortifier dans la séparation, l'influence de cet ami, qui, toujours le même, se tient auprès de ceux qui veillent et de ceux qui dorment, de ceux qui demeurent et de ceux qui partent, et vers qui se rencontrent toutes les prières! Ayez aussi votre Béthel, et, en quelque lieu que vous reposiez votre tête, vous verrez les anges monter et descendre cette échelle mystérieuse, dont la base est partout où est un enfant du Seigneur.

Ouvrez-lui vos demeures, pour qu'il y habite. Et il vous aidera à réaliser le noble but que doit remplir ici-bas la famille chrétienne, pour la sanctification et le salut de chacun de ses membres. La confiance que vous vous accorderez, la vigilance avec laquelle vous vous garderez réciproquement, les avertissements délicats de votre affection, l'active influence de l'exemple dans des vies ainsi rapprochées, tout cela ayant sa source en Dieu, vos relations en seront plus douces, vos

conversations plus édifiantes, votre action plus élevée, plus continue, plus intime. L'ami invisible viendra prêter sa force au plus faible, sa douceur et son onction au plus fort, mettre sur vos lèvres la persuasion avec l'amour.

Ouvrez-lui vos demeures, pour qu'il y habite. Et toutes les joies que vous rencontrerez sur votre route y gagneront je ne sais quel charme, quelle saveur, que n'ont jamais eus les joies toutes profanes. Si vos maisons prospèrent, en en rapportant la gloire au Seigneur, en consacrant quelques-uns des fruits de vos entreprises à l'avancement de son règne, à l'instruction ou au soutien de vos frères, en vous en faisant des amis solides pour le temps du dernier partage, votre prospérité restera étrangère à cette froide influence du siècle qui flétrit tant de travaux et de vies; c'est encore à l'ami invisible reçu dans votre cercle de famille que vous *aurez donné à manger et à boire;* c'est lui que vous aurez soigné; ce sont ses membres que vous aurez vêtus et réchauffés. La plus sainte, la plus pure de toutes les joies, vos enfants, vous les lui consacrerez comme la pieuse Anne; vous les lui remettrez; ils grandiront sous son regard, ils croîtront sous son influence en sta-

ture et en grâce, et votre bonheur doublé, votre existence charmée, vous en ferez une perpétuelle bénédiction à l'hommage de Celui qui est le Père de tous.

Ouvrez-lui vos demeures, pour qu'il y habite. Hélas ! qui peut si bien compter sur le bonheur présent, qu'il s'endorme sans précautions, *sans huile dans sa lampe ?* Il n'est pas de couronne si bien tressée qu'il ne puisse s'en détacher quelque fleur. Dieu ne veut pas que, si belle que soit cette terre, nous y fixions nos tentes ; il veut que nous aspirions au *domicile éternel dont il est l'architecte et le fondateur*, et c'est quelquefois par beaucoup d'épreuves qu'il nous y prépare. Vivez donc en Dieu, pour qu'il vous apprenne à les comprendre, à les recevoir avec soumission, à y chercher sa volonté. Avec l'affection, vous le savez, croissent les sollicitudes ; l'amour nous fait trouver trop faibles les garanties sur lesquelles est fondé notre bonheur ; nous sentons le besoin de confier à des mains plus puissantes que les nôtres la garde de ceux que nous aimons. Lazares, Marthes, Maries, ouvrez à l'ami qui frappe : asseyez-vous à ses pieds ; écoutez bien ses instructions, gardez-les au plus profond de vos cœurs ; que sa parole pénètre vos

âmes, qu'elle les remplisse de sa force ; — puis, attendez, attendez l'avenir avec courage, avec confiance. Quand l'épreuve sera là, si l'ami tarde trois jours à venir, il n'en viendra que plus sûrement le quatrième, pour la faire tourner à la gloire de Dieu. *Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort.* Il n'y a pas de douleur qu'il n'adoucisse, pas de fardeaux qu'il n'aide à porter, pas de soupirs qu'il ne recueille, pas *de larmes qu'il ne change en joies.*

Oh ! ouvrez, ouvrez-lui vos demeures, mes bien aimés Frères, et avec lui y entreront la paix, la bonne harmonie, le support, les encouragements, les consolations, la préoccupation sérieuse du salut et de l'éternité. Et ces demeures, qu'elles soient bâties comme des palais, ou couvertes de chaume, seront bénies, jusqu'à ce que de ce domicile où il vous aura réunis quelques années, comme compagnons de voyage, il juge bon de vous faire passer, par des voies inconnues, mais de miséricorde, n'en doutez pas, dans la vraie demeure du chrétien, où *Dieu sera tout en tous,* et pour l'éternité. Amen !

HERRESTAD EN SUÈDE.

Le docteur Wichern, dont le nom se lie à tout le bien que fait en Allemagne la Mission intérieure, aime à publier, pour les fêtes de Noël, de petits écrits adressés aux élèves de son *Rauhe-Haus* (près de Hambourg), et qui ne tardent pas à se répandre. Plusieurs même, traduits en français, seront venus à la connaissance de nos lecteurs sous la forme d'un excellent volume, intitulé *Foi et Charité*. Dans celui qui va nous occuper, Wichern racontait à ses jeunes amis une excursion qu'il a faite à Noël, en 1850. Nous le laisserons parler lui-même.

« Notre petit livre de Noël nous conduit cette année de l'autre côté de la mer, dans le bon pays de Suède. Nous traversons le Sund; nous abordons. Venez avec moi : je veux vous conduire à

une Bethléem, car Bethléem n'est pas seulement en Judée, elle est partout où des amis du Sauveur se réunissent, et s'agenouillent par la foi autour de la crèche.

» La route traverse d'immenses forêts de sapins, qui semblent ensevelis dans la neige. Les sapins, c'est l'arbre de Noël. Croyez-vous, mes amis, que ceux-ci aimeraient secouer leurs blancs manteaux et se transporter dans quelque salle d'école pour y assister, tout étincelants de bougies et de noix dorées, à la joie des enfants? Je ne sais; mais s'ils me demandent conseil, je leur dirai : Restez où vous êtes; restez au chaud sous la neige, et attendez le soleil et les oiseaux du printemps! Les enfants sont si ingrats envers leurs arbres de Noël!

» Nous laissons à distance la ville d'Istadt et celle de Lund. La route est solitaire; à peine, de temps à autre, rencontrons-nous un paysan qui regagne le logis sur son traîneau. Encore deux milles; encore un mille; patience! Nous voilà arrivés; nous sommes à Herrestad. Ce village est inconnu aux savants, presque même aux géographes; mais Celui dont les yeux se promènent par toute la terre les arrête volontiers sur cet endroit obscur, parce que là son nom est réclamé.

» Au bruit du traîneau, une vieille femme met le nez à la fenêtre. « Bonjour, Madame ; ayez la bonté de m'indiquer l'auberge ! » — « Oh ! Monsieur, il n'y a pas d'auberge ici ; mais, si vous voulez aller au château, notre bonne grand'mère vous y recevra. Tout le monde est bien-venu chez elle, surtout la veille de Noël. »

» Tournant bride, nous nous acheminons vers la grande maison, qu'on peut bien appeler château, quand on habite une cabane telle que celle de la pauvre vieille. Nous trouvons le portail tout paré de verdure, et deux gros pins postés comme en sentinelle. Dans le vestibule sont rassemblés une foule d'enfants, et des parents aussi. On ne parle pas ; on chuchotte tout bas, comme il arrive quand on est dans l'attente de quelque événement. Les enfants sont proprement vêtus ; seuls, trois petits mendiants en haillons se sont groupés timidement dans un coin.

» Une dame âgée entre, et paraît chercher quelque chose. Ce sont les mendiants, je présume, car sitôt qu'elle les a découverts, elle va droit à eux, leur parle un moment et leur caresse amicalement la joue. Je m'avance alors, et me présente comme un ami inconnu qui vient de Hambourg rendre

une visite à Herrestad. « De Hambourg? Un compa-
» triote ! dit-elle, et elle me tend la main de bien-
» venue. Voilà un beau présent de Noël ! Vous ar-
» rivez à point pour notre petite fête ! »

» Là-dessus, elle conduit les trois mendiants vers les enfants aînés, et les leur recommande.

» De mâles accents se font alors entendre : c'est le maître d'école qui entonne le cantique de Noël ; toutes les voix suivent, jeunes et vieux, chacun faisant sa partie. Je crois sans peine que j'étais disposé à trouver tout bien, mais je ne pense pas avoir jamais entendu ce cantique mieux chanté.

» Le maître d'école ouvrit ensuite la Bible et lut d'une voix très-haute (j'ai su depuis pourquoi) le récit de la nuit de Noël. Puis, il ajouta : « Voyez,
» chers enfants, Jésus vous aime, et c'est pourquoi
» vous tous qui étiez abandonnés et qui ne saviez
» rien d'un Sauveur, il vous a cherchés le long
» des chemins et des routes, et il vous a amenés
» dans notre maison d'Herrestad pour apprendre
» à l'aimer, à le prier, et à travailler bravement.
» Le Seigneur Jésus-Christ est ici le chef de fa-
» mille, et a plus de soin de vous que ne feraient
» père ou mère. Il veut célébrer la fête d'aujour-
» d'hui, et pour cela il a cherché, à leur tour, ces

» pauvres petits vagabonds qui erraient dans la con-
» trée sans rien savoir de lui, et il nous dit : « Voici
» trois enfants qui m'appartiennent, et que je vous
» amène comme présent de Noël. Recevez-les dans
» votre maison, et parlez-leur de moi, ensorte qu'ils
» deviennent pieux et choisissent le chemin qui
» conduit au Ciel. » — Venez donc, venez, mes
» pauvres amis ! »

» La maîtresse de la maison s'avance alors avec les enfants tout intimidés et les yeux fixés en terre. « Ne craignez donc pas ! leur dit le maître d'école ;
» je vous annonce une grande joie : c'est qu'au-
» jourd'hui le Sauveur vous est né. Vous resterez
» avec nous ; nous vous aimerons, et nous cher-
» cherons ensemble le Seigneur Jésus. »

» Sans trop savoir où il en était, un des nouveaux venus se mit à sangloter. « Rassure-toi, cher
» petit, lui dit le maître ; tu as un bon Sauveur qui
» t'aime ; tu deviendras un enfant de Dieu. Croi-
» sez tous vos mains ; nous voulons les lui recom-
» mander, et nous tous aussi, et ceux qui, en
» d'autres lieux, font la fête de Noël, et ceux aussi
» qui ne la font pas. » Et comme il venait de dire « Amen ! » on entendit une clochette. Tous les yeux se tournèrent vers la porte ; elle s'ouvrit à

deux battants, et laissa voir les magnificences que vous pensez. Trois sapins avec leur brillante parure de Noël; tout autour de la longue, longue table, sont alignés les paquets soigneusement étiquetés. C'est un jouet, un mouchoir, une casquette, etc., suivant l'âge et suivant le sexe. Les trois pensionnaires du jour reçurent chacun un vêtement complet des pieds à la tête. Ils demeuraient là tout honteux, ébahis devant ces merveilles, et n'osaient rien toucher. La vieille dame les emmena pour se faire de suite beaux de leur cadeau de Noël, et les encouragea à s'amuser avec les autres.

» Bientôt, au silence d'admiration succédèrent dans la salle les cris d'allégresse ; les sapins furent joyeusement dépouillés. Chacun venait montrer sa conquête à la bonne grand'mère, en lui baisant la main ; les parents s'approchèrent pour remercier. Je vis le long des joues d'un robuste vieillard les larmes couler quatre à quatre. Je m'aperçus que mes yeux étaient humides aussi, « Je bénis » mon Sauveur, leur dit Mme P. en réponse à leurs » remerciments, de ce qu'il m'a permis de fêter ce » Noël avec vous, et de ce qu'il nous fait sentir à » tous sa bienveillante présence. »

» Chacun s'assit, pour le repas, à la place où il se trouvait, après qu'elle eut prononcé la bénédiction. Les mets étaient excessivement simples, mais le bon arrangement donne du prix aux moindres choses. On se sépara en disant : « Au revoir ! » car on devait, le soir même, se retrouver à Karda, dans l'église paroissiale d'Herrestad.

» Je demeurai seul d'étranger. — « Encore une » fois, soyez le bien-venu ! me dit mon hôtesse. » Eh bien ! que fait-on dans notre pauvre patrie » allemande ? Donnez-moi des nouvelles de votre » Rauhe-Haus, des écoles du Dimanche. »

» Je lui ai tout fidèlement exposé, le mal comme le bien ; puis, quand j'eus achevé : « A votre tour, lui dis-je, vous voudrez bien me raconter comment le Seigneur a conduit vers vous tous ces enfants : je le rapporterai ensuite aux miens. » — « Ah ! il y aurait long à dire. Le temps n'y suffirait pas aujourd'hui ; il nous faut aller à Karda. Demain nous aurons plus de loisir. »

. . . . . .

Le jour de Noël, au soir, nous retrouvons Wichern avec sa vénérable hôtesse, dans la même salle que la veille.

« Aux rayons de la lune étincelaient, sur les

vitres, les fleurs capricieuses de la gelée, car il fait froid, bien froid au bon pays de Suède. Mais dans la cheminée pétillait un feu clair, et, tout autour, quelques amis pleins de cordialité étaient assis avec moi.

— « Voyons! me dit Mme P., vous voulez donc » que je vous parle de nos pauvres? Il faut remonter » un peu haut. C'était en 1838, une rude année, » je vous assure. Notre contrée est déjà si pauvre, » le terrain si ingrat, que la famine n'est pas un » hôte rare à Herrestad. On avait, et ce n'était pas » la première fois, on avait, pour faire le pain, » mélangé la farine d'avoine de mousse et de paille » hâchée, en augmentant toujours la proportion » de paille et de mousse. Bientôt cette ressource » manqua, et l'on fut réduit à l'écorce d'arbre et » à l'oseille sauvage. Les vaches mugissaient la- » mentablement devant leur crèche sans foin ; les » pauvres gens frémissaient à l'idée de voir périr » leur fidèle nourrice, et ils s'arrachaient le dernier » morceau de la bouche pour le lui apporter en » pleurant. La bise soufflait, et, dans les huttes » mal jointes, les enfants grelottants et affamés » se serraient les uns contre les autres.

» J'aidais à droite et à gauche comme je pouvais,

» mais je n'aboutissais pas à grand'chose. Je me
» jetai à genoux, et je suppliai Dieu de me montrer
» mon chemin. J'étais là, un soir, à cette même
» place, toute triste, retournant vingt projets dans
» ma tête, quand on m'apporte une lettre de Ham-
» bourg. Un chrétien avait entendu là-bas parler
» de nos détresses. « Courage! ma sœur, me disait-
» il, levez-vous! associez-vous deux ou trois amis
» des pauvres; puis, allez collecter au nom du Sei-
» gneur. Vous achèterez du pain pour les plus af-
» famés, et surtout vous achèterez de quoi leur
» donner du travail, afin qu'ils gagnent eux-mêmes
» leur pain. Puis, vous irez de cabane en cabane,
» exhorter, encourager à la confiance en Dieu et à
» la prière, et vous ouvrirez les cœurs par votre
» sympathie. » — Et cet ami m'envoyait lui-même
» quelque argent qu'il avait recueilli à Brême et à
» Hambourg.

» Il me semblait, en lisant cette lettre, comme
» si le Seigneur me l'eût écrite. Je me sentis toute
» consolée et pleine de courage. Le lendemain, à
» l'aube du jour, je pars en traîneau, et m'en vais
» au loin, dans les paroisses plus aisées, un sac à la
» main, et répétant de maison en maison : « Chez
» nous, à Herrestad, les gens meurent de faim;

» voyez ce que vous pouvez faire pour nous. « J'é-
» tais assurée que Dieu donnerait efficace à mes pa-
» roles, et que je n'avais pas besoin d'éloquence.

» Je reprenais, à la nuit, le chemin d'Herrestad,
» avec un sac presque plein; je me réjouissais
» comme un enfant d'être ici, vers ma lampe, pour
» le vider sur la table et le compter. Je trouvai
» 2,500 marcs (3,570 francs). J'étais si joyeuse,
» que je ne dormis point cette nuit-là; puis, j'avais
» tant à penser sur l'emploi de mes richesses!

» Le lendemain, pour en délibérer, nous formâ-
» mes un grand, grand comité. Il y avait d'abord
» ma fidèle gouvernante, puis le maître d'école,
» celui dont la prière nous a édifiés hier au soir;
» puis moi, puis.... je crois bien pouvoir l'ajouter,
» le Seigneur Jésus-Christ, qui faisait le quatrième,
» et qui nous donnait d'envisager sans découra-
» gement l'immensité de la tâche. Nous nous ré-
» partîmes les maisons, afin de les visiter toutes
» dans un bref délai.

» Oh! mon Dieu, quelle détresse! A Herrestad
» seulement, dans ce petit village, nous trouvâmes
» cinq familles, hommes, femmes, enfants, sans
» bois, presque sans vêtements, ayant tout vendu
» pour un dernier morceau de pain, et dans l'amer-

» tume du désespoir. Leurs oreilles et leurs cœurs
» étaient fermés aux consolations de Dieu. « Mais,
» ma pauvre femme, disais-je, quand vous priez... »
» A ce mot de prière, elle me répond par un blas-
» phême, et les enfants blasphèment comme leurs
» parents.

» Le soir, nous devions nous retrouver tous
» trois ici. Mon maître d'école est un vieux soldat,
» de ces natures taillées dans le roc. Quand il en-
» tra, je l'aurais à peine reconnu. Pâle, abattu,
» il se laissa tomber sur une chaise, en s'écriant :
» Oh ! quelle misère, et quel éloignement de Dieu !
» C'est à verser des larmes de sang. »

» Nous priâmes longtemps ensemble, et du fond
» du cœur, je vous assure, car nous sentions qu'il
» n'y avait que la foi qui pût s'attaquer à de telles
» montagnes. Nous achetâmes de la farine, des
» pommes de terre, des couvertures et des vête-
» ments chauds, puis du foin pour le bétail ; nous
» mîmes dans notre traîneau quelques Bibles et
» quelques cantiques ; et de nouveau, de maison
» en maison, en leur disant : « Tenez, pauvres gens,
» voici ce que vous envoie le bon Dieu, que vous
» avez oublié, mais qui ne vous oublie pas, lui. » —
» Puis, ci et là, nous lisions un cantique, ou l'his-

» toire du Seigneur nourrissant cinq mille hommes
» avec cinq pains. Les enfants nous regardaient
» avec de grands yeux, sans avoir seulement l'idée
» de remercier. Ensuite, nous tirions de notre traî-
» neau de la filasse et de la laine : « Quand vous
» aurez mangé à votre faim, mes amis, et rendu
» grâces à Dieu, vous vous mettrez au rouet, au
» métier, vous nous ferez de la toile, du drap ; vous
» continuerez à recevoir de la farine, des pommes
» de terre, et vos enfants n'auront plus faim. »

« Quelques jours après, Herrestad n'était pas
» reconnaissable. Dans toutes les maisons le rouet
» murmurait, le feu pétillait dans l'âtre, et une
» blanche vapeur s'échappait de la marmite aux
» pommes de terre. Les aunes de toile, de drap, s'al-
» longeaient, s'allongeaient presque plus vite que
» nous n'eussions voulu. Notre roi et notre reine
» en ont entendu parler, et nous font de bonnes
» commandes pour habiller les pauvres de Stock-
» holm. Cela va bien à deux mille francs par an.
» D'Allemagne aussi nous viennent des comman-
» des, et plus d'un vêtement dans votre Rauhe-
» Haus a été filé par nos mains. Ainsi, un pauvre
» travaille pour un autre pauvre. Cet arrange-
» ment-là, il me semble, doit plaire au Bon Dieu...

» Mais, écoutez ! n'est-ce pas la voix de mes en-
» fants? » Elle se tut, et, dans la chambre voisine, nous entendîmes les paroles et la pure mélodie de l'un des beaux chants d'Ahlfelt, le poëte religieux et populaire de la Suède.

» Le chant fini, un jeune garçon entra, tenant une fillette par la main, et présenta à Mme P. le texte des strophes fort nettement copié. « Merci, » Georges; merci, Marie. Entrez, mes enfants, » entrez tous ! Vous m'avez fait bien plaisir ! » Ils entrèrent, et remplirent la chambre ; et ces gosiers qui chantaient tout à l'heure si librement pouvaient à peine laisser passer un « Bonjour, Monsieur ! » à mon adresse. Encore un jour ou deux, et ils eussent été à leur aise avec moi, j'en suis bien sûr ; j'aime trop les enfants pour qu'ils aient longtemps peur de moi.

» Ils durent répéter leur chant une seconde fois, puis ils défilèrent devant nous. J'ai présumé que leur visite n'était pas inattendue, en voyant Mme P. découvrir à côté d'elle un grand panier plein jusqu'au bord de pains d'épices. Chaque enfant reçut son morceau. Les uns y portèrent de suite la dent ; les autres le mirent dans leur poche avec une certaine expression qui semblait dire : « Attends là-

dedans que je te partage avec ma petite sœur. » Ils nous touchèrent la main, et se pressèrent vers la porte comme des moutons qui sortent du bercail. Une toute jeune fillette demeura seule en arrière.

— Qu'est-ce, Marguerite ? lui dit Mme P. ; as-tu quelque chose à me dire ?

— Oui, Madame.

Et elle lui tendit en rougissant un petit bouquet de réséda.

— Pour moi, ce beau bouquet? et d'où vient-il ?

— C'est grand-papa qui vous l'envoie.

— Merci, ma petite ; dis-lui bien, à ton grand-papa, que son réséda me fait grand plaisir. Tiens, va mettre de l'eau dans ce verre ; nous le ferons tremper tout de suite, et je le garderai à côté de moi.

» Voilà mes joies de Noël, nous dit Mme P. quand nous fûmes seuls, et sa figure vénérable était toute souriante. Je lui racontai à mon tour nos Noëls dans le Rauhe-Haus ; puis elle reprit : « Que di-
» raient mes hôtes si nous allions rendre à ces en-
» fants leur visite? Notre ami de Hambourg re-
» part demain matin, et il faut pourtant qu'il ait vu
» notre Asile.

» Chacun mit son manteau et ses sabots fourrés.

La campagne était toute blanche ; le ciel parfaitement pur, et les étoiles scintillaient au travers des sapins comme des lumières de Noël que les anges auraient allumées.

— Vous voyez, me dit Mme P., cette chaumière à gauche, avec son grand bouleau?

— Oui ; qu'a-t-elle d'intéressant?

— C'est là que demeure le grand-père de Marguerite. Vous le connaissez déjà ; vous savez, ce vieillard qui dépassait hier les autres de toute la tête, et qui pleurait tandis que nous distribuiions nos cadeaux. Voilà le sixième Noël qu'il fête avec nous. Avant, je ne le connaissais pas. C'est toute une histoire. Depuis longtemps, un petit bonhomme de douze ans nous apportait le mercredi des écrevisses. Il arrivait affamé, et s'en retournait content. Souvent il se rencontrait avec les ouvrières qui rapportaient leur toile, et qui, avec de nouvelle filasse, emportaient de la farine et quelque argent. « Ah ! si ma mère avait aussi à tra» vailler, s'écriait-il, nous n'aurions pas tant faim » à la maison. » On me redit ce propos ; je l'appelle, je lui remets quelques livres de lin pour sa mère. Huit jours n'étaient pas écoulés qu'il était là avec le fil. Que n'avez-vous pu voir son expres-

sion, comme il s'en retournait chargé d'un sac de farine et d'autres livres de lin! Le père se fit longtemps désirer; il vint enfin, hâve, tremblant, ruiné par l'eau-de-vie. Il y eut bien à faire avec lui. Peu à peu nous lui confiâmes une chèvre, puis du terrain à défricher; nous l'aidâmes à bâtir cette cabane. Il avait une fille, qui mourut jeune, et son mari après elle; nous recueillîmes alors Marguerite, la petite orpheline. Le vieux Christian est tout-à-fait réformé. Plus d'eau-de-vie, mais du travail; et le soir, il lit à sa femme dans la grosse Bible qu'ils ont gagnée sou par sou. Les quelques arpents de bruyère sont devenus un bon champ; il y a une vache dans l'étable, et le petit bonhomme de douze ans est domestique chez moi..... »

Nous arrivions à l'Asile; portes et volets étaient fermés, et l'on entendait chanter au dedans. Nous heurtâmes.

— Eh! notre grand'mère! s'écria la paysanne qui vint ouvrir.

C'était la directrice de la maison, une honnête figure.

— Assis, assis, mes enfants! s'écria Mme P., qu'à peine ils avaient eu le temps de se lever. Mes

amis et moi nous venons vous rendre votre visite.

Je regardai avec intérêt autour de moi. Un bon feu brûlait dans la cheminée ; près du feu, le rouet de la directrice. Les enfants étaient rangés sur deux longs bancs : garçons d'un côté, filles de l'autre ; tous occupés à quelque chose. Plusieurs taillaient avec leur couteau des morceaux de sapin.

— Pourquoi faire? demandai-je.

— Pour les vendre.

— Et que faites-vous de l'argent?

— C'est pour les pauvres enfants des Lapons.

— Très-bien. Mais n'auriez-vous pas pu leur envoyer quelque chose pour leur cadeau de Noël?

— Oh ! oui. Les petites filles ont tricoté des bas ; et nous, nous avons envoyé des images, et encore des noix dorées.

Mme P. me chuchotta quelques mots à l'oreille ; puis elle dit : « Enfants, ce Monsieur va vous ra» conter une histoire. » Il se fit un mouvement comme si chacun se rangeait pour mieux écouter ; puis un grand silence. Et je commençai en suédois, car je connais cette langue dès mon enfance :

« Dans une petite rue de la ville de... » Mais je ne veux pas vous faire l'histoire que je leur racontai alors ; nous la garderons pour un autre jour. Ce

que je puis vous dire, c'est qu'elle plut beaucoup aux enfants d'Herrestad ; de temps en temps ils faisaient de si bons rires ! Je les ai ensuite salués de votre part, et ils vous font saluer à leur tour.

Il était tard ; le maître d'école venait d'entrer pour la prière du soir. Nous nous y joignîmes de cœur.

Puis nous reprîmes notre sentier sur la neige, et retrouvâmes le coin du feu et la lampe dans le château de notre amie. J'aurais voulu retenir les heures qui s'écoulaient. Nous avons encore causé intimement de bien des choses ; nous avons gémi sur ces millions d'hommes qui vivent et meurent, négocient, dansent ou jouent, sans se soucier de Dieu ni de son Christ. Mais nous nous sommes réjouis ensemble des bons germes qui se montrent un peu partout. J'ai dû raconter beaucoup de la Mission intérieure, et Mme P. m'écoutait avec bonheur ; et des larmes de joie, des larmes chrétiennes coulaient silencieusement le long de ses joues ridées.

Le lendemain, de grand matin, le traîneau était devant le portail. Ma digne hôtesse avait voulu se lever et déjeûner avec moi. Nous nous quittâmes comme de vieux amis.

— Dieu vous garde et vous bénisse, braves gens ! m'écriai-je, les larmes aux yeux, en voyant disparaître derrière la forêt les maisons de Herrestad et l'église de Karda. »

Voilà l'histoire de Wichern. C'est, comme vous le voyez, un récit sans rien d'extraordinaire. Nous entendons parler souvent d'œuvres plus saillantes, plus étendues. Mais ce qui rend celle-ci intéressante pour nous, c'est qu'elle se passe en Suède, pays que nous connaissons peu sous ce rapport.

J'ai eu entre les mains quelques manuscrits et quelques lettres particulières de Mme P., qui m'ont fait lire dans cette âme toute pénétrée de l'amour de Christ, et m'ont inspiré pour elle une profonde vénération. Je lui trouve maints traits de ressemblance avec ce que nous connaissons de Franke, de Marianne Calame, du chanoine Cottolengo, et de tant d'autres êtres bénis, qui, sous différentes dénominations religieuses, ont servi le Seigneur dans la personne de ses pauvres.

Comme les hommes que nous venons de nommer, Mme P. ne thésaurise pas ; elle n'a point de capital, et vit au jour le jour du pain quotidien.

Lorsque Cottolengo recevait une somme un peu considérable, il construisait une maisonnette, ou ajoutait une aile, pouvant contenir dix, vingt, trente lits, suivant la quotité de la somme. Son immense établissement qui, lorsque je le visitai à Turin en 1841, abritait plus de 1300 êtres souffrants, se composait ainsi de maisons de toute forme, d'ailes de toute grandeur, correspondant la plupart aux legs faits à la *Picola Casa della Providenza*. (Petite maison de la Providence.)

Mme P. fait le plus de bien possible avec les valeurs qu'on lui confie, mais elle les met toujours immédiatement en usage. C'est ainsi que, il y a deux ou trois ans, une Suédoise qui vit à Londres ayant parlé d'Herrestad dans un journal religieux, des dons importants furent adressés au bureau du journal. Deux mois après la somme était employée; il y avait à Herrestad un atelier pour les jeunes garçons, et un colporteur qui parcourait la province de Smæland en offrant le livre de vie. Un colporteur! Si vous saviez quelle joie c'est pour Mme P. quand il vient chez elle ravitailler sa balle, et lui raconter ses tournées. Avec nos Sociétés bibliques, d'évangélisation, de colportage, nous sommes un peu émoussés sur ces choses; mais, en Suède, on

n'en est pas là, — et ce colporteur fait un grand bien.

Il y a chez Mme P. un rare mélange de qualités. C'est une activité prodigieuse, qui, à 72 ans, la fait agir comme une jeune femme : Wichern nous l'a montrée collectant au loin en traineau, et trottant à toute heure sur la neige. Avec cela, beaucoup de vie intérieure, un abandon absolu à la direction de Dieu. C'est chez elle une manifestation de sa foi enfantine que de se contenter, lorsqu'elle a un désir, de l'exposer à Dieu, pensant qu'il est maître des cœurs et des circonstances pour les incliner à son gré. Une fois, par exemple, elle aurait voulu agrandir l'atelier et le meubler d'outils meilleurs; elle n'écrivit point, elle pria et demeura tranquille. L'argent nécessaire arriva d'Allemagne, deux personnes s'étant senties portées à confier une somme à Mme P; le Père céleste avait incliné les cœurs. Quel spectacle pour les anges, pensais-je en lisant ce fait, que ce courant invisible pour nous, ce courant de la prière montant et redescendant sans cesse de nous à Dieu, et de Dieu à nous !

Je me hâte de dire qu'en rapportant ces traits du caractère de Mme P. qui m'ont attaché à elle,

je n'ai point la pensée de les proposer comme exemple à nos lecteurs. Ce sont de ces voies excellentes à suivre pour ceux que Dieu y appelle, mais où l'on ne saurait marcher par imitation. Qu'Auguste Franke, que Marianne Calame, que Mme P. ne thésaurisent pas, c'est bien, c'est beau; Dieu leur fait selon leur foi. Mais que quelque comité, délibérant de la chose comme d'un procédé, se dise : « Faisons de même; ne nous inquiétons plus » comment pourvoir aux dépenses du mois pro- » chain; prenons Dieu pour notre caissier! » ce serait là, je pense, une illusion funeste.

Mme P. et son mari vivaient à Hambourg au milieu de toutes les facilités d'une grande fortune. Je ne rapporterai pas les circonstances qui les engagèrent à se fixer en Suède en y acquérant le petit domaine seigneurial d'Herrestad. M. P. s'occupa d'améliorer le sort des paysans; il fit fermer une distillerie d'eau-de-vie, ouvrit en revanche une école, etc.; sa femme ne prenait qu'une part secondaire à toutes ces choses. En 1835, il tomba sérieusement malade, et elle le perdit après de longues souffrances. Ce fut à son cœur brisé que le Seigneur se révéla. Au moment où il l'affligeait en lui enlevant son appui bien-aimé, elle comprit

en quelque sorte pour la première fois l'immense amour de Dieu en Jésus-Christ. Son âme en fut comme inondée; elle n'eut plus d'autre pensée que de vivre pour son Sauveur, que de le glorifier de toute manière. Depuis que j'ai fait connaissance avec Mme P., je ne puis penser à elle sans me rappeler ces paroles de l'apôtre saint Paul : « Nous » sommes sauvés par grâce, par la foi. Cela ne » vient point de nous, c'est le don de Dieu ; car » nous sommes son ouvrage, étant créés en Jésus- » Christ pour les bonnes œuvres que Dieu a pré- » parées, afin que nous marchions en elles. »

Dès qu'à Hambourg on apprit la mort de M. P., sachant sa femme isolée, sans famille, on lui écrivit pour organiser un retour dont on ne doutait pas. Elle répondit : « Je voudrais repartir, que je » n'y pourrais pas songer, tant la tâche se multi- » plie autour de moi. C'est comme si je recevais » chaque jour une quantité de lettres, me récla- » mant d'une manière ou d'une autre, et toutes » signées Jésus-Christ. Voulez-vous que je les » renvoie sans réponse? Peut-être un jour, après » avoir travaillé, irai-je goûter auprès de vous le re- » pos de la vieillesse... » Il y a vingt ans que Mme P. écrivit ces lignes, et elle n'estime pas avoir encore

gagné ses invalides. Elle n'a, du reste, d'autre infirmité que cette surdité qui engageait le maître d'école à lire la Bible avec une voix si haute, et ne saurait plus vivre, je pense, loin de toutes ces familles dont elle est la providence.

Avec ses 72 ans, elle se lève à cinq heures pour faire le culte avant que ses domestiques se dispersent dans la campagne, et donne au recueillement les premières heures de la matinée. Tous les chrétiens qui ont accompli, ou qui, de nos jours, accomplissent de grandes choses, ont fait de même ; leurs biographies l'attestent. Ils offraient directement à Dieu les prémices de la journée, la portion la plus calme de leur temps. « S'employer à faire » le bien, c'est la meilleure des prières », entend-on dire quelquefois. Maxime subtile et tout humaine, contredite par les nuits de prière du Sauveur, contredite par l'expérience de tous ses vrais disciples. On ne fait pas longtemps le bien comme Dieu l'entend sans prier ; l'âme doit se nourrir comme le corps. Lisez les vies de Wilberforce, d'Oberlin, de Mme Fry, de saint Bernard, de Calvin ; vous verrez qu'avec des occupations dont la liste seule donne le vertige, ils avaient du loisir pour tout ; ils avaient surtout du calme, n'étaient jamais

affairés. « Dieu multiplie le temps à ceux qui le « lui consacrent », a dit Vinet ; belle parole, vraie et bien encourageante.

Depuis la visite de Wichern, Mme P. a traversé des moments qui eussent été pires encore que ceux dont elle lui parlait, si l'amour de Dieu, répandu maintenant dans bien des cœurs, n'en eût ôté la plus grande amertune. 1852 a été, pour ce peuple-là, une affreuse année. Les malheureux, mourant de faim, commençaient à couper leurs épis verts, qu'ils séchaient au soleil, et qu'ils hâchaient pour en faire du pain. Notre vénérable amie se multipliait, mais ne pouvait suffire. Une lettre nous la représente se promenant dans la grande salle de son château, les mains occupées au tricot qui ne les quitte guère. Elle prie et se fait du bien en contemplant tour à tour huit tableaux, seul ornement de cette salle, et où sont figurés divers traits de la vie charitable du Sauveur. Enfin arrive une lettre de Hambourg, contenant cent soixante écus, avec invitation d'acheter du grain pour les plus nécessiteux. « J'envoyai, » pleine de joie, mon chariot à la ville ; mais point » de blé, point de seigle, d'orge, ni d'avoine, sur le » marché, ni pour or, ni pour argent. Il y avait

» encore six semaines jusqu'à la moisson. Alors
» notre Père céleste donna ordre à son soleil de
» hâter la maturité d'un grand champ de seigle
» qui s'étend au sud de Karda. Je vous assure que
» c'était frappant, émouvant, pour ceux qui avaient
» prié, de voir avec quelle rapidité ces épis jaunis-
» saient. Le 30 juillet, ils étaient prêts à couper,
» vingt jours au moins avant l'époque ordinaire.
» Le temps sec et chaud permit de l'envoyer de
» suite au moulin, et, le 4 août, de la part des
» amis de Hambourg, une belle et bonne farine
» de seigle se distribuait à plus de deux cents
» mères de famille. Des larmes étaient dans tous
» les yeux, et, d'un cœur ému et débordant de
» reconnaissance, nous entonnâmes ensemble le
» cantique : « *Bénissons Dieu*, etc. »

Il est des cas exceptionnels, pressants, où il n'y a pas autre chose à faire qu'à donner, pour soulager le plus tôt possible ; mais c'est, d'ailleurs, un principe arrêté chez Mme P. que de faire gagner le pain, plutôt que de le donner. Au reste, si, dans ces questions controversées de la bienfaisance, il est un point sur lequel on soit d'accord, c'est bien celui-là. Mme P. est ingénieuse à l'appliquer, là même où les circonstances semblent contraires.

Une jeune fille, dont la main droite est entièrement sèche, comme celle que guérit Jésus un jour de sabbat, a appris à filer de la main gauche, et gagne tolérablement sa vie.

Autant que possible aussi, Mme P. paie en nature plutôt qu'en argent, pour épargner les tentations de boisson et de toilette, pour épargner aussi le temps considérable qui se perd sur les marchés. Ses rapports avec son pauvre voisinage lui donnent de la joie. Elle reçoit chaque jour des témoignages d'amour et de vénération de ces gens qui l'appellent leur bonne grand'mère. Elle est pénétrée d'une idée qui revient souvent dans ses lettres et dans sa conversation : c'est que le Sauveur, en voulant vivre indigent, a sanctifié l'état de la pauvreté, et y a attaché des bénédictions spéciales. Elle aime à en citer des exemples. « Il y » a à Karda un de ces ménages malheureux entre » les malheureux, où le mari, ivrogne et brutal, » contraint sa femme à lui livrer l'argent qu'amas- » sent péniblement ses mains laborieuses. Le loyer » était, il y a quelques mois, très-arriéré ; le propriétaire avait perdu patience, et s'apprêtait à saisir la » vache, la nourrice chérie des enfants. Alors une » voisine, pauvre aussi, mais dont le mari partage

» le fardeau, va vers le propriétaire et se porte caution. Sa bonne renommée la fait accepter. Le » lendemain elle arrive chez moi, me demande de » l'ouvrage, que je paie d'avance, et va acquitter le » loyer. Deux heures de travail prises chaque jour » sur son repos, et, au bout de trois mois, la somme » était gagnée. Heureuse, encouragée par son brave » mari, elle continua quelque temps encore ce labeur *extrà*, et put acheter du grain de quoi ensemencer le champ que l'ivrogne laissait en friche. »

« Ma gouvernante, dit ailleurs Mme P., entre » dans une pauvre, très-pauvre chaumière, mais » où tout était en ordre. — Ma brave femme, vous » êtes bien à plaindre.... — Non! pas autant que » vous croyez, répondit celle-ci. Nous n'avons » jamais souffert de la faim toute une journée, et » nos vêtements suffisent à nous couvrir. Ah! si » vous allez chez nos voisins, c'est là que la misère est grande; car le Seigneur Jésus-Christ » n'y est pas appelé. On se querelle, on jure, on » blasphème tout le jour. Chez nous, Jésus est » présent, et avec lui tout se peut supporter. »

« Nous autres pauvres, disait une de ces ménagères chrétiennes, nous vivons des douze corbeilles de restes qui furent ramassées après le » repas des cinq mille hommes. »

Mme P. a été, pour cette contrée, la lumière placée sur le chandelier, le levain qui fait lever toute la pâte. On peut bien dire : Ce n'est plus elle qui vit, c'est Christ qui vit en elle. Un grand nombre d'hommes lui doivent la seule chose nécessaire, la perle de grand prix. C'est là, sans doute, la plus grande grâce que Dieu puisse faire à un être sur la terre. Aussi Mme P. est-elle heureuse, bien heureuse. Sa sérénité d'âme éclaire doucement ses lettres, ses rapports. Tout se tient dans le royaume des cieux : on ne peut pas être chrétien par un seul bout. Mme P. porte aux missions un vif intérêt, qu'elle a communiqué aux paroisses voisines. Nous en avons déjà vu quelque chose lors de la visite de Wichern. Il se tient, dans une grande salle d'Herrestad, des réunions mensuelles où l'on s'occupe des missions, où l'on prie pour les missionnaires, et ces réunions sont fréquentées de plusieurs lieues à la ronde.

Nous sommes habitués, chez nous, à voir les laïques s'occuper de répandre l'Evangile, et exercer cette sacrificature dont Jésus a revêtu tout chrétien. En Suède, on n'en est pas encore là. La religion est l'affaire du clergé, et l'on ne laisse guère se développer d'œuvres religieuses en de-

hors. Mme P., avec son humilité, son indulgence, son ardente et active charité, échappe à la censure ; la contrée, métamorphosée par son dévouement, témoigne trop en sa faveur. Et ce n'est pas là le moindre service rendu par elle à sa patrie adoptive, que de l'habituer à la liberté religieuse.

L'asile pour les orphelins reçoit aussi les enfants des parents les plus pauvres ; nous les avons vus figurer dans le récit de Wichern. Du reste, cet asile ressemble à tous les établissements du même genre ; seulement, connaissant Mme P., on peut s'attendre à rencontrer, dans son organisation, ce bon sens pratique qui s'unit chez elle, d'une manière pleine de charme, à beaucoup d'imagination et à une certaine tendance un peu mystique, dans le bon sens de ce mot. On ne dira pas de l'asile d'Herrestad que les cailles y tombent toutes rôties dans la bouche des enfants, et qu'en sortant de là ils sont embarrassés pour trouver leur chemin dans la vie réelle. Tout tend à les mettre en face des difficultés de l'existence, à leur enseigner ce qui peut être prochainement utile à eux et à leurs parents. Un jour, le tailleur vient et leur apprend avant tout à raccommoder ; un autre jour, c'est le menuisier, et ils confectionnent sous sa direction

les outils et les ustensiles de ménage. Les jeunes filles font à tour le service de l'établissement. Dans leurs visites à la maison paternelle, elles cherchent immédiatement à se rendre utiles ; aussi l'asile est-il en faveur auprès des parents, ce qui ailleurs ne se voit guère.

Chacun est occupé : les enfants les plus jeunes et les moins intelligents parfilent, épluchent toutes sortes de vieux chiffons de laine qu'on a soigneusement lavés ; les jeunes gens les cardent, les jeunes filles les filent ; et l'on en tire des étoffes fortes et chaudes qui se débitent dans les campagnes.

Un maître d'école, celui que nous connaissons, véritable missionnaire, est à la tête de l'établissement ; c'est le bras droit de Mme P. Sa piété vivante a été en bénédiction à un grand nombre de familles qu'il visite.

Je voudrais avoir plus de détails à donner sur l'œuvre excellente que poursuit Mme P., et qui comprend, pour la résumer, l'école primaire, l'asile des orphelins, l'atelier d'apprentissage pour les jeunes gens, un travail lucratif fourni à tous ceux qui le demandent, et le colportage des saints Livres. Ai-je assez insisté sur l'étendue de cette

œuvre? Les lecteurs ont-ils bien compris que l'action de Mme P. s'est peu à peu agrandie hors du village dépendant de sa terre? Ce sont maintenant sept paroisses dont les familles indigentes s'attendent à elle.

Je n'ai eu malheureusement à ma disposition que deux ou trois des rapports manuscrits. Je suis sûr qu'il y aurait là à recueillir une foule de traits édifiants et d'une nature assez différente de ce qui se passe dans nos pays. J'ai su, par exemple, que c'est dans le voisinage de Mme P. que se passe la touchante histoire contenue dans *Foi et Charité*, et intitulée : *L'Ecole ambulante.*

J'espère, toutefois, en avoir dit assez pour diriger la pensée de quelques-uns de mes lecteurs vers cette obscure localité du Smæland. Vingt, sans doute, parcourront cet article et n'y penseront plus. Il se peut que le vingt-unième se sente ému dans son cœur, et éprouve le besoin de témoigner sa sympathie à cette œuvre et à celle qui en est l'âme. Qu'il suive son impulsion ! Elle est peut-être en lui l'action de l'Esprit de Dieu, en exaucement des prières de son humble servante d'Herrestad.

J.-L. Micheli.

UNE PROMENADE

AU JARDIN ROYAL DE KEW

EN ANGLETERRE.

L'étude et la culture des fleurs sont une source de jouissances aussi vives que pures : depuis l'humble ouvrière qui orne son modeste logis de quelques vases ou de quelques bouquets, jusqu'au riche propriétaire dont les brillants parterres et les serres magnifiques attirent l'admiration, chacun s'attache à ces produits charmants du règne végétal, qui livrent, sans marchander, leurs formes élégantes, leurs couleurs, leurs parfums et leurs fruits. Le botaniste exercé s'efforce à pénétrer les lois symétriques de leur organisation ; l'amateur se laisse séduire par des qualités extérieures, plus faciles à découvrir ; même le simple promeneur,

pour peu qu'il observe, rencontre sur sa route de quoi regarder, peut-être de quoi s'étonner : tous peuvent trouver là des plaisirs innocents et variés. Aussi ne nous sommes-nous point fait scrupule de livrer aux lecteurs des *Etrennes religieuses* quelques détails sur une institution botanique remarquable par sa grandeur, et de les mettre ainsi, pour quelques instants, en présence des merveilles du règne végétal. Un tel sujet est-il d'ailleurs étranger aux préoccupations de l'homme religieux? Nous ne saurions le penser, et nous ne ferons ici que répéter ce qu'on a dit mille fois, en rappelant combien la contemplation des œuvres de la nature est propre à remplir l'âme de ces idées sublimes d'harmonie, de céleste beauté, de symétrie, qui l'obligent à remonter de la créature au Créateur, de la matière organisée à l'admirable pensée organisatrice. Cette pensée est partout. On ne la rencontre pas seulement dans ces fleurs magnifiques qui attirent tous les regards, ou dans ces arbres immenses, ces Palmiers, ces Pins, ces Myrtes gigantesques, dont se glorifient le Brésil, la Californie et la Nouvelle-Hollande ; elle se manifeste jusque dans la mousse la plus modeste, jusque dans l'herbe la plus insignifiante en apparence ;

observé de près, cet être déshérité, ce semble, offre dans les détails de sa structure les plus remarquables et souvent les plus fines proportions. L'herbe des champs, que trop souvent nous foulons aux pieds, attire peu notre attention, mais elle n'en a pas moins reçu sa part de grâce et d'harmonie; ses qualités paraissent moins, sans être pour cela moins précieuses. Les dons de Dieu ont été répartis diversement entre ses créatures, mais aucune n'en est privée.

L'étude des fleurs nous présente un second caractère, dont l'importance n'échappera sans doute point à nos lecteurs, et qui nous encourage à les en entretenir : c'est un caractère de paix et de bienveillance. Les sentiments qu'elle inspire sont pleins de douceur, et l'on peut dire, sans tomber dans l'idylle, qu'elle fait respirer une atmosphère de calme et de satisfaction paisible. Les distractions qu'elle procure n'ont aucune amertume; bien loin de là, elle bannit, momentanément au moins, les pensées mélancoliques, les souvenirs pénibles, les mécontentements; elle écarte l'ennui et une foule d'idées mauvaises qui en sont la suite; jamais Rousseau ne se sentait le cœur mieux disposé que lorsque, se dérobant aux importuns, il

pouvait gagner quelque taillis ignoré, et, là, se coucher à terre pour chercher des fleurs. L'amateur qui jardine, la serpe à la main et le tablier à la ceinture, nous présente l'image de l'homme heureux. D'ailleurs, sans vouloir pénétrer davantage dans des pensées intimes dont l'extérieur ne donne souvent qu'un aperçu trompeur, est-il besoin de discours pour établir le contraste qui se trouve entre un camp et un jardin? Au moment où les horreurs de la guerre remplissent de douleur tous les amis de l'humanité, lequel ne se plairait à tourner ses regards vers les régions heureuses où les champs se cultivent en paix? L'un des plus frais tableaux que présente l'histoire de Rome ancienne, est celui du vieux consul Cincinnatus, ensemençant ses terres et tenant lui-même les cornes de la charrue. Il dut les quitter pour revêtir de nouveau l'armure du soldat, et si l'amour de la patrie lui ordonna d'obéir, ce ne fut sans doute point sans laisser quelques regrets dans son cœur. Quand nous voyons, à son exemple, tel guerrier renommé, comme feu le maréchal Bugeaud, prendre l'habit du bon fermier de campagne, tel ancien magistrat, tel négociant retiré, arroser ses plates-bandes ou greffer ses arbres, nous les félicitons

sincèrement d'avoir pu dire adieu aux combats de la vie active, pour se livrer aux délassements agricoles.

C'est ce que pensent vraisemblablement aussi les nombreux amateurs qui, passant l'année entière dans leurs propriétés, y font construire des serres souvent somptueuses, se procurent des plantes rares, cherchent quelque jardinier habile, et se donnent ainsi de vraies jouissances. En Angleterre, cet emploi de la fortune est si fréquent, que des botanistes distingués se sont occupés des moyens les plus efficaces pour l'encourager, tout en en tirant avantage pour la science ou pour eux-mêmes ; ils ont profité des ressources que leur procuraient leur correspondance, leur réputation ou les jardins publics à la tête desquels on les avait placés, pour faire connaître et répandre une foule de plantes intéressantes par leurs propriétés ou leur nouveauté. Sous les noms variés de Magasin, Catalogue, Répertoire (*Botanical Magazine*, *Botanical Register*, *Botanical Repository*, etc.), ils publient chaque mois un cahier contenant des planches, avec quelques explications historiques et descriptives. Ces cahiers, qui forment déjà aujourd'hui des collections très-considérables de

dessins de plantes très-exactement nommées, sont recherchés par tous les amateurs de province (*Country-gentlemen*); ils y font leurs choix, et prennent de suite leurs mesures pour enrichir leurs serres des plantes qui leur ont plu; eux-mêmes, de temps à autre, réussissent à se procurer directement des végétaux peu connus, et leur satisfaction n'est pas médiocre de se voir citer à leur tour dans les précieux cahiers.

Tous ces échanges de bons offices entre savants et amateurs, tout ce paisible commerce scientifique, supposent cependant quelque part une action dominante capable d'en entretenir le courant, quelque grand établissement central qui ne dépende nullement des caprices particuliers, qui cultive également toutes les parties de la science, et qui ait à sa disposition des moyens de succès parfaitement assurés. C'est là le service que rend à la botanique et à ses diverses applications le Jardin royal de Kew, dans lequel il est temps que nous commencions notre promenade, tout en prévenant nos lecteurs, s'il est besoin de cela pour les engager à nous suivre, que nous ne les conduisons nullement dans un établissement de petite ou même de médiocre importance, mais tout nettement dans

le plus vaste établissement botanique du monde entier.

Le petit bourg de Kew est situé à deux lieues de Londres, sur les bords de la Tamise, et dans une position des plus agréables. On s'y rend aujourd'hui de trois manières : par la rivière, par le chemin de fer, et par la route à voitures. Les pelouses et les parcs de ce charmant village ont été longtemps des propriétés particulières ; on y montre la place où le physicien Molyneux disposa un télescope de son invention, avec lequel l'astronome Bradley fit des observations remarquables sur les étoiles fixes ; cette place, maintenant renfermée dans les Jardins royaux, est occupée par un cadran solaire, sur le piédestal duquel le roi Guillaume IV a fait placer une inscription commémorative. Le prince de Galles, père de George III, fut enchanté de Kew, s'y établit ainsi que son épouse, décora ses jardins de plusieurs constructions d'ornement, et en consacra une partie à la culture et à l'étude des végétaux étrangers, sous la direction d'un habile botaniste, M. W. Aiton. Ce ne fut cependant que sous le règne de George III que les propriétés habitées par la famille royale d'Angleterre furent définitivement acquises pour

son compte, et devinrent ainsi une portion du domaine privé du roi; le palais de Kew fut dès-lors la résidence d'été de George III et de sa femme, la reine Charlotte, qui y mourut. Ces princes, connus par la simplicité de leurs mœurs, se plaisaient extrêmement dans cette retraite, où l'on aimait à les voir déposer les soucis de la royauté. Le Jardin Botanique s'enrichit par leurs soins de beaux arbres et de plantes rares, et, en reconnaissance de ces libéralités, le directeur donna le nom de la reine, née princesse de Mecklembourg-Strelitz, à un nouveau genre de plantes; les espèces de *Strelitzia* comptent aujourd'hui au nombre des plus beaux ornements de nos serres.

Jusqu'ici, les plaisirs royaux et ceux des botanistes nous paraissent seuls ménagés dans ces beaux jardins; le public n'en obtenait qu'une part singulièrement restreinte, et l'on conçoit, au reste, qu'il ne pouvait guère en être autrement, puisque c'était une résidence royale, habitée par ses propriétaires; de temps à autre, une autorisation spéciale en ouvrait les portes, et rien de plus. Un immense changement s'est opéré depuis lors, et aujourd'hui la part du public dans les jouissances de Kew est la part principale.

Les rois George IV et Guillaume IV ayant abandonné cette résidence, elle se trouva tellement négligée dans toutes ses parties, que l'opinion publique s'en émut : on demanda que le jardin de Kew cessât d'être une source de dépenses et fût supprimé, ou qu'il devînt, si on le conservait, un grand établissement scientifique utile à tous. Sur le rapport d'une commission, la dernière alternative a heureusement prévalu. Les conclusions de ce rapport, présentées au Parlement, y ont été fort applaudies; la reine Victoria a cédé à l'Etat cette portion de son domaine privé; des sommes importantes ont été votées ; un nouveau directeur a été désigné dans la personne de sir W. Hooker, homme savant, actif et parfaitement aimable. Dès-lors, la prospérité de l'établissement a été rapidement en croissant; il a obtenu au plus haut degré la faveur populaire ; chacun le soutient, parce que chacun en profite. Le directeur n'a pas hésité à mettre en pratique les principes les plus larges en ce qui concerne le Jardin ; non-seulement il l'a immensément embelli, mais il a voulu que le public entier pût jouir de ces embellissements. Le jardin est ouvert tous les jours, cinq heures en été, quatre en hiver ; il est libre aux promeneurs

d'aller partout; aucune serre ne leur est fermée; les seuls bâtiments interdits sont deux petits édifices renfermant les jeunes semis et les plantes en germination. Ce système libéral a obtenu un immense succès, et n'a été accompagné d'aucun inconvénient réel; les visitants, qui, en 1841 (époque de l'installation du nouveau système), ne montèrent qu'au nombre de 9000, ont été constamment en augmentant, et atteignent aujourd'hui le chiffre de 300,000 par année. Nous avons vu de nos yeux, dans de belles journées d'été, la foule des promeneurs arriver par les trois voies précédemment indiquées, les équipages stationner en quantité dans les grandes allées qui bordent le parc, les bateaux et les waggons déposer de joyeuses compagnies; puis, la multitude franchir la superbe grille qui ferme l'entrée, se disperser de droite et de gauche, animer tous les sentiers, peupler toutes les serres, se rendre en plus grande masse vers certains points d'attraction dont nous parlerons plus tard, et, par mille physionomies variées, par le silence admiratif, ou par une explosion irréfléchie, exprimer l'étonnement que lui cause la vue des merveilles végétales du monde entier étalées sous ses yeux. Quelques règles

très-simples sont imposées aux promeneurs. Les unes ont pour but la conservation du Jardin; les autres ont en vue la bonne façon. Pour entrer, vous devez être en costume propre, n'être point chargé de paquets, et vous abstenir de fumer. Si vous voulez manger ou boire, vous ne le pouvez pas dans l'intérieur du Jardin; mais, au dehors, et votre promenade terminée, plusieurs jolies auberges vous attendent; dans des salles très-propres on vous sert les rafraîchissements que vous désirez, le plus souvent du thé, boisson favorite des Anglais de toute classe; puis chacun retourne à Londres, après avoir fait l'une des plus jolies excursions qu'offrent les environs de l'immense capitale. — La popularité du Jardin de Kew est telle, qu'elle entraîne le Parlement, et que celui-ci vote tout ce qu'on demande en fait d'argent; en 1854, il a accordé la somme énorme de 11,000 L. sterl. (280,000 francs), moyennant quoi serres et plantes cheminent grandement. Le Jardin étend au loin son influence; chaque jour il expédie et reçoit des végétaux rares, ou d'agrément, ou de rapport; l'horticulture et l'agriculture trouvent là, tout autant que la botanique proprement dite, des aliments et des ressources.

L'immense étendue du Jardin se divise en deux parties distinctes : 1° le Jardin d'étude ou Jardin Botanique proprement dit, occupant 75 acres de terrain ; 2° une promenade en gazon et en arbres, deux fois plus grande, et justement nommée *Promenade de plaisir* (*Pleasure grounds*). Laissons cette seconde partie, et restons dans la première. Les plantes de pleine terre en occupent les divers compartiments : arbres, herbes, plantes médicinales, plantes d'ornement, etc., se trouvent répartis ci et là dans ce vaste enclos. Le botaniste méthodique sera peut-être légèrement désappointé de ne point y trouver ces allées parallèles où les plantes sont classées par familles ; mais le pittoresque et aussi la culture y gagnent évidemment. Certains groupes plus remarquables ont reçu des noms spéciaux, ainsi le *Pinetum*, réunion de pins, sapins, et autres Conifères, parmi lesquels de très-rares et très-beaux ; l'*Arboretum*, collection d'arbres d'Amérique ou de l'Inde, etc. Tel végétal est représenté par un individu isolé ; tel autre forme un massif ou une bordure ; tous sont désignés par leur nom scientifique. Le vulgaire tient peu à s'y retrouver ; quant au botaniste, il doit commencer par faire connaissance avec les

emplacements ; une fois familiarisé avec les localités, il découvre facilement ce qu'il cherche.

Le second objet de curiosité que présente le Jardin, ce sont les serres. Il y en a d'anciennes et un grand nombre de nouvelles ; on en compte aujourd'hui vingt-quatre, et ce chiffre fabuleux fait deviner la grande quantité des végétaux qui y fleurissent. Essayez d'y jeter d'abord un coup d'œil d'ensemble depuis le dehors. Vous trouverez les Palmiers, les Nymphéacées, les Orchidées, les Fougères, les Rhododendron, les Roses, les Pelargonium, les Bruyères, les Calcéolaires, les Protéacées, et quinze autres bâtiments à destination spéciale ; c'est une richesse, c'est une abondance inouïes.

Nous ne pouvons détailler ici toutes ces merveilles : contentons-nous donc d'entrer dans les deux serres principales, la *Serre des Palmiers*, ou Grande Serre, et la *Serre Victoria*, ou Serre des Nymphéacées.

La *Serre des Palmiers* est un immense dôme ou bâtiment en verre (construction analogue au Palais de l'Exposition et au Palais de Cristal), terminé seulement en 1848, et devant lequel toutes lès serres rivales de l'Angleterre s'inclinent aujourd'hui respectueusement. Sa longueur totale

est de 362 pieds anglais ; il a un corps central principal, haut de 66 pieds, et deux longues ailes hautes de 30. Aux deux extrémités de la portion centrale sont de légers escaliers tournants en fer, qui conduisent à une galerie supérieure de laquelle on peut inspecter le bâtiment tout entier, et qui donne aussi la facilité d'arroser les plantes d'en haut. C'est dans cette serre que se trouvent les Palmiers en nombre considérable (Cocos, Dattiers, etc.), et de là le nom qui lui a été donné ; mais il s'y trouve aussi une quantité immense de plantes d'autres familles, les plus rares et les plus remarquables ; toutes sont parfaitement déterminées. La température de la serre est entretenue par des tuyaux d'eau chaude.

La *Serre Victoria* est ainsi nommée parce qu'elle a été construite pour recevoir le magnifique lys d'eau auquel on a donné le nom de *Victoria regia*. Elle renferme un bassin en carré long, plein d'eau tiède, et entretenu par trois petits jets qui maintiennent une température constante ; au centre s'étalent les feuilles et les fleurs superbes du *Victoria*. Les fleurs atteignent, dans leur pays natal, plus d'un pied de diamètre, sont d'un beau blanc avec le centre rouge, et exhalent un parfum

très-agréable; les feuilles sont d'immenses disques flottants, de 4 à 5 pieds de diamètre, soutenus sur un pétiole (queue) central; la surface supérieure est lisse et verte; la surface inférieure est rouge, chargée d'énormes nervures, qui y déterminent, par leurs croisements, de grandes aréoles, et en même temps hérissée de poils épineux. On affirme s'être amusé, sans danger, à faire flotter un enfant niché au centre de ces énormes feuilles. — Le *Victoria* se trouve en quantité considérable dans les criques marécageuses des fleuves affluents à la grande rivière des Amazones. — Bonpland, le vieux compagnon du célèbre Humboldt, ayant aperçu cette plante dans le Riachuelo, ne put contenir son admiration; il voulait se jeter à l'eau pour la voir de plus près, et, pendant deux mois, ne put parler d'autre chose que de cette découverte. — Le botaniste allemand Hæncke, courant sur le Rio-Mamoré, découvrit une plante si belle et si extraordinaire, que, transporté d'admiration, il se précipita à genoux, adressant à l'Auteur d'une si magnifique création les hommages de reconnaissance que lui dictaient son étonnement et sa profonde émotion : c'était le *Victoria*. Hæncke s'arrêta dans ces lieux, y campa assez

longtemps, et ne s'en arracha qu'avec peine. — Enfin, le naturaliste-voyageur Schomburgk, qui découvrit la même plante en 1837, s'exprima ainsi dans son journal : « Au 1er janvier de cette année, » occupés à lutter avec les difficultés de tout genre » que nous rencontrions dans notre navigation sur » le fleuve Berbice (Guyane anglaise), nous arrivâ- » mes à un point où la rivière s'élargit et forme un » bassin stagnant. A l'extrémité sud de ce bassin, » quelque objet extraordinaire attira mon atten- » tion ; je ne pouvais concevoir ce que c'était ; j'in- » vitai nos rameurs à accélérer leurs mouvements, » et bientôt nous fûmes en présence de l'objet qui » captivait ma curiosité..... Une merveille végé- » tale !... Toutes nos fatigues furent oubliées ; je ne » sentis plus en moi que le botaniste, et me trouvai » amplement dédommagé..... L'eau calme était » couverte de fleurs, et comme j'errais de l'une à » l'autre, je trouvais constamment quelque chose » de nouveau à admirer. » — Schomburgk se hâta d'envoyer en Angleterre des échantillons de sa plante merveilleuse, et lui donna, dans son manuscrit, le nom de *Nénuphar Victoria* (*Nymphæa Victoria*). Le Dr Lindley en fit l'analyse avec soin, y trouva les caractères d'un genre nouveau, qu'il

nomma *Victoria regia*, et publia son travail la même année. Les savants français, qui, depuis assez longtemps, possédaient dans leurs musées des échantillons de cette plante, envoyés par M. d'Orbigny, éprouvèrent un désappointement bien naturel de s'être laissé devancer par la publication anglaise; mais les lois de la priorité, et aussi celles de la galanterie, ont définitivement maintenu à notre plante le nom de la reine d'Angleterre, à qui MM. Schomburgk et Lindley en avaient fait hommage.

Le public se plaît assez à considérer les savants comme des hommes froids, méthodiques, tout d'une pièce, peu susceptibles d'imagination et d'enthousiasme. Certes, si, en somme, il est assez bon qu'ils soient ainsi, on conviendra qu'ils savent, dans l'occasion, faire quelque infidélité à la froide raison; tout au moins, les citations qui précèdent nous permettent-elles de réclamer une exception en faveur des botanistes. Mais borner là l'exception serait injuste, suivant nous, car nous nous engageons à démontrer par d'illustres exemples, et sans remonter jusqu'à Archimède, que même les calculateurs et les mathématiciens cèdent à l'enthousiasme et aux émotions poétiques.

Kepler découvre, après de longs essais et d'abondants désappointements, que les planètes décrivent une ellipse autour du soleil : il éclate alors en un chant de triomphe; il entonne un hymne de victoire; il se représente comme un guerrier qui poursuit son ennemi l'épée dans les reins, déjoue ses ruses, lutte avec lui corps à corps, et, enfin, l'enchaîne définitivement dans les fers de ses équations. L'ennemi, c'était la planète Mars.—Newton, sans cesse occupé de démontrer sa loi d'attraction et de prouver qu'elle s'étendait aux corps célestes, ne pouvait y parvenir, faute de certains documents qui lui manquaient. Un jour, les ayant reçus, il entreprit de recommencer ses calculs, et lorsqu'il s'aperçut que les chiffres s'arrangeaient à son gré, il fut saisi d'une telle émotion, qu'il lui fut de quelque temps impossible d'achever : la loi d'attraction universelle était démontrée.

Revenons à notre *Serre Victoria*. Tout le pourtour du bassin est occupé par les autres Nymphéacées des pays chauds, moins belles sans doute que leur sœur américaine, mais cependant encore assez belles pour être devenues des objets d'adoration dans l'Inde et en Egypte. — Le lys d'eau de nos marais est lui-même, au reste, une fleur

assez remarquable pour donner une idée de la beauté de ces plantes aquatiques.

Le troisième objet de curiosité du Jardin, c'est le Muséum ; il est destiné à recevoir des échantillons de fruits, semences, gommes, résines, drogues, teintures, bois, etc., et autres produits provenant de végétaux utiles, particulièrement ceux qui servent à l'homme dans les arts, la médecine et l'économie domestique. Ce Muséum, création du directeur actuel, est une des choses qui attirent le plus l'attention du public, et à juste titre. On aime à retrouver là tous les objets dont on a entendu parler, tous ceux qu'on emploie soi-même chaque jour, soit les produits fabriqués, soit les végétaux qui les fournissent, le tout avec une abondance et un complet qui ne laissent rien à désirer. Un bâtiment spécial est destiné au Muséum ; le rez-de-chaussée et un étage sont entièrement garnis, ainsi que les parvis des escaliers ; tous les produits y sont rangés dans l'ordre des familles naturelles. Quelques objets d'ornement et quelques autres de simple curiosité s'y trouvent placés. Parmi les premiers, nous citerons un beau relief en cire du *Victoria*, et plusieurs superbes dessins d'espèces nouvelles de *Rhododendron*, découvertes

par le docteur Hooker fils, dans les montagnes de l'Himalaya ; parmi les derniers, on peut voir divers petits meubles, un temple chinois, un morceau de l'orme sous lequel Wellington était placé pendant la bataille de Waterloo, etc.

Un quatrième objet de curiosité qu'offre le Jardin, ce sont les Herbiers. Ici, nous renvoyons les profanes qui ne savent aucun gré d'herbes sèches enfermées dans de grandes feuilles de papier ; nous disons seulement aux amateurs qu'ils trouveront là deux vastes herbiers, et une belle bibliothèque botanique.

Maintenant, cher lecteur, si vous nous avez suivi dans cette course rapide, récapitulons ensemble. Un immense terrain, un parc entier pour les plantes de pleine terre ; des serres en nombre inusité et parfaitement garnies ; un musée des végétaux utiles à peu près complet ; des herbiers considérables ; réunissons tout cela, et convenons qu'il est difficile de rencontrer autre part une abondance si merveilleuse d'objets d'étude pour la science des plantes. — Ce n'est même pas tout : cette accumulation de richesses a pour effet d'attirer au centre bon nombre d'amateurs, et procure ainsi à chacun d'eux la chance de rencontrer les au-

tres. — Plantes de pleine terre, plantes de serres, plantes sèches, produits végétaux, botanistes, tout se trouve réuni à Kew.

Il est facile de comprendre quelle influence un tel établissement doit exercer, et combien il doit efficacement contribuer à développer, en Angleterre, le goût des fleurs. Aussi ce goût tend-il à se répandre dans toutes les classes; et si nous voulions ajouter aux preuves que nous avons déjà citées, il nous suffirait de mentionner les expositions publiques qui se succèdent à de courts intervalles, et attirent des foules énormes de spectateurs, à commencer par la famille royale, qui les honore souvent de sa présence.

Mais, dira-t-on, comment s'est-on procuré et comment peut-on se procurer encore tant de belles fleurs exotiques? N'est-on pas exposé à en voir le plus grand nombre périr en route? Il est vrai, les voyages lointains ont été longtemps une cause fatale de mort pour les végétaux recueillis dans les pays éloignés; les caisses, fraîches et bien garnies au départ, arrivaient souvent dépeuplées; mais une découverte récente a considérablement diminué ces sinistres. Le Dr Ward, amateur distingué d'histoire naturelle, a remarqué que des

plantes enfermées dans des caisses vitrées, sur une couche de terre convenable et avec une dose suffisante d'humidité, pouvaient végéter ainsi, pendant de longs mois, sans que personne s'en occupât; un travail continuel d'absorption et d'exhalaison s'opère par la plante elle-même, et suffit à soutenir son existence. Cette observation a été mise à profit, et aujourd'hui les caisses vitrées du Dr Ward (*Ward-Cases*) sont généralement adoptées; pourvu qu'elles jouissent de la lumière et que les vitres ne se cassent pas, les plantes prospèrent admirablement. « Sur vingt plantes qu'on m'envoyait de » l'étranger, disait un des plus forts horticulteurs » de Londres, j'en perdais dix-neuf en moyenne, » et j'en conservais une seule; aujourd'hui, j'en » perds une, et j'en conserve dix-neuf. » Ce témoignage dit tout.

Au reste, le Dr Ward est très-loin d'avoir borné l'application de son procédé aux moyens d'avancer la science ou d'augmenter les jouissances des riches; il a pensé également, peut-être même principalement, au bien-être et aux plaisirs des pauvres. C'est un ami sincère et religieux de l'humanité; il a cherché, en conséquence, à la faire profiter, sans distinction de classes, de son utile

découverte. Il insiste tout aussi fortement que nous l'avons fait nous-même, sur les sentiments pleins de douceur, les distractions paisibles, les pensées religieuses, que peut faire naître l'amour des fleurs. Une plante que vous soignez est pour vous une amie, une compagne, une protégée ; vous suivez ses développements et les diverses phases de son existence ; vous y découvrez de vraies beautés, qui vous réjouissent. Procurez-vous donc ces innocents plaisirs d'une manière permanente ; placez des vitrines sur vos fenêtres ; placez-en dans votre chambre, près d'un lit de douleur. Point n'est nécessaire d'acheter à grands frais quelque plante rare : mettez dans votre vitrine une primevère, une anémone, un géranium, un convolvulus, une fougère ; arrangez-les joliment, puis attendez et observez ce qui se passe : vous aurez là une mine inépuisable de remarques, petites ou grandes. « Les efforts de l'homme, dit le Dr Ward, doivent » s'estimer en proportion de ce qu'ils réussissent » à avancer la gloire de Dieu ou le bien de l'hu- » manité ; or, ce n'est pas là le but principal que » se propose le fleuriste de luxe. Que les pauvres » apprennent donc à estimer les choses à leur juste » valeur ; ils trouveront que chaque plante a été

» douée de qualités propres, dont l'esprit ou l'in-
» dustrie peuvent tirer parti. »

Nous ne saurions mieux faire, en terminant, que de nous associer à ces réflexions et à ces conseils. D'un côté, nous jouissons grandement en visitant un bel établissement d'horticulture, et nous ne saurions assez encourager chez les riches un goût aussi louable, soit qu'ils se vouent à quelque spécialité botanique, soit qu'ils recherchent indistinctement toute espèce de plantes rares; d'un autre côté, c'est toujours avec plaisir que, en parcourant notre ville, nous découvrons sur quelque fenêtre ou devant quelque mansarde une garniture de vases fleuris. Le propriétaire de cette mansarde nous est inconnu; mais, en admirant l'éclat de ses fleurs, nous nous unissons par la pensée aux jouissances qu'elles lui procurent, et nous faisons des vœux pour qu'elles lui offrent toujours le même attrait.

J. Choisy, *professeur*.

LES DEUX LIVRES.

I.

Il est un livre où l'ignorant peut lire,
Où le savant à chaque pas admire,
Où le poëte, avec de saints transports,
Entend partout de sublimes accords ;
Où l'homme, enfin, du Créateur immense,
Voit, comme à l'œil, la suprême puissance.
Toujours, partout, ce livre est sous tes yeux ;
Regarde, et lis ses secrets merveilleux !
Quand la vallée, au réveil de l'aurore,
Chante son hymne au Maître qu'elle adore,
A l'horizon, sur les sommets neigeux,
Vois du soleil étinceler les feux !
Vois, s'échappant de sa source lointaine,
Le frais ruisseau serpenter dans la plaine,
Et caresser les champs, avec amour,
Où la moisson jaunit aux feux du jour !

Vois, butinant le miel de la corolle,
Le papillon, brillante fleur qui vole ;
Vois frissonner le feuillage des bois,
Pleins, tour à tour, de silence et de voix !
Là-bas, quand tout se tait dans la campagne,
Vois le beau lac, dormant sous la montagne,
Sur ses flots purs, vois passer l'aquilon,
Et le troupeau s'abriter au vallon !
Vois l'Océan écrire sur ces plages
Le nom sacré qui commande aux orages !
Vois ces astres là-haut, dans le ciel bleu !
Salut, nature, ô beau livre de Dieu !

•

II.

Mais, à mon âme, il faut un plus beau livre !
De ses parfums si la fleur qui m'enivre,
Si la montagne au granit éternel,
Du Roi des rois inaccessible autel,
Si dans les airs la vapeur balancée,
Dans l'infini promenant ma pensée,
Si vers la mer, le grand fleuve qui fuit,
Si dans l'azur, l'astre lointain qui luit,
Si la cascade au flanc du mont sauvage,
La nuit, le jour, et le calme, et l'orage,

Si tout, enfin, me crie : Il est un Dieu!...
Ce mot tout seul pour mon cœur est trop peu.
Partout de Dieu j'entends la voix qui tonne,
Partout je vois l'éclat de sa couronne,
Partout je sens la main du puissant Roi.
Mais quel abîme entre cet Etre et moi!
Moi qui me perds dans l'Univers immense,
Moi qui partout rencontre une souffrance,
Moi qui, si près de mon humble berceau,
Toujours ouvert aperçois mon tombeau,
Moi, vermisseau devant le Dieu suprême,
Que sais-je, hélas! si je ne sais qu'il m'aime?
O terre, ô cieux! dites-moi son amour!
S'il n'aime pas, que m'importe le jour!

III.

Ce cri du cœur, ô Monarque invisible,
Vers toi monta. Tu répondis! Ta Bible,
Quand la nature est un livre muet,
De ton amour m'apporta le secret.
Triste et lassé des vains discours des sages,
Du Livre saint je méditai les pages,
Et dans ma nuit il se fit un grand jour.
J'ouïs des voix qui chantaient ton amour,

Voix dans Eden, aux jours de l'innocence,
Voix du désert, hymne de délivrance,
Quand d'Israël les captifs triomphants
De Jéhova deviennent les enfants!
Voix dans Sion, quand l'Esprit aux prophètes
De l'Eternel annonce les conquêtes!
Voix de Jésus, dont l'amour au pécheur
Rouvre à jamais le chemin du bonheur!
— Que dit Jésus, au puits de Samarie,
Sous l'humble toit de Marthe et de Marie,
Et lorsqu'à tous il partage le pain
Qui des mortels peut appaiser la faim,
Et que, d'un mot à l'âme désolée,
Il la renvoie à jamais consolée?
— Que dit Jésus, quand le pharisien
De ses mépris écrase le païen,
Dans le pécheur ne veut plus voir un frère,
Et nie à Dieu le saint droit d'être Père?
— Que dit Jésus, quand en Gethsémané,
Le soir, des douze il est environné,
Et que, du ciel, sa voix qui les captive,
Verse la paix dans leur âme attentive?
— Que dit Jésus, quand Golgotha tremblant
Le voit pour nous sur la croix s'immolant,
Et qu'en ce jour de deuil et de mystère
Il accomplit le salut de la terre?

IV.

Il dit (écoute, écoute-le, mon cœur,
Et que sa voix dissipe ta frayeur),
Il dit : « Mortel, il est un Dieu qui t'aime,
Et ce qu'il veut, c'est ton cœur, c'est toi-même !
De ce grand Dieu le vrai nom est amour.
S'il a, saint Roi, dans sa justice un jour,
Il a mille ans dans sa miséricorde !
Oui, son amour comme un fleuve déborde ;
Toujours, partout, pour bénir il est là ;
Par ses bienfaits il te dit : Me voilà !
Ainsi qu'il donne à l'oiseau sa pâture,
Au lys des champs sa brillante parure,
Il donne au corps le pain qui le nourrit,
La joie au cœur, la sagesse à l'esprit.
Sa main, là-haut, qui dirige les mondes,
Sa main, des mers qui tient les eaux profondes,
Sa main bénie, à l'enfant au berceau,
A l'affligé, courbé sous le fardeau,
Au plus chétif des pauvres de la terre,
Prodigue aussi les tendres soins d'un père.
Ne tremble pas sous le poids du péché !
Si de douleur tout ton cœur est touché,

S'il vient à Lui, déplorant son offense,
Entends, pécheur, la voix de sa clémence,
La voix du Juste à la croix attaché.
« J'ai pris pour moi ton terrible salaire;
Pour toi je viens le subir au Calvaire.
Ne tremble pas, quand, au seuil du tombeau,
La mort, d'un souffle, éteindra ton flambeau.
Ah! ce qui meurt, ce n'est que ta misère.
Entends là-haut, entends la voix du Père!
Ange de plus dans la cité des cieux,
Vers Lui ton âme a pris son vol joyeux! »

V.

Ainsi, du ciel Jésus est la parole.
Par lui mon cœur s'élève et se console.
Si dans le monde, ô Dieu, je t'aperçois,
Avec lui seul, je te sens, je te vois.
Béni sois-tu, Créateur invisible,
Qui m'as donné ton saint Fils et ta Bible!
Simple et serein comme la vérité,
Grave et profond comme l'éternité,
Le divin livre, où brille ta présence,
Avec la foi m'a rendu l'espérance.

Nature et Bible, ô chefs-d'œuvre d'amour,
Instruisez-moi jusqu'à mon dernier jour!
Jusqu'à la fin, sur l'autel de mon âme,
D'une foi pure entretenez la flamme!
Que, tout entier, j'appartienne au Seigneur!
Frappe et détruis, ô temps, grand fossoyeur!
Bravant tes coups, et sûr de la victoire,
Je vois déjà le royaume de gloire.
O monde, ô Bible, ô livres merveilleux,
O grandes voix du monarque des cieux!

F. Chapuis, *pasteur*.

LE VIEUX HUSSARD,

OU

L'ÉTOILE DU MATIN.

(Imité de l'allemand.)

Un maître d'école silésien, qui vivait dans le siècle dernier, raconte le fait suivant.

C'était pendant la guerre de sept ans entre les Prussiens et les Autrichiens. Les deux armées étaient en présence en Silésie.

Il n'y avait plus, dans notre petit village, ni chevaux, ni vaches, ni lait, ni pain; presque chaque nuit nous entendions gronder le canon; chaque matin nous apportait une nouvelle misère et quelque nouveau sujet de désespoir.

Une nuit, entre autres, nous avions entendu tirer sans interruption. Il n'était pas question d'aller se mettre au lit, car il fallait être sans cesse aux aguets pour voir si la flamme n'apparaissait

pas sur quelque toit. Je venais d'arranger l'horloge de l'église pour la sonnerie du matin, et je regardais de côté et d'autre pour voir ce que la journée du lendemain pourrait nous amener. Levant les yeux au ciel, comme tout était de nouveau tranquille, je tirai mon bonnet, en remerciant Dieu de la protection qu'il nous avait accordée; mais, avant que je l'eusse remis sur ma tête, un vieux hussard s'élança, bride abattue, dans le cimetière, descendit de cheval, et attacha sa monture au contrevent de ma fenêtre. On peut facilement se représenter quelle impression cette vue produisit sur moi. Je descendis l'escalier de la tour, volant plutôt que courant. Mais lui, sans me laisser le temps de lui dire bonjour, me cria d'un ton rude: « Régent! donne-moi la clef de l'église! » — Je reculai d'épouvante; car, bien que les objets les plus précieux eussent été mis en lieu de sûreté, il restait encore suffisamment à piller. Je me mis donc à le supplier, et à lui faire toutes sortes de représentations; mais le vieux soldat ne voulait rien entendre. Il commença à regarder d'un air si extraordinaire, tantôt moi, tantôt la poignée de son sabre, que, pour éviter un malheur, j'allai moi-même ouvrir la porte. Ma

femme, qui depuis la maison avait entendu notre conversation, et qui montrait toujours autant de résolution en présence du danger que de timidité avant qu'il fût là, descendit fort inquiète à mon sujet.

Le hussard se précipita dans l'église et marcha jusqu'au fond, en faisant sonner ses éperons, et sans se détourner ni à droite, ni à gauche. Il s'assit alors sur un banc, et me cria d'une voix impérieuse : « Régent ! ouvre l'orgue, et donne-moi un livre de cantiques ! » Je fis aussitôt ce qu'il me demandait ; ma femme se mit au soufflet, et le hussard, qui avait ouvert le livre, dit alors d'une voix beaucoup plus douce :

Brillante étoile du matin !
Amène-nous un jour serein,
Un jour de paix, de grâce.
Comme une aurore dans nos cœurs
Fais toujours luire tes splendeurs,
Fais-y sentir ton efficace !
Agneau divin, ne nous délaisse pas ;
Que ta lumière éclaire tous nos pas !

« Joue-moi cela, cher régent, mais du mieux que tu pourras ; tu m'entends bien ! »

Je jouai de tout mon cœur, et, quand j'eus ter-

miné le prélude, le hussard entonna de sa profonde voix de basse. Ma femme derrière l'orgue, et moi, nous en fîmes autant. Je m'enhardis tellement, que je regardais souvent en face mon singulier auditeur.

Il chantait avec dévotion, les mains jointes, et de grosses larmes coulaient sur sa barbe grise et venaient tomber sur le livre. Quand le chant fut terminé, j'allai droit à lui ; il me secoua cordialement la main, et me dit : « Grand merci, Monsieur le chantre ! Où est le tronc ? »

La crainte du pillage avait maintenant complètement disparu de mon esprit. J'allai donc chercher la boîte des pauvres, et le hussard y mit une belle pièce d'argent. « Nous allons partager le reste, Monsieur le régent, dit-il ensuite, en sortant encore de sa poche deux pièces de la même valeur ; voilà pour votre peine. » Je refusai ; mais il s'en montra si offensé, que je fus bien obligé d'accepter. « Prenez, dit-il, prenez ; il n'y a point de sang là-dessus. » Il sortit alors de l'église, et nous l'accompagnâmes. Nous étions, ma femme et moi, extrêmement émus ; mais je ne pus m'empêcher, quand nous fûmes arrivés sur le cimetière, de demander à notre singulier hôte comment l'idée lui

était venue de faire dans cet endroit son culte du matin.

« Je veux bien vous le dire, mes bonnes gens, répondit-il, en nous prenant tous deux par la main. Hier au soir, il s'agissait de placer un poste perdu, pour observer l'ennemi d'un certain point où l'on risquait à chaque instant d'être découvert par quelque patrouille. Chacun de nous savait à quoi une telle mission l'engageait ; car depuis quelques semaines nous étions habitués à ces sortes de choses. Notre capitaine demandait des volontaires ; personne ne se montrait fort disposé à répondre à cet appel. Enfin, je m'avançai, et mes trois garçons ne purent pas, comme vous le comprenez, laisser leur vieux père partir tout seul.

» Il vous importe peu de savoir, Monsieur le régent, comment nous nous y prîmes en commençant ; mais, bref, nous nous frayâmes un passage, et nous avons gardé toute la nuit notre position sur une hauteur boisée. De tous les côtés, la poudre lançait ses éclairs ; nous voyions des corps ennemis passer constamment tout près de nous. Pour moi, que m'importait ? car je n'ai plus longtemps à aller à cheval ; mais c'était pour mes fils, et, dans la sombre nuit, je me pris à soupirer et à

crier : « Seigneur, garde-nous ! » — A peine avais-je prononcé ces mots, que le crépuscule commença, et j'aperçus l'étoile du matin.

Brillante étoile du matin,
Apporte-nous un jour serein !

Ces paroles d'un cantique me revinrent à la mémoire ; je me reportai au temps de mon enfance. Bien des choses que j'avais faites dès-lors, et qui étaient loin d'être toutes honorables, pesaient sur mon cœur comme une masse de plomb. Je calculai combien il s'était passé de temps sans que j'eusse seulement mis les pieds dans une église, et je fis le vœu, si je m'en tirais encore cette fois-là, d'aller rendre un culte à Dieu quelque part. Vous pouvez penser avec quelle émotion je viens de chanter ce cantique. »

En disant ces mots, il monta en selle, et partit au galop.

Voilà ce que nous a raconté le maître d'école. Sans doute quelques-uns de nos lecteurs se demanderont avec intérêt ce que devint le vieux hussard, et s'il servit désormais son Dieu aussi fidèlement qu'il avait servi son roi.

Sans pouvoir l'affirmer, nous aimons à le croire, car voici ce que nous lisons dans la Parole de Dieu :

« *Je suis assuré que celui qui a commencé en vous cette bonne œuvre, la perfectionnera de plus en plus jusqu'au jour de Jésus-Christ.* (Philipp. I, 6.)

F. Naef, *pasteur.*

LES RÉFUGIÉS DES VALLÉES VAUDOISES

A GENÈVE

1686—1730.

Genève, depuis la Réformation, a servi de refuge aux proscrits de la cause évangélique; à diverses reprises, les Anglais, les Flamands, les Espagnols, les Français et les Italiens, sont venus dans nos murs adorer Dieu en esprit et en vérité. Ces victimes du plus noble dévouement ont souvent apporté dans leur nouvelle patrie des trésors de science, d'industrie et de sentiments chrétiens; mais l'hospitalité des Genevois fut mainte fois pour Genève une charge et un danger. En effet, la tâche acceptée par nos ancêtres ne se bornait pas à des sacrifices pécuniaires et à des fatigues personnelles. La République était souvent mise en péril par la présence des exilés protestants; les

rois d'Espagne et de France, les ducs de Savoie, les papes, ne pouvaient prendre leur parti de voir, sur cet insignifiant coin de terre, vivre en paix les gens échappés aux cachots et aux bûchers de l'inquisition. Aussi, chaque arrivage de proscrits amenait pour Genève des tempêtes de récriminations ; les magistrats devaient alors déployer une rare habileté, afin de se mettre à l'abri des colères de Paris et de Rome, tout en continuant à protéger les victimes du fanatisme catholique. Notre ville s'est ainsi fréquemment trouvée dans la position d'un homme qui cache en sa demeure des malheureux poursuivis par une bande de brigands, et qui tombera le premier sous leurs coups lorsque les fugitifs seront découverts.

Cette tâche périlleuse, Genève a su l'accomplir durant le seizième siècle, sous les règnes de François Ier, de Henri II et de Charles IX. Cent ans plus tard, la révocation de l'édit de Nantes suscitait à la République les plus sérieux embarras ; de 1680 à 1730, pendant un demi-siècle, notre ville tout entière fut transformée en une hôtellerie chrétienne. Louis XIV ordonna mainte fois à nos magistrats de renvoyer sans délai tous les proscrits réformés. Ces républicains chrétiens répondirent

aux menaces avec la plus noble fermeté, et surent concilier leur devoir avec la sécurité de leur pays. Aussi, lorsqu'on réfléchit aux menaces de ce despote, aux moyens qu'il possédait pour réduire en quelques jours cette ville privée de territoire et de soldats, on a peine à concevoir que Genève n'ait pas succombé sous les coups des rancunes ultramontaines. Nous n'avons pas l'intention de nous occuper en détail de cette phase de notre histoire, que nous espérons bientôt livrer à la publicité dans tous ses détails; notre but est de retracer le sort des Vaudois du Piémont, qui souffraient alors les mêmes persécutions que leurs frères de France.

Louis XIV, non content de bannir les protestants de ses Etats, voulut éteindre les croyances évangéliques dans tous les lieux où son influence pouvait pénétrer. L'un des caractères des agents du fanatisme romain, c'est de ne négliger aucun détail de leur mission; aussi, les obscures Vallées vaudoises furent signalées au monarque français. sans retard, Louis XIV exigea du souverain du Piémont qu'il convertît ses sujets protestants par tous les moyens que Rome peut mettre en œuvre. Le duc de Savoie avait une grande antipathie pour ce genre de procédés; il résistait; il ne pouvait

consentir à tourmenter des populations dont il connaissait la fidélité. Mais l'ambassadeur de Louis XIV lui montrait les troupes françaises groupées dans le Dauphiné, et le maréchal de Catinat prêt à envahir ses Etats. Il fallut céder. Au mois de janvier 1686, la cour de Turin publia un édit qui punissait de la confiscation et de la mort tous les actes du culte vaudois; puis, les ministres et les maîtres d'école furent bannis. Les Vaudois recherchèrent alors la protection des souverains protestants et des cantons réformés de la Suisse; mais le duc répondit aux instances des ambassadeurs, qu'il était obligé de remplir ses engagements envers le roi de France. Dès-lors, la persécution commença avec une violence inouïe; les soldats, conduits par les missionnaires, démolirent les temples, pillèrent les villages, enlevèrent les enfants, et les renfermèrent dans les couvents voisins.

Parmi les Vaudois, plusieurs se soumirent à la suite de ces odieux procédés, espérant que l'orage serait de courte durée, et que le bon cœur du prince reprendrait le dessus, dès que Louis XIV cesserait de le contraindre par la force.

D'autres coururent aux armes, mais furent bien-

tôt écrasés par le maréchal Catinat, commandant les troupes françaises, et par les troupes du Piémont, qui envahirent les deux versants des vallées; quatorze mille protestants furent massacrés ou répartis dans les prisons des Etats sardes. Catinat en envoya cinq cents à Louis XIV, qui les ensevelit dans les galères de Marseille[1].

Un grand nombre de Vaudois choisit l'exil; et nous allons raconter le sort de ceux qui prirent le chemin de Genève.

De 1686 à 1731, 9729 Vaudois furent reçus dans Genève, — et voici comment, dans leur énergique et naïf langage, les Registres de nos Conseils et de notre Clergé rendent compte de ces tristes événements.

« 1686, 6 décembre. On nomme des Commissaires chargés de pourvoir aux étapes des Vaudois réfugiés qu'on attend au nombre de mille, et de trois autres bandes, *d'autant chacune*, qui arriveront par intervalles. Ces réfugiés passeront de Genève en Suisse, après s'y être suffisamment restaurés. Il en est déjà venu ici précédemment

1. Ce général est cité comme un modèle de douceur et de vertus; encore une de ces réputations qui recevront de sérieuses brèches, lorsque les détails de leur histoire seront popularisés.

un grand nombre, dont la Bourse italienne a été surchargée.

» 1687, 14 janvier. Il est arrivé 70 de ces réfugiés le mercredi 12; la plupart sont d'une des bandes ci-dessus, qui est presque toute morte de misère en route; ceux-ci sont en très-mauvais état. Les Commissaires présentent le rôle de 411 personnes que les membres du Petit et du Grand Conseil devront se charger d'héberger en leurs demeures.

» Du 15 janvier. Sur la représentation des médecins, on prend des arrangements pour loger à l'hôpital de Plainpalais ceux qui viendront dans la suite. Vu qu'ayant été depuis longtemps mal nourris et mal vêtus, ils sont attaqués de la dyssenterie, il est à craindre qu'ils n'apportent des maladies en ville.

» Du 24 janvier. Il est arrivé dans ce seul jour 208 Vaudois, dont plusieurs enfants malades, tous répartis chez des particuliers.

» Du 26. 340 de ces malheureux sont entrés à demi morts de froid ; les logements commencent à manquer, vu la foule de Français qui arrivent d'autre part.

» Du 7 février. Comme il continue d'arriver jour-

nellement des Vaudois, et que la ville n'en peut plus, on en transportera plusieurs par le lac en Suisse. Les députés suisses, qui sont arrivés depuis quelques jours, favorisent ces envois; puis ils partent pour Turin pour aller négocier cette affaire. A leur retour, on apprend qu'ils ont obtenu que les réfugiés, arrêtés comme tels, soient libérés des prisons. Malheureusement, ceux qui sont pris les armes à la main sont condamnés aux galères, et le duc se réserve de juger les ministres. »

Un autre genre de renseignements concernant les Vallées se trouve également dans nos Registres. Un grand nombre de Vaudois avaient résolu de rentrer dans leur pays et de s'y maintenir les armes à la main ; les magistrats genevois considérèrent ce projet comme une folie désespérée, et voulurent en prévenir les déplorables conséquences. Le 11 juin 1687, dit le registre du Conseil, on reçoit l'avis d'un complot de la part des réfugiés vaudois en séjour à Genève, qui veulent rentrer par force dans les Vallées. On prend des mesures contre cette incartade, et l'on fait sortir de la ville Janavel, officier, soupçonné de la favoriser.

« 1687, 25 juillet. Nouveaux avis d'un complot des Vaudois pour rentrer en armes dans leur pays.

On correspond avec Berne pour faire échouer cela.

« 1689, 14 août. Un gros de plusieurs centaines de Vaudois se rassemblent au pays de Vaud et traversent le lac, pour pénétrer, par la Savoie, dans leurs Vallées. La plupart réussissent ; d'autres reviennent sur leurs pas, après une tentative inutile ; on leur fournit des bateaux aux Eaux-Vives pour les transporter sur terres bernoises, mais on ne se mêle point de leurs affaires, ne voulant pas se brouiller avec la Savoie. »

Cette conduite était prudente et loyale de la part des Conseils de Genève, car nul gouvernement ne doit souffrir que des complots à main armée se trament, dans son sein, contre un pays avec lequel il n'est pas en guerre ouverte. De plus, nous le redisons : c'était folie que quelques centaines de réfugiés (700) tentâssent de rentrer dans une contrée où des milliers de soldats les attendaient. Les galères et la mort étaient le résultat infaillible de cette entreprise. Mais des actes d'une semblable folie avaient plus d'une fois sauvé Genève, et les Conseils pouvaient se rappeler que, cent ans auparavant, leurs pères, un contre dix, avaient repoussé ce même ennemi que voulaient affronter les Vaudois. La folie de ces soldats chrétiens fut

sagesse auprès du Dieu des miséricordes ; *leur foi transporta des montagnes*. Après de miraculeux exploits, ils se rendirent maîtres de leurs Vallées, et s'y maintinrent, malgré les efforts des généraux français et piémontais. Enfin, le prince Victor-Amédée, touché de leurs malheurs et de leur courage, leur accorda la paix, et, le 23 mai 1694, il donna un édit par lequel les Vaudois pouvaient célébrer publiquement leur culte, et toutes recherches concernant les querelles religieuses étaient interdites aux deux partis [1]. Cet acte ne fut pas du goût du pape Innocent XII, qui protesta contre de semblables dispositions, affirmant qu'elles faisaient le plus grand tort à la piété du prince de Piémont. Le duc et le Sénat, indignés de cette démarche, défendirent, sous peine de mort, de publier ce bref dans les Etats sardes, et déclarèrent que l'édit en faveur des Vaudois était une affaire de justice bien plus que de grâce, puisqu'ils avaient été obligés de fuir pour des motifs *de force supérieure*.

Les Vaudois demeurèrent quelques années en paix ; mais, en 1696, Louis XIV ayant cédé au Piémont plusieurs localités enclavées dans les Val-

1. Borelli, *Recueil des édits du Piémont;* vol. II, page 261.

lées protestantes, il exigea du gouvernement sarde que tous les réformés établis sur ce territoire fussent chassés ou convertis. Le duc résista pendant deux années à ces dures injonctions, mais enfin la volonté du plus fort l'emporta, et voici ce que nous lisons dans nos Registres, en date du 26 août 1698 :

« Les Français protestants qui sont aux Vallées, partent de leur pays pour aller en Suisse, et doivent passer par Genève ; ils sont 2,400. On prend les mêmes mesures qu'en 1686 pour loger et secourir ces pauvres gens, malgré la disette et *le blé qui se vend 44 florins la coupe.*

» Le 2 septembre, on envoie quelques personnes à leur rencontre, avec de l'argent, car le prince ne leur fournit aucune étape, comme il l'avait promis.

» Le 5 septembre, il y en avait dans la ville environ 1,800.

» Le 11 septembre, l'Hôpital, la Bourse italienne et la Bourse française, décident de supporter la dépense par tiers, et la plupart de ces malheureux vont en Suisse ou en Allemagne. »

Trente-deux ans s'écoulèrent, durant lesquels

la position des Vaudois fut tolérable. En 1729, la disette ravageant les Vallées, les Hollandais envoyèrent à la Compagnie des Pasteurs de Genève 50,000 francs pour secourir ces infortunés. Le pasteur Léger fut chargé de leur porter cette somme. Une pareille démarche ne pouvait s'effectuer sans la permission du souverain. M. Léger trouva toutes les facilités possibles pour remplir son mandat : dès le lendemain de son arrivée à Turin, il eut une audience du prince,qui le remercia « du bien qu'il apportait à ses infortunés » sujets. » — « Visitez-les », lui dit-il, faites le » mieux possible ; mais, je vous prie, ne vous mê- » lez pas les affaires de la vallée de Pragela. »

Léger se conforma aux désirs du duc. L'argent de la Hollande arriva fort à propos pour s'opposer aux tentatives des missionnaires romains, qui, profitant de l'affreux dénuement des Vaudois, apportaient des secours et demandaient, en échange, des conversions au catholicisme. Léger rendit inutiles ces démarches, et revint à Genève assez satisfait de l'état du culte et des écoles. Seule, la vallée de Pragela devait encore souffrir les horreurs de la persécution, et la cour de France, fanatique au sein de la débauche, obligeait encore

le souverain du Piémont à des actes antipathiques à son caractère.

L'édit de pacification de 1694 portait que « Nul » ne serait recherché pour cause de religion et » de retour à la foi vaudoise, après abjuration » forcée. » Les réformés de Pragela, cédés au Piémont depuis l'an 1713, pensaient être compris dans cet édit; mais le cardinal de Fleury et le duc de Bourbon, directeurs de la jeunesse de Louis XV, l'entendaient autrement; leurs persécutions contre les protestants atteignirent les vallons les plus reculés. Le fanatisme, nous l'avons dit, a la vue longue; en même temps qu'il opère sur les grandes masses, il ne néglige pas les localités insignifiantes: Pragela en fit la dure expérience. La cour de France exigea que les Vaudois de ce vallon devinssent catholiques ou quittassent leur patrie. Les soldats envahirent ces infortunées paroisses; les enfants furent enlevés à leurs mères, et la messe fut rétablie par force dans tous les temples. Comme auparavant, Genève fut choisie pour lieu de refuge, et voici ce que les Registres rapportent à ce sujet.

« Mars 1730. On apprend que neuf familles, formant quarante personnes, arrivent de Pragela:

ce n'est que l'avant-garde, vu que la fuite est générale. La ville étant trop surchargée par les Français, on écrit à Berne d'en prendre une portion. Plus de 500 de ces malheureux sont arrivés dans la plus profonde misère ; un grand nombre sont morts de faim sur la route.

» Durant toute l'année, l'émigration continue. En décembre 1730, la Bourse italienne dépense 50 écus par jour, sans compter les habits, les logements et les secours des particuliers, qui hébergent les fugitifs le mieux qu'ils peuvent.

» 24 janvier 1731. M. Zehender, commissaire bernois, vient prendre 165 Vaudois ; on les embarque, ayant soin de choisir un beau temps, pour qu'ils ne souffrent point.

» Avril 1731. L'Hôpital a dépensé cette année, pour les Vaudois, 15,763 florins ; la Bourse italienne, 19,125 ; la Bourse française, 9,343. Ils sont épuisés. »

Cet épuisement se comprend, si l'on se rappelle que, depuis 1685, les protestants français ne cessaient d'arriver à Genève, et, à l'époque dont nous parlons, plus de 4,000 réfugiés de l'édit de Nantes étaient fixés dans notre ville, et tous n'avaient pas des moyens d'existence réguliers.

Le professeur Jean-Alphonse Turretin était alors le personnage le plus marquant du clergé genevois; son caractère et ses talents étaient universellement appréciés; il voulut mettre à profit ses hautes relations pour soulager la ville de ses pesantes charges. Il écrivit à lord Wake, archevêque de Cantorbéry, et lui dépeignit la misère des Vaudois de Pragela. Le prélat anglais lui répondit en ces termes :

« Très-révérend et cher Monsieur,

» Votre lettre m'a causé le plus vif chagrin, et, » désireux de venir en aide aux infortunés Vaudois, j'ai lu ce que vous m'avez écrit à S. M. » la Reine; elle en a été émue jusqu'aux larmes, » et de suite elle m'a chargé de vous désigner » comme son aumônier auprès de ces pauvres gens. » Le lendemain, elle m'a envoyé 25,000 francs » que vous pourrez tirer en un mandat à mon » ordre sur la banque d'Angleterre. Gardez le plus » profond silence sur l'origine de cet argent. Vous » savez que notre souveraine[1] ne fait des charités

1. Caroline, femme de George II.

» qu'à condition que sa main gauche ignore ce
» que donne sa droite.

» Votre affectionné
» Williams Wake de Cantorbéry. »

Voici, du reste, la lettre de la reine Caroline, à l'archevêque, qui accompagnait cet envoi. Nous la transcrivons avec ses irrégularités de style et d'orthographe.

« St.-James ce 11 Jan

» Milord J'ay esté si sensiblement touché de la
» lettre que vous mavez Ecrite et de celle que vous
» mavée envoiyé que je vous pri d'anvoiyer se peu
» de Secour pour les peauvres Vaudois qui souffre
» pour la vérité jusqu'à ce que L'on leur peut aider
» par le Roy pour les remestre dans un meilleur
» etat je vous conjure de n'an parleer a personne
» au monde le seulle honest home qui vous an a
» ecrit en peut estre informé pour le distripuer au
» plus nescesciteu et vous luy en confiré le seque-
» ret mais que cela ne soit sceu de persone Je
» donne c'ette letre a votre beau fils, je vous prie
» de m'an faire au qu'une reponse et de ne m'en

» parler jamais dans vos lettres. Je vous souhaite
» plus de santé J'espere que le beautemps vous la
» ramènera il n'y a persone qui s'interesse plus en
» tout ce qui vous regarde que moy,

» CAROLINE. »

Cette somme fut du plus grand secours pour les 450 Vaudois qui restaient encore à Genève ; elle leur donna le moyen d'attendre des temps meilleurs, ou de former de petits établissements propres à leur faire gagner leur vie.

Les pasteurs des Vallées ressentirent une vive gratitude pour Genève, lorsqu'ils eurent connaissance des efforts de nos ancêtres pour apaiser la misère de leurs frères en la foi, et voici la lettre qu'ils écrivirent le 5 février 1731.

« Très-chers Frères,

» Les grandes obligations que nos Vallées vous
» ont depuis longtemps, à cause de votre chari-
» table assiduité à nous protéger et à nous donner
» toutes les marques d'une affection paternelle,
» même à prévenir nos besoins, nous touchent de
» la manière la plus vive. Qui que ce soit de nos
» frères affligés qui peut s'approcher de vous, est

» d'abord essuyé de ses larmes, lavé de ses plaies,
» et consolé à tous égards, et, ce qui est le plus
» édifiant, ce n'est pas dans des hôtelleries, mais
» dans vos maisons, traité non comme un étran-
» ger, mais comme un père, un frère, un de vos
» plus chers enfants, et on ne saurait assez ad-
» mirer votre zèle et la piété qui vous anime.

» *Les pasteurs des Vallées :*

» Pierre Appia, Jahier, Leger, Renaudin. »

Parmi tous les auteurs qui ont écrit sur l'histoire des Vaudois, aucun ne s'est exprimé plus chaleureusement sur la charité de Genève, que M. Amédée Bert, actuellement pasteur à Turin. Dans l'histoire de son pays, écrite en 1849, et destinée à faire connaître les Vaudois aux Italiens, il s'exprime en ces termes, (page 195), et c'est par cette citation que nous terminerons l'exposé de ces faits.

« A diverses reprises et après de terribles souf-
» frances, les Vaudois atteignirent Genève. Les
» martyrs furent accueillis comme des frères par
» la population. Les Genevois allaient au devant
» d'eux, les serraient dans leurs bras, versaient
» des larmes de pitié sur le sort des victimes de-

» meurées dans les prisons et les galères. La cha-
» rité des Genevois s'éleva sans cesse à la hauteur
» des infortunes qu'ils voulaient secourir. »

J. GABEREL [1].

1. Ces détails sont tirés des Registres des Conseils et de la Compagnie des Pasteurs de Genève, années 1686 à 1698, et 1729 à 1731. Le trait relatif à Jean-Alphonse Turretin est contenu dans la correspondance de ce célèbre théologien, que possède M. le professeur De Roches-Lombard. Là se trouve l'autographe de la reine Caroline, et la lettre de Wake, archevêque de Cantorbéry.

L'ÉGLISE.

SERMON PRÊCHÉ A GENÈVE

dans le temple de Saint-Gervais

le 4 mars 1855,

PAR M. LE PASTEUR BOUVIER.

« *Vous êtes le corps de Christ et ses membres chacun en particulier.* » (1 Cor. XII, 27.)
« *Quoique nous soyons plusieurs, nous sommes un seul corps en Christ, et nous sommes les membres les uns des autres.* » (Rom. XII, 5.)

Vous rappelez-vous, mes Frères, cet arbre dépeint dans l'Ecriture, qui, sorti d'une semence inaperçue, s'élève à la fin au-dessus des autres arbres, et offre aux oiseaux de l'air un refuge dans ses branches? Cet arbre, c'est l'Eglise, l'Eglise qui, ayant germé dans le cœur de quelques

hommes, grandit, rattache à la terre le ciel, rassemble tous les enfants de Dieu sous un commun abri, et étend au loin ses fortes racines sous le sol où nous marchons. Plantée au milieu du monde par la main de Dieu, elle y occupe une telle place que l'on n'y saurait toucher sans secouer la société tout entière. Aussi, tout le monde convient que la question d'Eglise, comme on l'appelle aujourd'hui, est l'une des plus graves qui s'agitent dans notre siècle. Révolutions, constitutions, progrès matériels, et jusqu'à la guerre lointaine, tout s'y rattache. On la voit surgir dans les contrées les plus distantes et au sein des communions les plus divergentes. Elle vient d'émouvoir nos Conseils, notre presse, nous-mêmes. C'est que nous y avons vu engagés les souvenirs les plus chers que nous aient légués nos pères, avec les plus graves intérêts de notre présent et de l'avenir de nos enfants. Dans ce vacillement des choses anciennes, dans ces perspectives de choses inconnues, nos esprits ont été ébranlés — jusques à quand?..... Crise salutaire, si elle nous oblige à sonder nos propres convictions! Mettons-la donc à profit pour envisager dans un esprit de piété la pensée du fondateur de l'Eglise sur son œuvre.

Si notre recherche est ainsi dirigée, nous serons maintenus au-dessus des opinions débattues, dans la calme et pure région de la vérité évangélique. Moi, j'aurai la confiance qu'en recommandant à votre méditation ces deux grands caractères auxquels la Parole de Dieu reconnaît l'Eglise : la foi et l'union, je ne risque point de m'égarer ; et vous, n'est-il pas vrai ? vous aimerez à entendre la pensée du Seigneur au travers des pensées des hommes qui se combattent.

Chrétiens, écoutez ce que l'apôtre vous déclare : « Vous êtes le corps de Christ et ses membres chacun en particulier. » Voilà la définition évangélique de l'Eglise. Est-ce bien l'idée qu'on s'en fait dans le monde ?

Aux yeux d'un grand nombre, l'Eglise est avant tout une institution sociale : c'est une œuvre de la nation, c'en est le lien spirituel. Il y a du vrai, sans doute, dans cette manière de voir ; toutefois, vous savez que la religion ne dépend pas des nationalités. C'est le christianisme qui a formé les sociétés modernes, non l'inverse. Dans l'antiquité, la nation faisait la religion ; on était de la religion de sa patrie, par cela seul qu'on en était citoyen.

Cela était alors inévitable ; il y a plus, cela était autorisé par l'exemple de Dieu même, qui avait institué une religion exclusivement nationale par la loi de Moïse. Mais le judaïsme a fait place à une économie toute nouvelle. Paul a combattu, au péril de sa vie, le préjugé religieux des descendants d'Abraham ; et Jésus-Christ, le fondateur du royaume spirituel, a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde. »

L'Eglise n'est pas non plus une simple institution de moralité publique. Elle est cela, sans doute, mais elle est autre chose et mieux. Pensez-vous qu'il puisse exister une morale quelconque qui ne procède d'un principe supérieur ? Et quand il se trouverait un individu qui fût moral par tempérament, par habitude prise, pensez-vous qu'une morale si peu solide pût servir d'appui à une société tout entière ? Non, point de morale sans principes, c'est-à-dire sans vérité, sans doctrine ; point d'œuvres sans foi, point de devoir sans Dieu. On n'a jamais fondé, on ne fondera jamais une association vivante et durable sur la seule qualité d'honnêtes gens ; et toutes les fois qu'on a prétendu réduire l'Eglise à ces proportions mesquines, on l'a rabaissée et dénaturée.

On ne réussirait pas mieux à faire d'elle une institution de vague religiosité, un hommage public rendu au Père commun et à la Providence, l'expression incolore du besoin religieux de la masse. Sans doute, ce besoin religieux est indispensable à la vie de l'Eglise, qui n'offrirait plus, privée de ce souffle, qu'un corps inanimé ; mais ce n'est pas ce besoin senti qui donne le repos à l'âme : c'est ce besoin satisfait. Prétendrez-vous la nourrir avec sa propre faim et sa propre soif? Cette faim, cette soif réclament un aliment ; et cet aliment, c'est la révélation de Dieu, c'est « le pain descendu du ciel. »

Vous venez de voir ce que l'Eglise n'est pas; apprenons maintenant de l'Evangile ce qu'elle est. Ecoutez d'abord son fondateur lui-même : « Là où deux, trois, sont assemblés en mon nom, là je serai au milieu d'eux. » Voilà son origine. A Pierre, qui vient de le confesser en disant : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant, » Jésus répond : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. » L'Eglise repose donc sur les fermes confesseurs et sur la ferme confession : voilà sa condition. « Allez, instruisez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-

Esprit, et enseignez-leur à faire tout ce que je vous ai commandé. » Voilà sa tâche, que l'apôtre reprend en ces termes : « L'Eglise (c'est-à-dire l'assemblée de Jésus-Christ) est la colonne et l'appui de la vérité. » Son rapport intime avec Jésus-Christ est également marqué par trois figures admirables, sous lesquelles l'Evangile nous la peint tour à tour. Elle y est comparée tantôt à une épouse dont Jésus-Christ est l'époux ; tantôt à un édifice dont Jésus-Christ est le fondement, et « nul n'en peut poser d'autre » ; tantôt, enfin, comme dans mon texte, à un corps dont Jésus-Christ est la tête. Cette dernière comparaison se présente souvent et sous les formes les plus imposantes. « Dieu a assujetti toutes choses sous les pieds de Jésus-Christ, pour être la tête de l'Eglise, qui est son corps. » — « Croissons en toutes choses dans celui qui est la tête, duquel tout le corps tire son accroissement, selon la force qu'il distribue dans chaque membre. » Aussi, quelle profession de foi demandait-on aux prosélytes de l'Eglise naissante? « Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé. »

L'Eglise est donc la societé des croyants, unis pour rendre témoignage à la vérité, c'est-à-dire à Jésus-Christ, qui s'est appelé lui-même « la vé-

rité. » En effet, mes Frères, tout ce que la société chrétienne proclame et propage dans le monde se rapporte à Jésus-Christ. Elle n'a d'autre signe que la croix de Jésus-Christ. Elle ne se nourrit que de sa parole ; elle ne vit que de sa vie. Elle ne voit Dieu qu'au travers de Jésus-Christ, unique et parfait médiateur entre le ciel et la terre. Elle témoigne, par sa seule existence, que notre race, déchue de sa première innocence, éloignée de Dieu, asservie à la mort, est perdue, si Dieu ne pourvoit à son salut ; et que l'histoire du monde a préparé ce salut par une série de révélations divines, qui ont abouti à la plus salutaire et à la seule parfaite entre toutes, à la venue de Jésus-Christ, image empreinte du Père et plénitude de sa divinité. Elle témoigne que l'amour divin, avec toute sa gratuité, toute sa sainteté, toute son efficacité, s'est montré à nous dans la personne de Jésus-Christ ; qu'il nous a été fait, de la part de Dieu, sagesse, justice, sanctification et rédemption, c'est-à-dire, qu'en lui seul réside tout le salut, toute la morale, tout le bonheur, tout ce que réclame l'humanité pécheresse et perdue, et « qu'il n'y a point d'autre nom qui ait été donné aux hommes par lequel ils puissent être sauvés. » Vous

voyez assez par-là que l'Eglise n'est pas une simple école de théories, une fabrique de dogmes, si j'ose ainsi dire. Non; elle repose sur une révélation; elle témoigne d'un fait : péché, sacrifice de la croix, résurrection, Saint-Esprit, vie chrétienne. Ce ne sont pas là de pures idées, des enseignements contestables : ce sont des faits, c'est toute une histoire. Quoi de moins incertain? Les apôtres ont parcouru le monde pour raconter « ce que leurs yeux avaient vu, ce qu'ils avaient touché de leurs propres mains, concernant la parole de vie. » Ils ont souffert pour ce témoignage toutes sortes de maux, la haine des hommes, et enfin le martyre. Une longue chaîne de témoins les rattache à nous, qui pouvons être témoins à notre tour. Car ces faits, ayant un côté spirituel, sont toujours présents dans le monde. Il y a tous les jours des âmes éclairées et sauvées, nourries de la Parole éternelle de Dieu, abreuvées des eaux vives de l'Esprit; il y a tous les jours des cœurs qui reçoivent cette « paix que Jésus-Christ ne donne pas comme le monde la donne »; et l'Eglise entière peut dire dans tous les temps ce que disaient à la Samaritaine ses concitoyens : « Ce n'est plus à cause de ce que tu nous as dit que nous croyons,

car nous l'avons entendu nous-mêmes, et nous savons qu'il est véritablement le Christ, le Sauveur du monde. »

Chargée de ce message de lumière et de vie, l'Eglise est destinée à prouver, par sa parole comme par ses œuvres, qu'il n'y a rien de bon ni de grand dans la nature humaine qui ne trouve à se satisfaire dans cette doctrine du Dieu-Homme crucifié pour le salut des hommes; que Jésus-Christ est le centre de l'histoire du monde comme de celle de l'âme, et que toutes les vérités, sociales ou morales, humaines ou divines, viennent aboutir à Celui qui est la vérité même. Ainsi, l'Eglise manifestera la pensée de son chef, comme le corps manifeste l'intelligence qui l'anime et le conduit; seulement, qu'elle s'applique à rendre son témoignage « non selon la lettre qui tue, mais selon l'esprit qui vivifie, » en l'inscrivant, non sur un parchemin, comme une enseigne à la porte de l'édifice, non sur des tables de pierre, mais sur « des tables de chair », c'est-à-dire dans les cœurs. Voilà l'Eglise selon l'Evangile. Si elle est autre chose, elle est infidèle à sa mission, elle n'a que le bruit de vivre, et, pour tout dire, elle n'est plus qu'un corps sans tête.

Toutes les Eglises particulières doivent tendre incessamment à réaliser cet idéal. Malheur à elles, si elles manquaient à leur premier devoir! Pour les juger sainement et sûrement, ne leur demandez donc pas si elles datent du seizième siècle ou du dix-neuvième, si elles s'appellent du nom de Luther ou de celui de Calvin, si elles se réclament de l'Angleterre, de l'Allemagne ou de Genève, si elles se vantent d'avoir une Confession de foi ou le libre examen, d'être aristocratiques ou démocratiques, unies ou non avec l'Etat. Informez-vous seulement si elles sont de vraies Eglises de Jésus-Christ, et si ellès ont l'ambition de répondre de mieux en mieux à leur destination. Qu'elles le prouvent en provoquant de la part de tous leurs membres un témoignage ferme et vivant de leur foi en Jésus-Christ.

Car, vous le comprenez sans peine, la foi d'une association telle que l'Eglise, ce n'est pas une foi simplemeut collective, qui n'appartient à personne en propre. C'est une foi qui a ses racines dans l'âme de chacun. Quelle que soit la constitution d'une Eglise, elle ne vaut que ce que valent ses membres. Ce sont les individus qui croient et qui sont la société des croyants. Ceci m'amène directement à vous.

Prenez garde! Quand vous pourriez méconnaître la vérité, qui réside en Jésus-Christ, et je ne sais quoi de divin qui respire dans tout son être, vous ne sauriez oublier que vous faites profession d'être ses témoins par ce nom seul de chrétiens que vous revendiquez, et par votre seule adhésion à une Eglise qui n'est rien si elle n'est pas son corps. Vous en faites profession en laissant vos noms inscrits sur la liste de ses membres, et en acceptant sa constitution, fondée, comme elle le donne à connaître dès le début, sur « l'inspiration divine des Saintes Ecritures, source et règle de la foi », et, par conséquent, sur leur enseignement, qui n'est autre que le salut par Jésus-Christ. Vous en faites profession quand vous présentez vos enfants au baptême, et quand vous les envoyez à l'instruction religieuse. Vous en avez fait profession quand vous êtes venus vous-mêmes demander la confirmation, et, depuis, chaque fois que vous avez participé à la sainte Cène. Vous en faisiez profession quand vous invoquiez la bénédiction divine sur votre mariage par le ministère évangélique. Vous en faites profession quand vous appelez au lit de vos mourants et dans la maison de deuil les consolations de la foi. — Car, enfin,

quand vous présentez cet enfant au baptême, que faites-vous? Vous reconnaissez que son âme a besoin d'être affranchie du péché qui pèse sur toute sa race, lavée dans le sang de Jésus-Christ et baptisée de son Esprit, pour participer avec lui à la vie éternelle. Quand vous recevez ce pain et ce vin, emblêmes du corps et du sang du Seigneur, que faites-vous? Vous reconnaissez que vous avez été rachetés par son sacrifice. Quand vous vîntes confirmer en personne le vœu de votre baptême, que faisiez-vous? Vous reconnaissiez que le peuple de Jésus-Christ est un peuple qui se recrute, non par la naissance, mais par la conviction personnelle, « un peuple de franche volonté ». Oui, vous dis-je : vous confessez Jésus-Christ par tous les actes les plus solennels de votre vie ; ces actes sont de faux semblants, ce sont des profanations s'ils ne signifient pas ce que je viens de supposer..... Hélas ! ne faut-il pas l'avouer? Cette profession est trop souvent entachée d'irréflexion, de formalisme. Toutefois, j'espère mieux de vous. Non, vous ne voudrez pas vous abandonner à une aveugle routine dans une affaire aussi sérieuse ! Vous ne voudrez pas laisser penser au monde et à l'Eglise que vous appartenez à Jésus-Christ sans lui

appartenir en vérité. Vous ne le pouvez pas : ce serait compromettre également votre propre dignité et la dignité de l'Eglise; je dis plus, votre propre sincérité, et la sincérité de l'Eglise. Cela est bien grave ; souffrez que j'insiste encore.

Si quelques-uns m'accusaient d'exagérer la portée de leur adhésion à l'Eglise, voici ce que je leur répondrais : J'en conviens, vous avez quelque apparence de raison devant la coutume et l'opinion ; mais avez-vous raison devant votre conscience, devant Jésus-Christ? Jésus-Christ vous commande de choisir : ou soyez réellement ses témoins et ses membres, ou bien soyez assez honnêtes pour ne demeurer pas dans son Eglise; faites-vous rayer de ses listes, ne votez plus dans son sein, sortez de ses rangs ! Nous pleurerions sur votre défection, mais nous la tiendrions pour honorable, si elle n'était pas le signe extérieur d'une défection intérieure, et nous ne laisserions pas d'espérer que cette retraite volontaire pourrait devenir pour vous la plus salutaire des épreuves, lorsque, égarés dans l'aride désert des négations du siècle, vous sentiriez s'allumer dans votre cœur, pour la première fois peut-être, la soif du Dieu vivant.

Sortez !.... Mais qu'ai-je dit? Vous détacher du

corps de Christ? Et à qui donc iriez-vous? Quel autre a les paroles de la vie éternelle? Où serait désormais votre recours contre la sainteté de Dieu? où serait la lumière d'une vie meilleure dans cette vallée de la mort? où serait le principe d'une éducation solide pour vos enfants? où serait la règle souveraine du vrai et du faux, du bien et du mal? où serait la force de résister au péché? Et que deviendriez-vous, enfin, dans ce triste monde, sans Dieu et sans Sauveur?

Quant à vous, qui acceptez les obligations imposées aux membres de l'Eglise, je vous en conjure au nom de la vérité et de Jésus-Christ, acceptez-les avec une droiture qui puisse servir d'exemple à tous. Rendez-vous raison à vous-mêmes de votre foi, pour en pouvoir rendre raison devant les hommes. Ne vous résignez pas, en matière de foi, à un vague que vous ne souffririez ni dans l'administration de vos affaires, ni dans vos opinions politiques. Ne craignez pas de vous examiner vous-mêmes sur votre doctrine, comme si vous deviez trouver le vide au fond de cet examen. Recherchez ces expériences personnelles et vivantes, qui sont les meilleures garanties de la vérité. Gardez-vous surtout de laisser l'habitude se

substituer à la conviction : si vous allez au temple, allez-y pour votre compte, non parce que vos pères y sont allés et que tout le monde y va. « Tout ce qui ne se fait pas de foi est un péché. Bienheureux est celui qui ne se condamne point lui-même dans ce qu'il approuve. » Bienheureux est celui qui peut dire : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé ! » « Je n'ai point honte de l'Evangile de Christ ; » et malheur à moi si je ne le confesse !

Jésus, chef de l'Eglise, n'est pas seulement la vérité : il est la vie. Ses témoins doivent être aussi ses « imitateurs », tirant de lui leur vie et « marchant comme il a marché lui-même. » Il est venu pour communiquer à l'homme une vie parfaite, qu'il a érigée en loi de son royaume. Pour entrer dans l'Eglise, il faut naître de nouveau, être baptisé de l'Esprit, renoncer au mal. Il ne suffit pas de professer la vérité : il faut la croire. « Tous ceux qui me disent : Seigneur ! Seigneur ! n'entreront pas dans le royaume des cieux, mais ceux-là seulement qui font la volonté de mon Père. » Les chrétiens sont appelés *les fidèles* quant à la foi, *les saints* quant à la vie. Gardons-nous de rien rabattre de cette obligation : c'est assez que notre faiblesse nous retienne incessamment au-

dessous de notre devoir, sans que nous poussions l'infidélité jusqu'à rabaisser notre devoir à la mesure de notre faiblesse. Reconnaissez que la vie des chrétiens doit trancher avec la vie du monde..... Ne criez pas à l'orgueil spirituel. Ce que vous entendez condamner sous ce nom, et avec raison, c'est la vie des Pharisiens, ce n'est pas celle de Jésus-Christ. Non, ce n'est pas Jésus-Christ, doux et humble de cœur, qui inspire l'orgueil spirituel; ce n'est pas Jésus-Christ, la sainte victime, venue non pour condamner, mais pour sauver, de qui l'on pourrait apprendre l'égoïsme et les jugements amers. Ce qu'il enseigne à ses disciples, c'est un esprit de sainteté, qui les rend sévères avant tout pour eux-mêmes, et qui, sans rompre avec le monde, se préserve de ses sensualités et de ses mensonges. (Jean XVII, 13.) Oui, chrétiens, voici ce que Jésus-Christ demande de vous : c'est que vos mœurs protestent, sans faste et sans éclat, contre les mœurs mauvaises du monde ; que la charité de vos rapports mutuels reprenne l'égoïsme des rapports des gens du monde entre eux, et que, devenus par votre foi des hommes nouveaux, vous glorifiiez ainsi l'Esprit qui vous a transformés. Unir une résistance courageuse contre l'er-

reur et le mal à cette charité intelligente qui a compassion de l'errant et du pécheur; un zèle ardent pour la vérité à cette obéissance patiente et douce qui fait sa nourriture de la volonté du Père: — c'est un secret que votre Maître saura vous apprendre par ses exemples comme par ses préceptes.

Il y a plus : la consécration intérieure ne suffit pas. Comme les membres du corps ont à servir la tête pour exécuter ses volontés, ainsi vous devez vous employer, « chacun en particulier », chacun selon son aptitude et sa position, pour la cause du Maître. Tous, oui tous, pasteurs ou laïques, hommes ou femmes, savants ou simples, vous êtes des ministres de Jésus-Christ, « vous êtes la race élue, la sacrificature royale, la nation sainte, le peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de Celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière. » Tous ministres de Jésus-Christ! S'il est une vérité qui soit propre à l'Eglise protestante, et qu'il nous importe de mettre en lumière aujourd'hui, s'il en est une qui appartienne au cœur de l'Evangile, c'est bien celle-là. Laissez-vous en pénétrer; dépouillez-vous des préjugés qui pourraient l'é-

touffer. Plus vous vous associerez à notre ministère pastoral, par l'exercice de ce ministère universel, plus vous y reconnaîtrez un précieux privilége. L'appui que vous prêterez de la sorte à ceux que vous avez choisis pour vos conducteurs, les animera d'un nouveau courage, et il ne restera plus qu'à persévérer dans cette voie salutaire, pour faire de ce troupeau, non-seulement un peuple de vrais adorateurs de Dieu, mais une association puissante à renouveler la face de notre pays.

Il est si vrai, d'ailleurs, que ce ministère est le vôtre, que tout vous l'impose: Jésus-Christ, votre Sauveur et votre Juge, qui « ne vous confessera devant son Père que si vous l'avez confessé devant les hommes; » le sang et les larmes de vos pères persécutés pour la justice, et dont vous n'êtes les enfants que si vous imitez leur renoncement; les souvenirs du passé, les intérêts du présent, les promesses ou les menaces de l'avenir. Que dis-je? Le monde lui-même vous l'impose à sa manière, en se scandalisant quand il ne vous le voit pas exercer. O mon Dieu! quel privilége d'être saintement obligés par notre position et par notre nom même! Mais quelle responsabi-

lité ! « Qui est suffisant pour ces choses ? » Cela est impossible aux hommes, « mais tout est possible à Dieu. » Courage ! chrétiens ; plus vous prendrez au sérieux votre rôle dans l'Eglise, plus vous y serez soutenus par les secours et les stimulants que Dieu vous y a préparés !

Si l'Eglise porte sur son cœur cette parole : « Vous êtes les membres de Christ ! » elle y portera aussi cette autre parole sacrée : « Vous êtes les membres les uns des autres. » C'est sans doute à dessein que l'apôtre, poursuivant la même figure dans nos deux textes, y a réuni les deux caractères fondamentaux et inséparables de l'Eglise. Tant qu'elle demeure l'institution du témoignage évangélique, elle se montre en même temps l'institution de la fraternité spirituelle ; — de la fraternité ! ce bien qu'on cherche partout, mais vainement ailleurs. Parce qu'elle est un besoin pour nous, Dieu a fondé une société où la religion la produit, et qui devient ainsi le foyer de l'amour fraternel. « Vous n'avez qu'un seul Maître, et vous êtes tous frères, » a dit Jésus-Christ. La croix groupe autour d'elle le peuple chrétien, pour mon-

trer à l'humanité si divisée par le péché, qui lui donnera la fraternité véritable.

Et ne pensez pas que tout ce que l'Eglise fait pour révéler la fraternité, se borne à en proclamer le saint devoir. Avant d'être sa devise; cette vertu est sa vie; elle est l'œuvre de Dieu dans son sein. Tous ceux qui sont membres de Jésus-Christ sont unis, parce qu'ils ont un même esprit, l'Esprit de Christ. Ils se rencontrent dans une voie commune, où les pousse la même main puissante et mystérieuse. Ils passent par des émotions semblables; l'histoire intérieure de l'un est celle de l'autre. C'est assurément un spectacle étrange pour le monde, que cette ressemblance profonde qu'il trouve entre les chrétiens de tous les temps, de toutes les dénominations, de tous les degrés de culture. Prenez-en deux, de situation, de caractèrse entièrement différents, et suivez-les dans les expériences de la vie chrétienne. Voyez-les dans la tentation : la résistance est diversement accidentée et prolongée; mais, chez tous les deux, même attachement au devoir, même sentiment de leur faiblesse, même invocation du nom de Christ, même gage de victoire dans la présence du Saint-Esprit. Voyez-les dans le deuil : les larmes inon-

dent le visage de l'un, la résignation brille dans les yeux de l'autre ; mais tous les deux fixent le même regard de foi sur Celui qui est la « résurrection et la vie. »

Cette communauté qui est entre eux, les chrétiens en ont conscience, et ils se devinent par une sorte d'attrait mutuel. En douteriez-vous? J'en appelle à votre expérience. N'avez-vous jamais entendu ce langage inarticulé, mais intelligible pour l'âme, qui circule dans une foule agitée d'une même émotion? Etranger à votre voisin, vous compreniez son regard qui cherchait le vôtre ; en un instant vous étiez d'intelligence. Ne vous est-il pas arrivé plus d'une fois, en voyant un vrai disciple de Jésus-Christ, en l'entendant parler, ou seulement en lisant ses écrits, de sentir une sympathie profonde s'établir entre vous et lui? « Comme le visage répond au visage dans l'eau, le cœur d'un ami répond à son ami. » On raconte que deux voyageurs égarés se rencontrèrent dans une solitude lointaine. Il n'y avait rien de commun entre eux, ni pays, ni langage ; ils ne pouvaient s'entendre ; l'un d'eux s'écrie : « Alléluia ! » — « Amen ! » répond l'autre en lui saisissant la main ; ces deux mots, le mot de l'adoration, le mot de la prière,

les mêmes dans toutes les langues, venaient de révéler à chacun un frère dans l'autre. C'est ainsi que les cœurs chrétiens s'entendent par un langage qui pénètre plus avant qu'aucun autre, et qui s'entend à travers les espaces et les âges. Des milliers de voix répondent à toute voix qui témoigne en faveur de ces vérités dont Dieu a fait le patrimoine de toute la chrétienté. Là réside le lien de ce qu'on appelle l'Eglise invisible, de cette Eglise qui n'est ni d'un lieu, ni d'un temps, ni d'une forme, mais qui est spirituelle, universelle et immortelle. Si ce n'est pas encore là la fraternité réalisée, c'en est du moins le sûr et unique fondement.

Je n'hésite pas à le dire, car il faut faire ici une importante réserve, la fraternité chrétienne, qui n'est fondée que sur la conviction, ne dure que dans la vérité. C'est pourquoi, si vous voulez qu'elle vive dans notre Eglise, faites que la foi individuelle s'y marque avec plus d'énergie. Ne pensez pas qu'on y puisse suppléer par une commune forme, ni qu'il suffise de porter le même nom, d'accepter les mêmes autorités, de venir, de temps à autre, s'asseoir sur les mêmes bancs; rapports nécessaires pour manifester la fraternité

là où elle existe, mais absolument incapables de la produire là où elle manque.

Et d'abord, je vous le demande, comment une forme commune pourrait-elle unir des croyants et des incroyants? Ils sont frères en Adam, sans doute; mais ils ne sont pas frères en Jésus-Christ, tant qu'ils n'ont pas la même relation avec lui. Jésus-Christ lui-même, qui s'est fait le frère de l'homme, n'a-t-il pas dit: « Qui n'est pas avec moi, est contre moi? » Paul, le grand champion de l'unité religieuse, n'a-t-il pas dit en parlant des mondains : « Que personne ne vous séduise par de vains discours; n'ayez aucune part avec eux; — qu'y a-t-il de commun entre le fidèle et l'infidèle? » Et Jean, l'apôtre de l'amour, n'a-t-il pas écrit une parole qui nous paraîtrait dure partout ailleurs que sous sa plume inspirée : « Quiconque s'écarte de l'enseignement de Christ, n'a point Dieu. Si quelqu'un vient à vous, et n'apporte point cette doctrine-là, ne le recevez point. » Ces déclarations sévères de l'Evangile sont d'accord avec la voix de la conscience et de l'expérience. Entre la manière d'être, de penser et d'agir, des croyants et des incroyants, il y a une trop grande dissemblance, pour qu'ils se sentent associés par

cette sympathie intime qui porte le beau nom de fraternité. — J'en appelle à votre bon sens. Comment voulez-vous que des chrétiens regardent comme leurs compagnons d'œuvre en christianisme ceux qui rejetteraient Jésus-Christ? Exigerez-vous de moi, sous couleur de charité, que je donne le change à ma conscience, et que je fasse bon marché de l'intégrité de mes sentiments? Il faut de la franchise, de la confiance mutuelle pour la fraternité; autrement, celle-ci n'est plus qu'une fiction. Non, le vrai avant tout, au fond de tout, pardessus tout. Persuadez donc aux incroyants que, s'ils persistaient à demeurer tels, ils perdraient moralement le droit de bourgeoisie dans l'Eglise, dans cette Eglise qui n'est ni à eux, ni à vous, mais à Jésus-Christ; et pressez leur conversion avec une charité d'autant plus ardente, que la condition de leur union avec vous est leur union avec Jésus-Christ. Croyez-le bien : quand vous maintiendrez ainsi la « vérité dans la charité », la bienveillance des rapports temporels n'y perdra rien, tandis que la fraternité véritable y gagnera tout; et votre fidélité aura rendu un aussi grand service à la société qu'à l'Eglise.

Il ne saurait pas davantage y avoir d'unité entre

les croyants et les indifférents. On parle beaucoup, en ces temps-ci, de tolérance, et assurément rien n'est plus beau : mais il y a tolérance et tolérance. Il y a celle qui vient du respect pour les consciences, et il y a celle qui vient du dédain pour les consciences ; elles n'ont de commun que le nom. Oui, sachez tolérer toutes les opinions sincères ; faites plus : provoquez-en la libre expression ; mais ne croyez pas devoir, pour cela, confondre la vérité et l'erreur, abdiquer votre conviction propre, ou la faire taire par ménagement, et tendre la main d'association à ceux qui ne cherchent pas l'autel pour vous y tendre la leur. La fraternité dans l'indifférence cesse dès que les convictions vives se réveillent ; et une société religieuse qui n'aurait pas de plus fort lien, loin de résister aux secousses de la vie, comme un corps vivant, risquerait de se démembrer, comme un automate, au premier choc.

Vous voyez donc à quel prix nous retiendrons la fraternité, car, plus elle est belle, plus il faut se donner de garde de la dénaturer. Encore une fois, croyons chacun personnellement ; soyons chrétiens pour être frères ! Une profession toute simple, prise dans la moëlle du sentiment évangélique, suffit pour cela. Sais-tu que tu as besoin

de salut? Reconnais-tu qu'en Jésus-Christ est le salut de l'homme, le tien, le mien? Veux-tu suivre Jésus-Christ? Ou, plus brièvement encore, aimes-tu Jésus-Christ? Prends ma main, nous sommes frères!

Il ne faut pas perdre de vue qu'une fraternité ainsi établie comporte des diversités. L'apôtre l'indique assez clairement, lorsqu'il dit : « Nous sommes un seul corps, quoique nous soyons plusieurs ; » il y a diversité de dons, mais il n'y a qu'un même esprit. L'œil ne peut pas dire à la main : « Je n'ai que faire de toi. » Au reste, cette diversité est inévitable : elle tient, d'un côté, à la variété de nos besoins ; de l'autre, à l'étendue de la vérité, que nul ne peut embrasser tout entière. La religion étant une alliance entre Dieu et l'homme, les uns insistent de préférence sur la part de Dieu, les autres sur la part de l'homme : de là des contradictions souvent plus apparentes que réelles. Aussi ces diversités se rencontrent-elles déjà dans la primitive Eglise, et entre les apôtres eux-mêmes.

Si donc nous voulons que la fraternité spirituelle s'accroisse, acceptons ce que l'Evangile accepte. Il ne suffit pas de dire : « Ceux-ci pensent

d'une manière, et ceux-là d'une autre; laissons les libres. » Il faut se demander : Pourquoi pensent-ils ainsi? Que peut-il y avoir de fondé dans leurs sentiments? Il faut interroger les convictions des uns et des autres, avec l'espoir de trouver du vrai des deux côtés, selon cette parole : « Examinez toutes choses, et retenez ce qui est bon. »

Vous, hommes de logique, comprenez ces hommes de sentiment, à qui la vérité parle un langage assez clair pour le cœur, quoique parfois confus pour l'esprit. Vous, hommes de sentiment, comprenez ces hommes de conscience, justement préoccupés de l'idée du devoir, mais qui vous paraissent raides, sans onction. Vous, hommes d'action, comprenez ces hommes de pensée, qui déclarent servir la même cause que vous, en cherchant l'accord de la vérité révélée avec la raison et la science humaines.

Alors, voici ce qui arrivera : Vous cesserez de vouloir vous imposer aux autres. Pour les gagner, vous commencerez par travailler sur vous-mêmes. Eh! quel est celui de nous à qui rien ne manque? Elargissons donc nos esprits et nos cœurs! Dépouillons ces jugements exclusifs, qui sont un

reste du vieil homme. Sachons concilier l'humilité avec la fermeté; sachons discerner le souffle de l'Esprit partout où il souffle, et ne nous lassons pas que nous n'ayons ajouté « à la vertu la foi, à la foi la science, à la science la piété, à la piété la charité, et à la charité l'a nour fraternel. » De vrais chrétiens, jaloux d'obéir au précepte : « Edifiez-vous les uns les autres, » répudieront ce silence qu'on affecte trop souvent en matière religieuse. Ils voudront recevoir et donner tour à tour, dans un commerce ouvertement sérieux avec leurs frères. Echange bienfaisant! Oui, il n'y a pas jusqu'au moindre entre tous qui n'ait quelque don de l'Esprit à communiquer au plus grand. (Rom. I, 12.) Echange nécessaire pour parvenir à une fraternité cimentée par la reconnaissance, et concourir à l'édification du corps de Christ, jusquà ce que, selon la parole de l'apôtre, « nous nous rencontrions tous dans l'unité de la foi, dans l'état d'homme accompli! »

C'est alors que trouveront leur pleine utilité les divers moyens mis en œuvre aujourd'hui pour rallier les amis de la religion, toutes ces associations bienfaisantes ou missionnaires, provoquées par notre mouvement religieux. C'est un spectacle

réjouissant dans notre chère Genève, que ces nouveautés; mais, sans le progrès que nous appelons, elles risqueraient de faire autant de mal que de bien. Il faut qu'elles servent aux chrétiens fidèles à se compter, à se discerner, à s'entr'aider, pour être à l'Eglise ce « levain qui fait lever toute la pâte. » C'est alors que l'on reconnaîtra avec joie que ce lien de la conviction chrétienne, loin de relâcher les autres, ne fait que les resserrer en les consacrant. La vie de l'amitié, la vie de la famille, la vie nationale, y trouveront un puissant secours, non une concurrence dangereuse. Vous donc, qui aimez votre patrie d'une affection toute filiale, et qui n'avez rien plus à cœur que de la voir en paix, ne craignez pas d'entendre appeler les fidèles à une foi plus caractérisée. C'est cela seul qui peut restaurer l'esprit de famille que vous enviez à nos pères, et en transmettre le secret à nos enfants!

Mais cette fraternité, pensez-vous l'avoir? Si deux d'entre vous étaient poussés vers quelque rivage lointain, le premier mot échangé entre eux sur notre Genève, son lac, ses clochers, suffirait pour les attacher l'un à l'autre... Eh bien! sur cette terre d'exil, éprouvez-vous une émotion semblable à vous sentir unis comme citoyens de la cité per-

manente, comme membres du corps éternel de Christ? Question que je vous laisse à méditer.

Si vous y répondez négativement, c'est que, tout protestants que vous êtes, vous n'êtes pas encore des membres accomplis de la société chrétienne. De là toutes ces craintes sur l'avenir de notre communauté. Je vous le dis : un peu plus de foi personnelle, et vous ne redouterez plus qu'aucune révolution puisse la pousser hors de la largeur de Christ, dans une division indéfinie, ni la réduire à je ne sais quelle poussière de sectes. A Dieu ne plaise ! Cela ne sera pas possible ; nul n'y songera, nul n'en voudra. Oui, si la maison n'était assise que sur le sable mouvant des opinions humaines, pour peu que la pluie tombât, que les torrents et les vents vinssent la battre, les pierres se disjoindraient et crouleraient éparses ; mais si elle est assise sur « le rocher des siècles », les pierres vives qui en forment la structure resteront attachées les unes aux autres, et du fer même ne prévaudra point contre elle !

Que cette institution de l'Eglise est excellente ! qu'elle est extraordinaire ! Les hommes ont-ils

jamais fait, ont-ils jamais conçu quelque chose de semblable? C'est qu'elle ne vient pas d'eux. L'Eglise est née de la croix de Christ, de « cette folie de Dieu, qui est plus sage que la sagesse des hommes. » Voilà pourquoi elle accomplit le double rêve des sociétés humaines. D'un côté, elle affranchit : elle exerce les esprits et les caractères; elle fait appel à la conviction personnelle, dont elle tire sa force et sa vie; elle sollicite les puissances les plus intimes des cœurs; elle rend les hommes libres, enfin, parce qu'il n'y a que la conviction qui fasse l'âme libre. « Là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté. » — De l'autre, elle nous fait entrer dans une unité dont Dieu est le commencement, le milieu et la fin. Où chercher un lien plus fort et plus durable? Nous sommes admis dans la communion du Père et du Fils; nous devenons membres d'une société qui compte dans son sein les patriarches, les prophètes, les apôtres, les bienheureux, les intelligences les plus hautes et les plus humbles, où tous ne sont qu'un cœur et qu'une âme, et où le ciel et la terre s'entre-répondent, pour le temps et pour l'éternité! Comment ne nous écrierions-nous pas avec le Psalmiste : « Ce sont des choses magnifiques qui se disent de toi, ô cité de Dieu! »

Allez maintenant, mes Frères, et, de ce regard que nous venons de jeter ensemble sur le corps de Christ, recueillez un nouveau sentiment de confiance et de légitime hardiesse. Que d'autres s'inquiètent des attaques dirigées contre l'Eglise, qui ne sont fortes que des misères que les hommes ont mêlées à l'œuvre de Dieu. Pour vous, heureux et fiers de vous ranger parmi les défenseurs de la plus belle des causes, ne vous préoccupez que de vous montrer dignes de la servir ! — Allez, et songez que le soin de sa prospérité spirituelle est votre affaire, à vous, à chacun de vous. Rappelez-vous ce « chacun en particulier » de mon texte ; que chacun, en particulier, se dise : Je suis le témoin de Jésus-Christ ; je suis son ministre, comme chacun des frères qui me sont associés dans mon œnvre. — Allez, ouvriers avec Dieu, préparer en vous et parmi vous cette Eglise meilleure, après laquelle toute la chrétienté soupire, comme dans le travail de l'enfantement !

Et toi, ô notre Dieu ! qui as voulu recueillir tous tes enfants « en un seul troupeau et sous un seul berger », rends-nous « purs et irrépréhensibles au milieu de la génération corrompue, reluisant comme des flambeaux au monde ! » Fais que tous,

d'un même cœur et d'une même bouche, nous te glorifiions sur cette terre, Père de notre Seigneur Jésus-Christ! jusqu'à ce que, recueillis au ciel, dans la communion des Saints, nous goûtions ce repos éternel, où Dieu sera tout en tous! Amen.

MARIETTE,

OU

UN PASSAGE DE LA BIBLE.

I.

ATTALENS.

Attalens, village fribourgeois sur la limite du canton de Vaud, à deux heures au-dessus de Vevey, est situé dans une des vallées les moins fréquentées de la Suisse : la construction d'une grande route ne date que de cette année. Rien de plus rare que l'apparition d'un voyageur ou d'un Veveysan dans cette vallée, bijou de la nature, enfermée entre deux collines boisées, et cachant dans les douces ondulations du terrain une cen-

taine de chaumières, dominées par un château délabré dn seizième siècle. Tout ce paysage est repos, fraîcheur et santé; les yeux n'y sont pas fatigués par le mouvement incessant d'ouvriers entassés sur un grand domaine, par cette animation du travail, dont quelques citadins regardent la vue comme un des plaisirs de la campagne, mais qui, en réalité, ne sert qu'à distraire de la contemplation de la nature. La vigne, dont la culture si pénible boit la sueur du paysan, n'atteint pas ce plateau, qui est une solitude vivante, où l'on devine plutôt qu'on n'a la présence de l'homme. On respire, sous ces arbres, un air pur et tonique; la brise, faisant à peine frissonner les branches les plus élevées des sapins, apporte des émanations balsamiques des bois et des fleurs de la montagne; mais, quand le vent de la tempête précipite les nuages chargés de foudre, quand l'éclair bondit, oh! alors le tonnerre prolonge d'échos en échos ses effroyables roulements; la forêt, dont chaque arbre mugit, semble le foyer de l'ouragan près de convertir en un désolant chaos cette vallée naguère si paisible et si riante, mais qui ne tardera pas à redresser ses plantes rafraîchies et embaumées des aromes les plus pé-

nétrants. On a peine à comprendre comment une population de 5 à 600 âmes peut trouver sa nourriture dans un si petit espace; mais cette population laborieuse et intelligente n'est pas flétrie par la passion du vin; quelques champs, quelques vergers, des prairies bien morcelées et sans haies pour la plupart, suffisent aux habitants, qui savent tirer parti du plus petit coin de terre, de l'ombre même des rochers et des bois.

Dès le milieu de juin jusqu'à la fin d'août, une troupe d'enfants se dispersent dans la campagne, cherchent des fraises et des framboises, vont les vendre à Vevey, et cueillent chaque année, autour des buissons, un revenu de plus de 1,000 francs, qu'ils échangent contre du pain et d'autres objets également indispensables à la vie. On en voit chaque jour quelques-uns, chargés de leurs petits paniers, braver gaiement la pluie ou la chaleur du soleil, supputant, le long des sentiers, le prix qu'ils sauront obtenir, et remonter avec leur pécule, tout fiers des provisions qu'ils ont achetées, ou des centimes qu'ils remettent fidèlement à leurs mères.

II.

MARIETTE.

Mariette avait douze ans. Appartenant à une famille pauvre et nombreuse, elle avait été appelée à Genève, à l'âge de cinq ans, par la bonté d'une parente sans enfants, qui tenait une petite boutique d'épicerie, et qui s'était proposé d'élever Mariette, en la mettant en état de gagner sa vie. Elle l'avait placée d'abord à l'Asile de l'Enfance de Rive, puis dans l'école primaire des Boucheries, en la faisant inscrire, en même temps, pour des leçons de travail et de religion, au local du Fort-de-l'Ecluse. Ce fut, hélas! tout ce que cette parente put faire pour Mariette. Elle nourrissait bien d'autres projets. Heureuse des dispositions et des sentiments de cette chère enfant, elle la voyait déjà, dans son active pensée, enrichie d'un beau talent, aider, par son gain, à ses frères et à ses sœurs, la soutenir elle-même dans ses derniers pas, et hériter, avec sa suprême bénédiction, sa petite fortune, mise à part pour l'enfant de son cœur. Mais

une cruelle maladie, puis la mort, qui frappa inopinément cette parente, fit évanouir ces beaux rêves, en dévorant les épargnes d'une vie économe, et en laissant Mariette dans les larmes, la misère, et dans la privation bien plus triste de l'instruction chrétienne qu'elle recevait les jeudis et les dimanches. Il fallut dire adieu à ses compagnes, à sa maîtresse, et reprendre, avec son petit trousseau, la route d'Attalens et la vie des enfants de son village. Au début de l'existence, les impressions sont fugitives, et Mariette, avec la légèreté de son âge, dans les occupations plus faciles et plus libres de la campagne, ne regretta pas longtemps le travail et les leçons de l'école de Genève.

III.

LA BOURSE TROUVÉE.

Un jeudi, après midi, Mariette était descendue à Vevey vendre un panier de fraises qu'elle avait cueillies, le matin, en menant paître ses deux

chèvres. Elle remontait avec une livre de farine, et elle traversait le sentier qui, passant devant la ferme du Burgos, mène à Attalens par le bois du Gros-Guillot. Devant elle montait aussi Mme X., de Genève, qui chaque année passait, avec sa famille, un mois ou deux au Burgos.

Mme X., en tirant son mouchoir de sa poche, en fit sortir, sans s'en douter, une bourse, qui tomba sur l'herbe. Mariette, qui était à peu de distance, l'aperçut, s'élança, releva la bourse, et son premier mouvement fut de se hâter pour rejoindre Mme X., qui, dans ce moment, entrait dans la cour de la ferme. La jeune fille allait l'atteindre, quand elle fut retenue par la vue du chien redouté, qui aboyait joyeusement autour de sa maîtresse. N'osant pas avancer, elle s'arrêta quelques instants en dehors de la cour, dans l'espérance que Mme X. sortirait ou la remarquerait; mais celle-ci étant rentrée dans son appartement, Mariette continua sa route avec la bourse, et tout un monde de sentiments et de pensées qu'allait faire éclore la vue de cet argent.

Arrivée à la limite du Burgos, elle se retourne, et elle éprouve une secrète joie en n'apercevant ni Mme X., ni aucun de ses enfants : sa main serre

alors avec force cet argent, qui ne lui appartient pas, sans doute, mais qui n'est plus dans la possession de sa légitime propriétaire, et, agitée d'un sentiment dont elle ne se rend pas compte, elle franchit à la hâte l'espace qui la sépare du bois du Gros-Guillot. Au lieu de suivre le sentier qui débouche dans la vallée, elle se jette à droite et s'assied au pied d'un sapin, près d'un rocher. Alors elle prolonge autour d'elle un regard inquiet, et, après s'être assurée qu'elle est bien seule, elle ouvre la bourse, et en répand le contenu sur sa robe. Deux écus de 5 francs, puis cinq, six, sept, huit pièces de monnaie, en tout 11 fr. 40 c. Jamais, depuis qu'elle est à Attalens, elle n'avait vu une telle fortune. Elle la replace soigneusement et sans bruit dans la bourse, qu'elle enfonce dans sa poche, sans que ses doigts l'abandonnent, tant elle craint maintenant de perdre ce trésor. Pensive, elle reprend le chemin de la chaumière; elle aperçoit une de ses compagnes qui s'avançait pour lui causer, et, au lieu de ce babil innocent et joyeux auquel elle avait plaisir à se livrer, elle lui jette ces mots, en pressant le pas : « Je n'ai pas le temps ! » Ordinairement elle montrait avec orgueil, à sa mère, le produit de sa vente; elle

racontait les petits incidents de la route, ce qu'elle avait vu à Vevey, qui lui avait acheté sa cueillette; ce jour, elle déposa sur la table son cornet de farine et quelques centimes, ne mangea qu'une partie de son frugal repas, se coucha plus tôt qu'à l'ordinaire, sans attendre qu'on le lui dît, sans faire sa prière accoutumée.

Que s'était-il donc passé dans cette enfant depuis qu'elle avait trouvé cette bourse, sans avoir pu la rendre?

Hélas, la pauvre petite avait ouvert son cœur à un hôte odieux: le démon de la convoitise s'en était emparé, et son âme était devenue le théâtre d'un de ces combats terribles, quoique silencieux, où le bien et le mal se disputent un cœur avec acharnement, et déjà le démon avait fait des progrès. De quel côté sera la victoire?

IV.

IRRÉSOLUTION.

Mariette s'était endormie avec peine, sans bien comprendre ce qui se passait en elle, sans pou-

voir donner un nom au sentiment qui l'envahissait peu à peu.

Son sommeil fut agité et plein de rêves ; par moment, un bruit argentin bourdonnait à ses oreilles, et il lui semblait qu'elle voyait une quantité de pièces de cinq francs qui sortaient d'une fontaine et en remplissaient le bassin ; puis c'étaient des écus qu'elle cueillait dans les bois, au lieu de fraises, et, plus elle avançait, plus elle en trouvait, au point qu'elle ployait sous sa charge et ne pouvait plus souffler; ensuite, ce n'était qu'une pièce d'argent qu'elle avait aperçue au bord d'un précipice, près d'un voyageur endormi ; sans bruit elle s'en était approchée, l'avait déjà saisie, quand, à un brusque mouvement de l'étranger, le pied lui avait manqué, la pièce lui avait échappé, et Mariette roulait le long de l'abîme sans fond, haletante, après la pièce qui roulait plus vite encore, et poursuivie par le voyageur armé d'un couteau. — Enfin, le soleil vint briller sur la tête de Mariette, à travers les arbres du petit verger verdoyant devant la chaumière. Délivrée de ce cauchemar, elle respira avec joie en se réveillant, et au milieu de la confusion d'idées qui se pressaient dans sa tête, elle étendit la main

vers sa robe, sentit la bourse dans la poche, et démêla vite les rêves de la réalité. Ici encore, si elle avait cédé à son premier mouvement, elle eût tout raconté à sa mère, et rapporté la bourse à la ferme du Burgos ; la victoire lui serait restée. Mais quand elle se fut habillée, sa mère lui adressa un reproche pour un oubli assez facile à réparer, et l'aveu fut refoulé par cette réprimande. Il faut si peu de chose pour étouffer nos meilleures résolutions ! Mariette sortit pour aller chercher de l'eau, vaquer dans le jardin à quelques travaux ; mais vingt fois sa main se porta à la bourse, dont le contact lui devenait de plus en plus fatal. Elle rentra pour déjeûner, décidée à ne rien dire, à ne rien rendre. Les deux chèvres attendaient impatiemment qu'on vînt les mener au bois ; c'était pour Mariette le moment le plus heureux de la journée ; elle était si contente de voir la gaîté et les gambades de ces animaux, de leur prodiguer ses plus douces amitiés, ses mots les plus tendres, en caressant leur long poil, et en attachant à leur cou une folâtre clochette. — Tu oublies les chèvres ; que fais-tu donc sur ta chaise comme une quenouille sans chanvre ? dit à Mariette sa mère, dont le ton habituel était celui de la mauvaise humeur.

Mariette, sans répondre, sortit de la cuisine, et se dirigea vers l'écurie. Les deux chèvres, habituées à ses caresses, vinrent se frotter contre elle, en la regardant avec l'expression si humble et si douce de certains animaux domestiques; mais Mariette, mécontente d'elle-même, les repoussa, en donnant même un coup de pied au cabri qui sautait autour d'elle; puis, mettant une corde à la mère, elle les conduisit loin des autres chèvres du village.

Pauvre petite! la solitude avec un ennemi au cœur! ne vas-tu pas succomber?

V.

COMBAT.

Elle est seule. Le soleil est brûlant; aucun souffle n'agite le feuillage; la svelte sauterelle ne bondit plus; le grillon caché dans l'herbe retient son cri-cri monotone; il n'y a dans l'air que ce murmure vague et incessant qu'on dirait être la

respiration des plantes oppressées par la chaleur, ou le bruit de vie de la création.

Mariette, sur le revers de l'un de ces nombreux monticules semés dans la vallée, certaine de n'être point vue, et d'être la première à apercevoir ceux qui s'approcheraient, tire la bourse, en considère le travail fait au crochet, le brillant de la soie, en fait jouer les couleurs, et compte encore la somme qui y est renfermée. Elle ne sait pas, la jeune ignorante, que l'argent exerce une fascination irrésistible, plus réelle que celle du serpent sur les oiseaux.

« Ces 11 fr. 40 c., se dit-elle, à qui appartiennent-ils maintenant? A personne, évidemment. Ils ne sont pas à moi, parce que je ne les ai pas gagnés, et que je sais qui les a perdus. — Mariette eût préféré ne pas le savoir. — Ils ne sont pas non plus à la dame du Burgos, qui n'avait qu'à faire attention, qu'à les soigner un peu mieux ; peut-être même ne lui ont-ils jamais appartenu, car cette bourse, qui ne porte point de nom, pourrait avoir été trouvée à Genève, perdue une seconde fois dans le lac, au milieu des prés, dans un précipice, qui sait? La dame du Burgos est riche ; à Genève, toutes les damès le sont.... Pour elle

ces 11 fr. 40 c. sont moins qu'un centime pour nous ; quand elle nous achète nos fraises, c'est à peine si elle nous marchande, et sa bourse reluit et résonne d'argent ; je crois même y avoir vu une pièce d'or bien jaune. Elle a donné, il y a quelques jours, des chemises et des provisions au paralytique de Varraz ; elle peut bien perdre une bourse sans s'en apercevoir ; je suis certaine qu'elle n'y pense déjà plus : c'est perdu, c'est fini. » — Mariette s'applaudissait d'avoir de si puissants arguments pour dénier à autrui le droit de propriété ; elle se les répétait toujours plus victorieusement ; il lui restait un pas à faire ; elle le fit.

« Au fond, cet argent est à moi. Du moment où il était à terre, il n'était plus à personne, qu'à celui qui savait le ramasser. J'ai été, par cette trouvaille, récompensée de ne m'être pas attardée à Vevey, d'avoir laissé derrière moi Lisette, qui met deux heures à revenir à Attalens ; j'étais stupide de vouloir rendre cet argent ; le chien de la ferme, en m'éloignant, avait plus d'esprit et de bon sens. Quelle folie d'aller donner à un riche, en se dépouillant du peu que l'on a ! »

Prends garde, Mariette ! Tu as hésité la première fois que tu as dit : Cet argent est à moi ; puis tu

as répété ce mensonge avec l'assurance d'un coupable qui cherche à cacher sa faute en la niant avec force. Mariette, Mariette ! ne sens-tu pas là, près de ton cœur, quelque chose qui te remue, qui te dit dans son langage muet, mais inflexible, que cet argent ne t'appartient pas? Mais le démon ne manque pas non plus d'éloquence et de raisons persuasives.

« Cette somme que le hasard a mise entre mes mains (elle n'osa pas dire Dieu, qu'elle aurait fait son complice), peut être si bien employée ! Mes sœurs n'ont que des lambeaux de vêtements, et mon père disait ce matin qu'il ne savait pas quand il pourrait s'acheter des souliers. Jamais nous n'avons pour deux jours de provisions à l'avance. Quelques livres de café, de gruau, de farine, de beurre, de pain, égaieraient la maison. Et puis, c'est dimanche la Bénichon [1] ; chacun aura du neuf, un bonnet, un tablier, un mouchoir ; chacun pourra s'acheter quelque chose, et nous seuls, nous n'aurions rien. En vérité, cet argent ne pouvait pas être envoyé plus à propos ; certainement, la dame du Burgos n'en aurait pas fait un meilleur usage ; qui sait à quoi elle l'eût

1. Fête communale.

fait servir ! » — Et Mariette fixait sur la bourse des yeux ardents, et ses doigts se crispaient sur la somme, quand un bruit la fit tressailler. Eperdue, comme si elle eût été surprise en flagrant délit de vol, elle cache sa main dans sa poche, regarde avec angoisse autour d'elle, et aperçoit un écureuil qui grignotait un fruit sur un sapin. Dis-nous, Mariette, un animal si gracieux, si joli, si innocent, t'aurait-il effrayée en tout autre cas? — A ce moment, la cloche de l'église d'Attalans, remplissant les airs de ses majestueuses vibrations, appelait au repas de midi les travailleurs dispersés dans les bois et la vallée. Mariette, qui aurait dû rentrer une heure plus tôt, se hâta de regagner avec ses chèvres la chaumière, où elle fut reçue par des reproches sur sa paresse, reproches auxquels l'habitude et surtout une puissante préoccuption fermèrent ses oreilles.

Pauvre chérie ! l'ennemi a gagné bien du terrain. Jusqu'à trois heures, Mariette vaqua à ses occupations ordinaires dans le ménage, s'enracinant de plus en plus dans sa coupable pensée, quoique encore combattue par des scrupules et par une certaine voix de l'instinct faisant taire les sophismes du péché. Un évènement lugubre acheva

de renverser cette faible barrière. Le nouveau chemin que l'on construisait à Attalens avait nécessité la construction de mines, destinées à faire sauter des rochers. Au moment de l'explosion d'une de ces mines, un ouvrier, s'étant imprudemment approché, avait été atteint par les éclats du roc, et si grièvement blessé à la tête, qu'on ne doutait pas qu'il ne mourût promptement, ou tout au moins qu'il ne restât dans l'impuissance de jamais reprendre aucun travail. C'était un pauvre manœuvre, chargé de cinq enfants, aux besoins desquels il ne pouvait suffire que par son travail de chaque jour. Tout le village fut à l'instant saisi d'une douloureuse agitation : les populations pauvres et laborieuses sont sympathiques aux souffrances, et la bonté est un trait du caractère des habitants d'Attalens. Le cortége portant le blessé sur une civière promptement organisée, s'avançait d'un pas lugubre vers la demeure du malheureux, et se grossissait d'une foule compâtissante. Sur le devant des maisons on voyait des femmes se raconter le fatal évènement, déplorer le sort qui attendait la veuve et les pauvres orphelins, tandis que d'autres se hâtaient d'apporter quelques secours et quelques consolations au chevet du blessé.

Mariette ne fut point étrangère à la douleur commune. Après avoir entendu les détails de la catastrophe, et poursuivie par la pensée qui la préoccupait depuis vingt heures, elle suivit un sentier qui l'élevait peu à peu au-dessus de son village, et, tout en cheminant, elle forma le projet de consacrer une partie de l'argent au pauvre blessé. Il lui était facile d'ailleurs, croyait-elle, de dissimuler l'origine de cette somme : elle n'avait pour cela qu'à exagérer le prix retiré de ses fraises, ou à dire au malade qu'une dame inconnue l'avait chargée de lui remettre une pièce de cinq francs ; enfin elle ne doutait pas de pouvoir en imposer à ceux qui l'interrogeraient. Au fond, elle ne voulait que faire une bonne action. Vous le voyez : Satan se voilait de plus en plus en ange de lumière. Vous savez tous, qui que vous soyez, qui lisez ou écoutez cette histoire, que, s'il y a au monde un plaisir pur et délicieux, c'est de faire du bien à un malheureux, c'est de voir des yeux noyés dans la tristesse, s'éclairer de joie et de reconnaissance, et de changer les soupirs et les plaintes en accents de bénédiction. Or, ce bonheur sans mélange, Mariette ne l'éprouvait pas. Malgré la résolution de visiter le blessé avec une

riche aumône, un sentiment indéfinissable de malaise pesait sur son cœur.

VI.

VICTOIRE.

En ce moment, elle entendit monter à elle une strophe d'un chant qu'elle avait appris à l'école de Genève, et enseigné elle-même à ses compagnes d'Attalens.

C'étaient quatre ou cinq enfants qui, tout en cueillant des fraises, répétaient sur un air mélancolique ces paroles qu'on aurait dit composées exprès pour cette localité, et qui s'harmonisaient avec le paysage :

C'est là-bas, près du village,
C'est au pied du clocher noir,
Sous l'ormeau, dont le feuillage
Se balance au vent du soir.
Là finissent nos misères;
Là reposent nos vieux pères.
Jusqu'au jour du grand réveil,
On y trouve un doux sommeil.

Et les voix enfantines s'éloignèrent, se perdirent peu à peu en une lointaine harmonie.

Mariette, saisie par le souvenir de ses années passées à Genève, continua à demi-voix les deux strophes suivantes, comme si elle accompagnait le chant qui se poursuivait derrière les rochers :

La pelouse est inégale ;
On la voit, comme les flots,
S'élever par intervalle,
S'abaisser dans cet enclos.
De la tombe qui s'efface
Mille fleurs prennent la place.
Jusqu'au jour du grand réveil,
On y trouve un doux sommeil.

Mes amis, que ma poussière
Vous attende ici longtemps ;
Pleins de vie, au cimetière
Revenez tous les printemps ;
A genoux sur l'herbe tendre,
Oh ! pleurez, et que ma cendre
Jusqu'au jour du grand réveil
Vous doive un plus doux sommeil.

Mariette n'acheva pas ces derniers vers ; sa voix, en finissant, roulait des pleurs et des remords. La lutte pénible dans laquelle elle se débattait depuis la veille, la sanglante catastrophe dont

elle venait d'être témoin, la mélancolie et le sérieux des versets qu'elle répétait en face du cimetière d'Attalens, le ressouvenir de son ancienne école, et, par-dessus tout cela, la figure sereine et si douce de son ancienne protectrice, qui apparut tout-à-coup à son imagination ébranlée, relâchèrent les ressorts de son âme et la firent éclater en sanglots. Elle revit la grande chambre du Fort-de-l'Ecluse, le jour où l'institutrice, ayant devant elle la Bible sur la table, et tout autour deux rangs serrés de jeunes filles, leur expliqua les paroles du publicain Zachée disant au Sauveur : « Si j'ai fait tort à quelqu'un, je lui en rends quatre fois autant. » Elle entendait encore le commentaire de ces mots, et se rappelait la beauté morale de ce publicain perdu dans la foule par sa taille, mais affrontant, pour voir Jésus, les sarcasmes de ses concitoyens. Elle suivait le mouvement de sa maîtresse, cherchant dans la Bible le verset 15 du chap. XX de l'Exode, et lisant ce passage : « Tu ne déroberas point. » Elle l'entendait en commencer l'explication, en leur disant que ce passage semblait au premier coup d'œil ne devoir être commenté que dans les prisons et devant le rebut de la société ; elle frissonnait du frisson qui par-

courut les élèves, lorsque leur maîtresse, les embrassant toutes du regard, leur eut dit qu'elles avaient péché contre ce huitième commandement, qu'elles pouvaient le violer encore, et donner ainsi la main aux criminels que frappe la sévérité des lois humaines. Il lui semblait, tant l'impression reçue avait été puissante, que c'était hier qu'on lui avait dit qu'on dérobe dans la maison paternelle, dans une école, même en jouant; qu'on vole un père, une mère, un frère, une sœur; qu'on se vole soi-même, en disposant de son bien sans la permission de ses parents; qu'on vole en ne rendant pas ce qu'on a emprunté, fût-ce un bout de fil, fût-ce une épingle; qu'on vole en s'emparant de ce qui est oublié sur un pupitre, sur une table; qu'on vole en ne faisant pas des efforts pour trouver le propriétaire d'un objet perdu; et, à chacun de ces cas, l'institutrice ajoutait d'une voix de plus en plus solennelle: «Tu ne déroberas point!» Ces mots bourdonnaient aux oreilles de Mariette; le soupir du vent dans le feuillage, les notes perlées de l'alouette dans les airs, le murmure de l'eau jaillissant de ses conduits, le balancement des hauts sapins, le bruissement des branches mortes, tout apportait

à la jeune fille ces mots : « Tu ne déroberas point ! » Il lui semblait qu'elle les voyait en lettres de feu, et qu'il n'y avait plus que ces mots dans le langage humain. Une révolution venait de se faire. Agitée et comme saisie d'effroi, Mariette se leva et prit la route de la chaumière. A mesure qu'elle avançait, son devoir lui apparaissait clair, évident, et s'imposait à sa conscience : tous les sophismes par lesquels elle avait d'abord justifié les résolutions de sa convoitise, tombaient en poussière devant ce passage : « Tu ne déroberas point ! » Avant d'avoir atteint la maison, son parti était pris irrévocablement, et une joyeuse paix remplissait son cœur et éclairait son front. Elle ne trouva dans la chaumière qu'une de ses sœurs, à laquelle elle dit avec amitié qu'elle n'allait que jusqu'au Burgos. En passant près de l'étable, elle voulut y entrer pour se réconcilier avec la chèvre frappée le matin, et lui faire oublier ses torts par des caresses ; la chèvre sans rancune gambada, et sa clochette tinta joyeuse. Elle prit le sentier le plus court ; au lieu de se détourner, comme la veille, à la vue de Mesdames M. au Gros-Guillot, elle les salua d'un regard limpide. Près du bois du Burgos, elle aperçut la fille de Mme X.,

à laquelle elle remit la bourse en lui disant : « Votre maman l'a perdue hier ; je vous prie de la lui remettre. » Et sans attendre une question ni un remerciement, elle s'élança triomphante. En voyant un écureil traverser la route, elle sourit de la peur qu'elle avait eue le matin, et rentra dans la chaumière, la figure rayonnante de franchise et de bonheur. « Qu'as-tu donc trouvé, que tu es si gaie ce soir ? » lui dit sa mère. — « Oh ! ce que j'ai trouvé, je l'ai rendu. » Et elle raconta, au milieu d'un silence interrompu par quelques exclamations de ses plus jeunes sœurs, l'incident de la bourse, ses hésitations, ses projets, enfin la victoire ; et après avoir reçu un regard et un mot d'approbation de ses parents, elle alla se coucher, en remerciant Celui qui l'avait délivrée au jour de la tentation.

On demandera peut-être quelle récompense Mariette a obtenue. — Je sais une chose, c'est que le devoir accompli laisse au cœur un parfum et un bien-être qu'aucune jouissance matérielle ne peut donner ; je sais aussi qu'une victoire morale est le gage d'une autre victoire, et que Celui qui est là-haut inscrit tout pour le grand jour.

Th. Borel, pasteur.

SURMONTER LE MAL PAR LE BIEN.

Je désire raconter à mes amis de la campagne une histoire qui m'a laissé une impression profonde, car elle est vraie jusque dans ses moindres détails. Si mes lecteurs veulent bien me prêter leur attention, ils apprendront par ce simple récit que, pour *surmonter le mal par le bien,* un des moyens les plus efficaces est que *notre douceur soit connue de tous les hommes.*

Rodolphe B. était une espèce d'épouvantail pour toute la commune. Il suffisait de l'apercevoir de loin pour être en quelque sorte terrifié; sa femme portait habituellement sur ses traits une expression de contrainte, et ses enfants étaient toujours sous l'empire de l'effroi. Les animaux de la ferme eux-mêmes le sentaient venir de loin : les vaches en tremblaient de peur; les oreilles de son chien se

baissaient à sa vue. Quant à son cheval, il avait reçu tant et tant de coups, qu'il n'y prenait plus garde ; quelque rude que fût la correction du maître, il n'en faisait pas un pas de plus. — Du reste, ses arbres fruitiers se garnissaient de mousse ; les mauvaises herbes couvraient ses champs ; en un mot, son petit domaine, semblable à ses propres traits, offrait un aspect sauvage et presque inculte.

Constamment il prétendait avoir reçu quelque tort de ses voisins, et leur intentait des procès ruineux. Le moyen, pour celui qui passe sa vie à plaider, de cultiver ses terres !—Trois fois de suite il assigna Joseph S. à paraître devant le juge de paix. Joseph, pauvre manouvrier, assurait avoir rendu une pelle qu'il avait empruntée à Rodolphe, et Rodolphe jurait que Joseph ne l'avait point rapportée. Le juge de paix condamna Joseph ; celui-ci dut vendre son porc pour payer la pelle et les frais du procès. Dans sa colère, il dit que Rodolphe était une peste publique, un voleur, un..... Tristes propos, qui furent promptement rapportés à Rodolphe. Il s'ensuivit une action en calomnie, dans laquelle Rodolphe ne put obtenir réparation. Outré des plaisanteries occasionnées par ce ridicule procès, il guetta Joseph au passage et lança

son chien contre lui, en criant comme un furieux : « Moi une peste publique ! Moi un voleur ! Ah ! nous verrons si tu oseras encore le dire ! » — Un mauvais génie a quelque chose de contagieux. Joseph, en rentrant chez lui, gronda et battit tout ce qui lui tomba sous la main, femme, enfant ou chat. Quinze jours après, le chien de Rodolphe périt empoisonné ; troisième action intentée contre Joseph. Mais, faute de preuves, il ne fut pas condamné. Rodolphe s'en vengea en donnant une herbe vénéneuse à l'agneau favori de la femme S.

Ainsi, en suivant tous deux leur mauvais naturel et la méchanceté de leur cœur, ils attirèrent sur eux des misères de toutes sortes et des désagréments sans fin. Joseph devenait de plus en plus vindicatif, et les nombreuses heures qu'il passait au cabaret, activaient toujours plus sa démangeaison de causer à tort et à travers sur sa mésintelligence avec son voisin. Sa pauvre femme pleurait et se lamentait, disant que tout le mal venait de ce pervers de Rodolphe, car pour son mari, lui, il était doux comme un agneau, disait-elle, quand elle l'avait épousé.

Tel était l'état des choses et l'exaspération des esprits, quand Siméon G. acheta une ferme à côté

de celle de Rodolphe. — Lorsqu'il en prit possession, elle était en mauvais état, et il eut bien de la peine à extirper les chardons et les plantes parasites qui couvraient les champs. Mais, outre que Siméon était un homme industrieux, il savait tenir en bride ses passions, ayant appris de Celui qui *est doux et humble de cœur* que nous sommes pécheurs par nature, qu'il n'y a que la grâce de Dieu qui puisse nous donner une charité sincère, et que nous ne pouvons trouver pardon et salut qu'en Jésus-Christ. Ayant cette espérance par le Saint-Esprit, il cherchait avec ardeur la pureté, parce que *Dieu est pur*, et il s'appliquait à se conduire en toutes choses *avec humilité et avec douceur, avec un esprit patient, et en supportant les autres dans la charité*. (Ephés. IV, 2.)

Grâce à son industrieuse persévérance, sa propriété changea bientôt d'aspect. — Les eaux croupissantes furent rassemblées, tous les moyens d'engrais utilisés. Les arbres, débarrassés de la mousse et des insectes, se chargèrent de beaux fruits. Un épais froment ondulait sous la brise, là où jadis la mauvaise herbe le faisait périr. — Loin de le fuir, les bestiaux venaient d'eux-mêmes à lui, quand ils l'apercevaient dans la cour de la

ferme. Ses enfants joyeux volaient à sa rencontre ; et sa femme, peu expansive par nature, disait néanmoins quelquefois à ses voisines, avec l'expression du bonheur : « Mon mari est aimé de tous ceux qui le connaissent. » On savait que Siméon n'avait jamais eu de procès, mais on assurait que maintenant il ne pourrait pas les éviter.

Il y a partout des gens qui se plaisent à fomenter des disputes ; non pas, peut-être, par pure méchanceté, mais comme passe-temps, pour voir comment la chose tournera. On avait donc soigneusement prévenu Siméon qu'avant qu'il fût longtemps, Rodolphe l'actionnerait en justice. « Vraiment? » répondit-il à ces ouvertures. « Nous verrons si je ne trouverai pas le moyen de vaincre ses intentions. » Cette espèce de défi de Siméon ne tarda pas à être rapporté à Rodolphe. « Ah ! il veut me vaincre? » s'écria-t-il. Et ses lèvres serrées, son regard menaçant, exprimaient assez la fin de sa pensée.

Dans la soirée, Rodolphe mit paître son cheval le long de la haie de Siméon, espérant qu'il attraperait les épis du voisin. Mais il arriva que Joseph S., passant par là, ouvrit la barrière du champ de Rodolphe et y fit entrer le cheval, qui soupa à

discrétion du blé de son maître. Rodolphe s'en serait aux trois quarts consolé, s'il eût pu actionner son cheval en justice ; mais il dut se contenter de la rude correction qu'il lui administra.

Siméon avait un beau coq, qui aimait à se tenir sur le haut du mur mitoyen. Rodolphe l'abattit d'un coup de bâton, prétendant que son chant joyeux lui faisait mal aux oreilles. « Eh bien ! dit Siméon, je réaliserai d'autant plus tôt mon projet d'enfermer ma volaille dans une basse-cour, d'où elle ne sortira pas, et où son chant malencontreux ne fatiguera plus mes voisins. »

Si Rodolphe avait employé à faire du bien la moitié de sa persévérance à faire du mal, il aurait accompli de belles choses. — Un de ses poiriers avait poussé des branches par-dessus la haie ; elles étaient chargées de fruits, et, comme il arrive toujours, il en tomba quelques-uns dans le champ de Siméon. Le fils de celui-ci, en passant, vit à terre une de ces poires, se baissa et la ramassa. Mais il sentit aussitôt sur son cou comme l'aiguillon d'une guêpe : c'était le fouet de Rodolphe, qui fut suivi d'un déluge de vociférations telles, que l'enfant, effrayé, courut se réfugier dans les bras de sa mère. Elle se borna à lui conseiller de

ne plus retourner sous le poirier, et cette provocation n'eut pas de suite.

Une douceur si imperturbable irritait plus Rodolphe que tous les tours de ses voisins. Il comprenait la malice, et savait comment riposter; mais cet oubli des injures, cette nature bienveillante, cette persévérance du pardon, qu'en faire? qu'en dire? Etait-ce du mépris qu'il inspirait? Oh! ce serait là une offense pire que toutes les autres. — Et puis, il était obligé de ronger son frein en secret, car il ne trouvait pas le plus léger prétexte de plainte. Tout le vexait chez son voisin, même ses belles récoltes, comparées au mauvais état de ses propres champs. — Il ne pouvait penser à autre chose, et, plus il s'en occupait, plus il sentait croître sa mauvaise humeur.

Ce n'était pas encore assez pour ses nouveaux voisins que le refus de se quereller, d'avoir des procès : ils avaient fait quelques avances positives. — La femme de Siméon envoya un jour sa fille porter un panier de prunes à la femme de Rodolphe. Celle-ci, charmée d'une attention à laquelle, certes, elle n'aurait osé prétendre, répondit qu'elle faisait faire à sa voisine bien des remerciements, et que Mme G. était trop bonne d'avoir pensé à elle.

Cependant Rodolphe, qui avait vu entrer la petite messagère, ne put entendre la phrase amicale de sa femme sans lui crier avec aigreur : « Que tu es bête, Marthe! tu ne devines pas le fin mot de tout cela? C'est une manière de nous engager à lui offrir en retour un panier de nos poires. Ne manque pas, au moins, de lui en envoyer dès qu'elles seront mûres ! car je ne veux avoir d'obligation à personne, et surtout pas à tes beaux parleurs au langage doucereux. » —La pauvre Marthe, dont le cœur s'était un instant dilaté à la vue de cet acte de bon voisinage, accueillit le soupçon de son mari, et le plaisir qu'elle avait éprouvé s'évanouit à l'instant.

Peu de temps après, en passant près d'une fondrière, au bord d'un marais, la voiture de Siméon, lourdement chargée de bois, demeura embourbée : les bœufs firent de vains efforts pour l'en sortir. Siméon se hasarda à réclamer l'aide de son rébarbatif voisin, qui travaillait non loin de là. Mais Rodolphe répondit sèchement : « J'ai bien assez de mes propres affaires, sans me charger encore des vôtres. » —Siméon n'insista pas et ne répondit rien; il s'en alla chercher un voisin plus secourable. Les ouvriers de celui-ci, outrés du refus

de Rodolphe et de la manière dont il l'avait exprimé, s'écrièrent tous à l'envi : « Qu'il y reste à son tour, dans ce trou; il fera chaud quand nous l'en tirerons. » — « Vous avez tort de parler ainsi, dit Siméon; si cet accident lui arrivait, nous ne manquerions certainement pas à notre devoir. » — « Ta, ta ! il ne faut pas être bon jusqu'à la duperie ! répondirent les ouvriers ; car si une fois Rodolphe voit qu'on a peur de lui, il vous marchera sur les pieds à chaque instant. » — « Patience ! répliqua Siméon; nous saurons bien le vaincre, et tout cela changera avec le temps. »

La maligne espérance des ouvriers ne tarda pas à se réaliser; la voiture de Rodolphe se prit dans la même fondrière. Siméon en fut informé par ses gens, qui s'en amusaient beaucoup. Mais ils furent obligés d'obéir à la voix du maître, qui donna l'ordre d'aller au secours de Rodolphe avec la chaîne et les deux paires de bœufs. — « Ah ça ! voisin, vous êtes dans une mauvaise passe, lui dit Siméon. Il s'agit d'en sortir, et me voici avec mes bœufs pour vous donner un coup de main. » — « Retournez-vous-en chez vous, dit Rodolphe en colère. Je n'ai pas besoin de votre secours. » — « C'est ce dont je ne suis pas sûr, répondit Siméon avec douceur.

Voici la nuit; vous n'avez plus guère de temps à perdre. » — « Ténèbres ou lumière, je ne veux pas que vous m'aidiez, répliqua Rodolphe avec fierté. L'autre jour, je n'ai pas voulu vous aider : pourquoi venez-vous, quand je ne vous demande pas? » — « Le mal que je me suis donné pour tirer de là mon propre char, me dit ce que j'ai à faire à cette heure. Allons, courage! Ne perdons pas notre temps en vains propos. Je ne puis vous laisser ainsi avec la nuit qui vient. »—Siméon se mit à l'œuvre; la charette fut redressée et les bœufs remis au timon. Sans attendre les remerciements de son voisin, sans même observer l'expression de sa physionomie, il s'en alla dès que ce fut fini.

Rodolphe rentra chez lui profondément préoccupé. Ce ne fut qu'au moment de se coucher, qu'il dit à sa femme : « Marthe! Siméon s'est vanté qu'il me *vaincrait;* et il m'a vaincu, à la lettre. »—« Que veux-tu dire? » fit-elle avec un geste d'extrême surprise. — « Tu sais, reprit-il, comment j'ai refusé, l'autre jour, de l'aider à sortir son char du bourbier. Eh bien! aujourd'hui, c'est mon char qui s'est enfoncé dans le marais, et aussitôt il est venu à mon secours avec ses deux paires de bœufs. J'étais si honteux, que je refusais son se-

cours. Mais, comme si rien ne s'était passé entre nous, il m'a répondu qu'il ne pouvait pas m'abandonner à l'approche de la nuit dans cette mauvaise passe. » — « Voilà ce qui s'appelle parler comme un brave homme ! dit Marthe. Il a toujours une bonne parole à dire aux enfants ; et sa femme aussi a l'air d'une bonne voisine. »

Rodolphe n'ajouta rien à ce propos ; mais, après un moment de réflexion, il reprit : « Marthe ! tu sais cette belle courge mûre qui est au bout du jardin ? Tu pourrais la porter demain dans la matinée... » — « Oh ! oui, j'irai ! » répondit-elle, sans demander *où*. — Mais le lendemain Rodolphe était singulièrement agité ; il allait et venait sans but précis, quand tout à coup il s'écria, comme se parlant à lui-même : « Je ferai aussi bien de porter la courge moi-même, et de le remercier pour ses bœufs. J'étais si troublé hier au soir, quand il est reparti, que j'ai oublié de le faire. » — Marthe resta sur le seuil de la porte pour voir si vraiment il porterait la courge à Siméon, car, il faut le dire, elle n'en croyait pas ses oreilles.

Rodolphe, cependant, marchait avec la précipitation d'un homme qui craint de changer d'idée. Arrivé au but de sa course, il se hâta de dire avec

embarras : « Madame G., voilà une courge que ma femme vous envoie ; nous espérons qu'elle sera bonne. » — Sans manifester aucune surprise, la voisine le remercia amicalement et l'invita à prendre une chaise ; mais il demeurait debout, et, sans lever les yeux, il demanda si M. G. n'était peut-être pas chez lui. — « Il est à la pompe ; mais il va revenir, » répondit-elle. — En effet, il rentra avec sa calme et souriante physionomie, alla droit à Rodolphe, lui tendit cordialement la main, en disant : « Je suis charmé de vous voir, voisin ; mais prenez donc une chaise. » — « Bien obligé ! mais je ne puis pas m'arrêter. » Il ôta et remit deux ou trois fois son chapeau. Enfin, prenant, comme on dit, son grand courage : « Le fait est, Monsieur G., dit-il, que je me suis bien mal conduit envers vous. » — « Allons, allons ! n'y pensez plus, plus du tout ! répliqua Siméon. Qui sait ce qui m'attend à la suite de ces pluies continuelles ? Eh bien ! s'il m'arrive encore un accident, je sais à qui m'adresser. » — Rodolphe, plein de confusion, évitait le regard franc et doux de G. ; il répliqua, en cherchant à tourner la question : « Vous savez combien les habitants de ce pays sont méchants. Si je n'avais jamais eu d'autres voisins

que des gens comme vous, je ne serais pas ce que je suis. » — « Ah ! sans doute. Mais nous devons faire aux autres ce que nous voudrions qu'ils nous fissent. Vous savez, c'est ce que dit l'Evangile. J'ai appris par ma propre expérience que, si nos paroles sont bienveillantes, tel en sera aussi l'écho. Si nous cherchons le bonheur d'autrui, à son tour il travaillera au nôtre. Peut-être qu'avec le temps, vous et moi, nous amènerons tout le voisinage à penser et à agir de la sorte. Qui sait? Travaillons-y dès aujourd'hui, Monsieur B.... Mais venez voir mon verger; je veux vous montrer un pommier que j'ai enté, et vous verrez le beau fruit qu'il donne. Si vous voulez essayer, je vous en donnerai des greffes. »

En conversant amicalement de la sorte, Rodolphe se sentit bientôt à l'aise. — Quand il rentra chez lui, il ne dit pas un mot de ce que nous venons de rapporter : il n'avait pas encore assez de vraie humilité pour avouer à sa femme qu'il avait reconnu ses torts. Mais il prit un fusil qu'il avait chargé pour tirer sur le chien de Siméon la première fois qu'il aboierait après son cheval; il le déchargea en l'air, en signe de joie, puis il le porta au grenier. — Dès cet instant, il ne chercha

plus querelle ni au dogue ni à son maître. Bien plus : à quelques jours de là, Joseph S. le vit avec étonnement caresser *Turc*, en lui disant : « Brave chien ! »

Siméon était trop charitable pour se vanter de la victoire qu'il avait remportée sur son querelleur de voisin. Il se contenta de dire à sa femme : « N'avais-je pas dit que ce mauvais naturel serait changé? »

Joseph S., lui, ne croyait pas aux doctrines professées par Siméon. Aussi, quand il avait entendu raconter l'histoire des chars embourbés, il s'était écrié que Siméon se conduisait comme un sot. « Car, ajouta-t-il, quand il vint ici, il disait à tout venant qu'il parviendrait bien à changer le ton de ses voisins. Et, en fin de compte, qu'a-t-il fait? Oui, je vous le demande, qu'a-t-il fait? Rien, pas même ce que ferait un ver ; au moins un ver sait se retourner, quand on lui marche dessus. » — Ainsi raisonnait Joseph. Mais, en attendant, ce pauvre manœuvre s'était tellement laissé détourner de la bonne route, que personne ne voulait plus l'employer, parce qu'il passait son temps au cabaret.

Environ un an après le *mémorable* incident de la courge offerte à Siméon par son voisin B., on

vola au premier des cuirs pour une assez grande valeur. Il n'en fit mention à personne, excepté à sa femme. Leurs soupçons se portèrent sur Joseph, et, après réflexion, ils restèrent persuadés tous deux qu'il était le voleur. — La semaine suivante, parut, dans le journal de la ville voisine, un avis anonyme ainsi conçu : « Celui qui peut avoir » volé un ballot de cuirs, vendredi 5 du courant, » peut être assuré que non-seulement le propriétaire ne lui veut pas de mal, mais qu'il souhaite » sincèrement de lui faire du bien. En conséquence, si c'est la pauvreté de l'individu qui l'a » entraîné dans cette faute, toute cette affaire sera » tenue secrète, et on lui fournira le moyen de gagner honnêtement sa vie, sans troubler sa conscience par des remords. » — Cet avis, qui parut fort singulier, provoqua une foule de commentaires. On se demandait si le voleur userait de l'invitation qui lui était faite. Les uns disaient qu'il faudrait être bien nigaud pour donner dans un pareil piége; d'autres prétendaient que ces voies mystérieuses par lesquelles on affectait de se distinguer, ne signifiaient rien de bon. Mais le voleur, lui, devina sur-le-champ les vraies intentions de l'offre bienveillante qui lui était faite. Quoiqu'il

eût souvent dit le contraire au cabaret, il savait bien que Siméon n'était pas un homme à creuser des fosses sous les pieds de son prochain.

Un soir donc, peu de jours après l'insertion de l'avis, comme Siméon allait se coucher, il entendit frapper un léger coup à sa porte. Il l'ouvrit et vit Joseph, chargé des cuirs volés, qui lui dit d'une voix à peine articulée: « Je vous les rapporte, M. G.; où faut-il les mettre? » — « Ah! bon, répondit celui-ci. Attendez que j'allume la lanterne. Je vais vous conduire au grenier... Mais, Joseph, dites-moi, comment avez-vous pu faire une pareille chose? Nous allons aussi voir ensemble ce qu'on peut faire pour vous. »

Il se pouvait qu'il eût faim, ce qui lui arrivait souvent, et que, pour souper, il n'eût pris que de l'eau-de-vie, sa liqueur favorite. Madame G. prépara donc promptement une tasse de café bien chaud, et mit un morceau de viande sur la table. « Allons! voisin S., dit-elle quand ils rentrèrent; nn peu de souper chaud vous fera du bien. » — Mais Joseph ne pouvait parler; ce ne fut qu'au bout d'un moment qu'il dit enfin d'une voix altérée: « C'est la première fois que j'ai volé. Mais je n'ai, pour ainsi dire, pas vécu dès-lors. Je ne sais

ce qui m'a poussé à cela. Il y a eu un temps où je n'aurais pas cru devenir jamais ce que je suis... Mais voilà, je me suis laissé aller à boire et à me disputer..... et depuis que je descends l'échelle, tout le monde se croit en droit de me donner des coups de pied. Vous êtes, pourtant, le seul qui m'ayez tendu une main charitable. Ma femme est malade, et mes enfants n'ont rien à manger. Vous leur avez souvent envoyé quelque chose; que Dieu vous le rende... Et cependant, voilà que je vous ai volé ces peaux dans l'idée de les vendre à la première occasion pour me sortir d'embarras !... Mais je vous assure, M. G., que c'est la première fois que j'ai mérité le nom de voleur. » — « Que ce soit aussi la dernière, mon ami! dit Siméon en lui serrant affectueusement la main. Le secret restera soigneusement gardé entre nous. Vous êtes jeune, vous êtes fort; rachetez le temps. Promettez-moi que vous ne boirez plus une goutte de liqueur pendant une année entière. Dès demain, venez chez moi; je vous donnerai des gages fixes, et vous aurez un travail régulier. Ma femme ira aussi voir ce qu'on peut faire pour votre petite famille; les plus jeunes ramasseront les pierres dans les champs... Mais, voyons! mangez donc un mor-

ceau, et buvez le café avant qu'il soit froid. Avec une nourriture de ce genre, vous ne croirez plus avoir besoin d'un excitant tel que l'eau-de-vie. Pendant les premiers temps, vous souffrirez peut-être un peu de cette privation. Mais pensez alors à votre femme et à vos enfants, et bientôt vous vous sentirez fortifié contre cette mauvaise habitude. Quand vous aurez soif, venez tout simplement boire avec nous une tasse de café. Ma femme vous en donnera sans aucun reproche. »

Joseph aurait voulu manger et boire; mais il était dans un état d'émotion qui ne le lui permettait pas. — Après s'être un moment contenu, il finit par mettre sa tête dans ses mains, et pleura comme un enfant. Siméon le laissa donner ainsi un libre cours aux sentiments qui oppressaient son cœur ; il l'engagea ensuite à se rafraîchir la figure avec de l'eau fraîche. Après quoi, Joseph mangea de ce qui était devant lui. — Quand il prit congé, Siméon lui dit : « A présent, Joseph, il faut vous bien conduire, et vous trouverez toujours en moi un ami. » — Le pauvre homme pressa les mains de Siméon dans les siennes, en lui disant : « C'est aujourd'hui que je comprends comment vous vous y prenez pour changer vos mauvais voisins. » —

Dès le jour suivant, il entra au service de Siméon, et il y passa plusieurs années en qualité de bon et fidèle domestique.

Ajouterons-nous quelques réflexions à ce récit, dont la simplicité fait le mérite? Dirons-nous que les armes de Siméon c'était une charité sincère, fruit de sa foi? Il ne se bornait pas à discourir, il agissait. — Qu'aurait-il, en effet, pu dire à Rodolphe, caractère intraitable, esprit altier et susceptible? Il agit sur lui par la puissance de l'amour, avec discernement, en choisissant le moment favorable. — La charité est égale dans sa marche : elle n'est pas bienveillante aujourd'hui, et dure demain. Elle est persévérante : elle ne se lasse pas, même quand ses efforts soutenus sont repoussés. Elle va en avant, elle va toujours, puisant sa force dans une incessante prière. — Mais une telle charité a besoin de l'action continuelle du Saint-Esprit, dont le secours nous est indispensable pour dompter notre propre cœur, aussi bien que pour agir efficacement sur ceux que nous désirons soumettre à son influence bénie.

Siméon pratiquait le vrai christianisme, *bénissant ceux qui le maudissaient, faisant du bien à ceux qui le haïssaient, et priant pour ceux qui lui*

disaient des injures. (Matthieu V, 44.) Il suivait ces conseils de saint Paul : *Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger ; s'il a soif, donne-lui à boire : car en faisant ainsi, tu lui amasseras des charbons de feu sur la tête. — Ne te laisse point surmonter par le mal, mais surmonte le mal par le bien.* (Romains XII, 20-21.)

Si nous admirons la patiente bienveillance de cet homme, quelle impression ne fera pas sur nous l'amour bien autrement parfait de notre adorable Sauveur?

***

ENCORE UN RÉFORMATEUR

AVANT LA RÉFORME.

SAINT BERNARD[1].

Il est d'usage de ne désigner sous le nom de *Réformateurs avant la Réforme* que les hommes qui osèrent, avant le seizième siècle, se séparer plus ou moins ouvertement de l'Eglise romaine.

Ce nom pourrait aussi être donné, ce nous semble, à tous ceux qui, sans se séparer, entrèrent plus ou moins avant dans le chemin qui mena plus tard à la séparation.

Ils furent nombreux, ces hommes. Depuis que le seizième siècle a eu montré où menaient, lorsqu'on osait être conséquent, ces attaques contre les abus du catholicisme, tout catholique est devenu excessivement réservé à cet égard ; vous le verrez,

1. Fragment inédit de *Rome et l'Histoire*, par M. Bungener.

de peur d'ébranler tout l'édifice, se taire sur les choses les plus manifestement mauvaises. Mais, jusque-là, plus on se sentait attaché à l'Eglise romaine, plus on était hardi à lui dire la vérité et à lui signaler ses vices; c'était même faire acte, pensait-on, de bon et loyal catholique. On la croyait divine sans la croire infaillible, et on s'exprimait sans ménagement, dans l'occasion, sur toutes les misères qui souillaient sa divinité; on ne soupçonnait pas encore que sa divinité même pût en devenir douteuse.

Avons-nous le droit, nous, protestants, de nous emparer de ces témoignages, et de nous en faire des armes contre l'Eglise romaine?

Oui. Dès qu'un homme pieux, savant, a formulé quelque reproche contre le catholicisme, qu'importe que cet homme soit resté catholique? Son jugement subsiste, et n'en est que plus significatif.

Mais, dira-t-on, sa fidélité à l'Eglise romaine prouve au moins qu'il ne pensait pas qu'on dût jamais la quitter.

Non; elle prouve seulement qu'il n'a pas voulu ou pas osé tirer les conséquences, ou que les conséquences ne se sont pas présentées à son esprit.

Les révolutions veulent du temps ; les idées ne mûrissent pas d'un jour à l'autre. Luther, au douzième siècle, n'aurait peut-être fait, comme saint Bernard, que crier sans se séparer ; saint Bernard, au seizième, après tant de nouveaux désordres, après l'évidente inutilité de tant d'efforts tentés pour réparer l'édifice sans l'abattre, — saint Bernard, disons-nous, dans ces nouvelles circonstances, qui affirmera qu'il se fût borné à crier?

Mais nous ne voulons pas aller trop loin, et nous emparer de lui comme ayant été un des nôtres ; nous ne voulons que montrer en combien de choses il s'est trouvé d'accord, quatre siècles d'avance, avec les Réformateurs proprement dits. L'impuissance de ses représentations et de ses cris d'alarme a suffisamment montré que les vices qu'il signalait n'étaient pas des imperfections passagères, fruits de la corruption du temps, mais des vices profondément inhérents aux principes mêmes et à la constitution de son Eglise. Qu'importe, encore une fois, qu'il n'ait pas aperçu cela, si les siècles suivants l'ont démontré? Le temps est un redoutable logicien.

Bernard naquit en 1091, au château de Fontaines, près de Dijon. Il était le troisième fils de

Tescelin, seigneur du lieu, un des grands batailleurs de la province; sa mère, Edith de Montbar, s'occupa seule de son éducation.

Point de milieu, en ces temps-là, entre la vie orageuse et dissolue des seigneurs, et les rigueurs de la piété monacale; la religion était comme un monde à part, à côté duquel on vivait, et où beaucoup n'entraient que pour mourir. L'usage avait encore simplifié ce dernier point. On pouvait ne pas aller expirer dans un couvent, et se contenter d'expirer dans une robe de moine.

Edith, fort pieuse, mais à la manière du temps, ne se contenta pas d'élever pieusement ses fils, et les voua, dès le berceau, à la vie monastique. Ce vœu, peu s'en fallut que Bernard ne l'accomplît pas; mais le souvenir de sa mère, qu'il avait perdue jeune encore, l'emporta sur les séductions du monde. Il se détermina à être moine.

Cette résolution à peine prise, il n'eut pas de repos qu'il ne l'eût fait prendre à ses frères, et le plus jeune, encore enfant, se trouva l'héritier de tous les biens de la famille. Dans un certain point de vue, on pourra trouver belle, assurément, l'abnégation de ces jeunes hommes allant chercher leur salut au fond d'un cloître; mais le principe

en est-il meilleur pour cela? Nous ne le pensons pas.

Fût-il inattaquable, ce principe, des applications semblables n'en seraient encore que l'excès, et tout excès est mauvais. Comment approuver cette femme vouant ses fils au cloître, c'est-à-dire, supposé qu'ils eussent tous obéi, prononçant l'extinction de sa famille? Comment approuver même qu'elle en vouât un seul à cette carrière exceptionnelle, qui pouvait se trouver dans le plus complet désaccord avec ses goûts, et ne faire de lui qu'un hypocrite? Comment louer, enfin, le zèle de ce jeune homme qui veut faire moines tous ses frères, comme si l'état monastique était l'état naturel du chrétien, et n'aboutissait pas, dans une extension semblable, à la destruction du genre humain?

Mais laissons les excès, et tenons-nous-en au principe.

Ce principe est double, ou, si on veut, il y en a deux. Il s'agit, pour le moine, d'abord de fuir les tentations du monde, puis de se rendre plus agréable à Dieu par certaines pratiques spéciales.

Cette seconde idée est la moins chrétienne des deux, car elle suppose l'achat du salut par les œuvres; la première paraît l'être davantage, et ne

l'est pas. Nous devons, sans doute, fuir les tentations; mais c'est dans le monde qu'il faut les fuir, non en s'enfuyant du monde. Voyez tous les préceptes de Jésus-Christ et des apôtres : en est-il un seul qui ne suppose le chrétien au milieu du monde, au milieu de ses frères, au milieu des soins de la vie, au milieu de toutes ces tentations qu'il s'agit d'éviter, ou, avec le secours d'en-haut, de vaincre? Quand nous avons à condamner le suicide, ce que nous trouvons de mieux à dire, c'est qu'il n'est pas permis à l'homme de se soustraire aux obligations et aux douleurs auxquelles Dieu l'a appelé. La vie monastique est donc, dans ce sens, un suicide; le vrai chrétien ne se croira pas mieux en droit de « *mourir au monde* » en mourant à tous ses devoirs envers les hommes, qu'en mourant tout de bon par la destruction de son corps. Enfin, un principe qui a toujours et partout abouti à des abus immenses, ne saurait être regardé comme bon; il serait excellent en théorie, qu'on devrait encore, en pratique, le déclarer mauvais. Ces abus du principe monastique, nous verrons comment saint Bernard les a traités, et combien il a été près, sans le vouloir, de condamner le principe lui-même.

Au reste, à peine moine, il se trouva dans l'impossibilité de l'être réellement, car sa réputation de piété et de science eut bientôt fait de lui comme le centre de la chrétienté occidentale. Il sentait vivement cette contradiction flagrante entre son vœu de solitude, sa mort au monde, et une position qui le mettait en rapport avec des milliers d'hommes, petits et grands, prêtres, laïques, évêques, princes; il retraçait fréquemment, dans ses lettres, l'idéal du moine, et il se lamentait d'en être si loin.

N'était-ce pas déjà une première et bien grave objection contre la vie monastique? On ne sait, pour la défendre, que nous en tracer l'idéal : c'est la vie en Dieu, toute en Dieu ; c'est l'oubli des choses de la terre, la perpétuelle contemplation de celles du ciel. Que nous fait la théorie, si nous pouvons répondre, l'histoire en main, qu'elle ne s'est jamais ou presque jamais réalisée?

Presque jamais, en effet, il n'a été vrai de dire que les moines eussent quitté le monde. Les uns continuaient, soit malgré eux, soit, le plus souvent, parce qu'ils le voulaient bien, à se mêler de toutes les affaires du siècle, et se trouvaient y exercer d'autant plus d'influence qu'ils avaient le

nom de les fuir ; les autres, plus renfermés dans les choses du couvent, y retrouvaient le monde parce qu'ils l'y avaient porté. Ils le retrouvaient dans ces richesses que la piété des fidèles mettait entre leurs mains, et dont l'accroissement les occupait d'autant plus qu'ils tranquillisaient leur conscience au moyen du vœu de pauvreté, se disant qu'ils travaillaient pour leur ordre, pour l'Eglise, non pour eux-mêmes ; ils retrouvaient le monde encore, et surtout, dans les ambitions de tout genre auxquelles donnait cours la constitution demi-monarchique, demi-républicaine, de chaque ordre. Comme le clergé séculier, chaque ordre avait sa hiérarchie, et, mieux encore que dans le clergé séculier, tout le monde pouvait prétendre à tout. La plus forte des tentations de ce monde, celle de monter, se retrouvait donc là ; elle s'y retrouvait même plus présente et plus dangereuse qu'elle ne l'aurait été, pour beaucoup de ces hommes, dans la vie ordinaire. Tel, simple laïque, se serait tenu tranquille dans un rang humble et obscur, qui, devenu moine, aspirait à être quelque chose, parce que la possibilité lui en était offerte. Ajoutez que c'était par élection qu'on arrivait aux dignités ; de là, dans le dernier des

couvents comme dans l'ordre entier, des partis, des brigues, tout ce que nous voyons, en politique, dans le régime populaire. Il fallait une vocation spéciale pour persister, dans une telle atmosphère, à ne penser qu'à Dieu ; même pieux, il était presque impossible de rester pieux pour Dieu seul, puisque la piété était un moyen comme un autre d'arriver aux honneurs. Eût-on secoué, enfin, toute tentation de s'élever en dignité dans l'ordre même et de son vivant, restait encore la grande tentation, celle de la canonisation future, attendu que le plus grand nombre des saints étaient pris parmi les religieux.

Toutes ces invasions du monde dans le cloître, du vieil homme dans les demeures bâties pour le nouveau, nous les trouvons signalées dans les écrits de Bernard ; tous les vices, tous les désordres, toutes les hypocrisies qui en étaient le résultat, maintes fois il les a flétris, éloquemment flétris. N'attaquait-il que l'abus? Il le croyait; mais ces désordres sont de ceux que l'histoire nous montre découlant nécessairement de la vie monastique, et, dès-lors, c'est contre la vie monastique que le pieux moine de Clairvaux se trouve avoir amassé des arguments.

D'autres désordres en avaient découlé, et appelaient plus encore son indignation chrétienne.

Peu, très-peu de couvents étaient restés purs de scandales. L'oisiveté, mère des vices, avait largement porté ses fruits; les règles les plus rigides, les réformes les plus sévères, — car il y en avait eu successivement un grand nombre, — rien n'avait tenu contre la désastreuse influence du principe. Un relâchement inoui, le maintien, tout au plus, de quelques formes, un luxe et des jouissances en opposition complète avec les constitutions primitives, des mœurs presque toujours mauvaises, souvent infâmes, — tel était le spectacle qu'offrait le catholicisme dans ceux de ses enfants qui avaient fait vœu de pureté. On se représente généralement les couvents comme ayant dégénéré peu à peu, comme n'étant arrivés qu'après des siècles à l'état déplorable où le seizième les trouva. Erreur ; cet âge d'or de la vie monastique, que se plaisent à peindre certains historiens, n'est guère moins insaisissable, en histoire, que celui de Saturne. Saint Bernard, au douzième siècle, n'en parle que pour en pleurer les splendeurs dès longtemps évanouies, et c'est à peine s'il trouve chez les tout premiers solitaires, ou les tout premiers

membres de chaque ordre, de quoi justifier historiquement ce qu'il en dit. S'il loue, parmi ses contemporains, un moine, un abbé pieux, c'est presque toujours en le félicitant de ne pas ressembler aux autres. Tout ce que la Réforme a dit plus tard sur les désordres des couvents, vous le trouverez dit par saint Bernard et par tous les autres réformateurs de la vie monastique ; seulement, c'était à la vie monastique elle-même, à quelques réformes intérieures, à quelques lois nouvelles ou renouvelées, à la création d'ordres modèles ou de couvents modèles, qu'ils demandaient la régénération de ce triste état de choses, tandis que le seizième siècle, éclairé par l'inutilité de leurs efforts, comprit que le mal était dans le principe même, et qu'il fallait fermer la source.

Pourquoi ces relâchements si prompts ? Pourquoi, malgré tant de précautions prises, tant de serments exigés, ces altérations beaucoup plus rapides que ne l'est d'ordinaire celle des institutions civiles ? C'est que les institutions civiles sont fondées sur la nature, tandis que les institutions monastiques sont en dehors ou contraires. Dès qu'on sort de la nature, et que, une fois dehors, on ne reste pas fidèle aux lois exceptionnelles

qu'on s'était prescrites en la quittant, ce retour indirect est presque infailliblement accompagné de plus de mal qu'il n'y en aurait eu dans le cours naturel des choses. De même que le soldat, une fois hors de la vue de ses chefs et du joug de la discipline, risquera beaucoup plus d'abuser de sa liberté qu'un homme habituellement libre, — de même le moine, s'il n'est assez pieux pour rester toujours et complètement dans la règle, la violera plus encore que s'il ne l'avait pas jurée. C'est l'histoire des ordres religieux. On avait fait vœu de pureté, et on scandalisait les peuples par la corruption la plus grossière. On avait fait vœu de pauvreté, et on donnait l'exemple d'une avidité sans bornes. On avait fait vœu d'humilité, et on menait le monde. On avait fait vœu d'obéissance, et on luttait, dans l'occasion, contre les évêques, contre les princes, contre le pape même. On n'avait pas la sainteté, et on en avait l'orgueil. Le vieil homme, en un mot, n'était nulle part plus puissant qu'au sein de ces institutions qui affichaient l'homme nouveau. C'est que l'homme nouveau n'est pas fait pour être affiché, ni susceptible d'être le produit d'une affiche. Si saint Bernard avait compris cela, il aurait compris bien d'autres cho-

ses, car le principe monastique était si bien devenu, en ces temps, le résumé, le centre, le tout de la religion romaine, qu'on aurait tout ébranlé en l'ébranlant. Saint Bernard aima mieux se consacrer à l'affermir.

Loin de nous la pensée de lui en faire un crime. Avec tout son génie et toute sa piété, il était de son siècle; il ne pouvait pas n'en pas être. Mais s'il n'arriva pas à la lumière, il en fut plus près que personne. Voyez, par exemple, avec quelle verve il attaque le matérialisme catholique, les surcharges du culte. Dans son *Apologie* à Guillaume de Cluny, après avoir parlé de ces tableaux, de ces ornements splendides, « qui attirent les regards des fidèles, dit-il, les troublent dans leur dévotion, les ramènent aux cérémonies des Juifs, » — il ira chercher jusqu'à Perse, le satirique, pour s'écrier avec lui : « *Qu'est-il besoin d'or dans le sanctuaire?* » Puis, développant sa thèse, il flétrira « ceux qui excitent par des ornements visibles la dévotion du peuple, ne sachant pas le faire par des moyens spirituels. » Mauvaise piété, poursuivra-t-il, que celle qu'on crée par ces moyens. « La vue des choses précieuses, mais vaines, pousse plutôt les hommes aux donations qu'à la

prière ; les reliques couvertes d'or nourrissent les yeux et font ouvrir les coffres-forts. » Voilà un homme qui ne déclamerait pas, on peut en être sûr, contre la prétendue nudité des temples protestants. Et que d'endroits, dans ses sermons, où, sans attaquer le catholicisme, il établit directement, avec une netteté parfaite, que Dieu regarde au cœur, que le culte à lui rendre est essentiellement un culte « *en esprit et en vérité !* » Que d'endroits encore où il foule aux pieds les œuvres, le salut par les œuvres, et ne veut entendre parler que du salut par grâce, du salut par la foi en Jésus-Christ ! Partout, chez lui, le chrétien domine le catholique, et, là même où il apparaît chargé du bagage romain, on voit encore, à n'en pouvoir douter, que ce n'est pour lui qu'un bagage, un accessoire, dont il se décharge autant qu'il peut, dont il perd souvent jusqu'au souvenir. Le catholicisme peut bien rester dans les mots, ou du moins dans quelques mots ; le christianisme est dans les choses. Et quelle connaissance de l'Ecriture Sainte ! Quel amour pour la Parole de Dieu ! Quel zèle à la faire aimer ! Il excelle à s'approprier, non seulement les expressions, mais l'esprit des Saints Livres ; nul, peut-être, ni après lui, ni avant, ne l'a surpassé à cet

égard. Aussi semble-t-il n'être à l'aise et ne vouloir être éloquent que sur le terrain de l'Ecriture et des vérités scripturaires. Même les sujets catholiques, purement catholiques, il les ramène, par les détails, à un christianisme presque pur ; dans ses panégyriques des Saints et de la Vierge, par exemple, il y a des morceaux qu'on porterait sans inconvénient dans une chaire protestante.

Nous avons vu ce qu'on peut répondre à qui nous objecterait que saint Bernard est pourtant resté catholique, et qu'il ne comprenait pas qu'on pût ne pas l'être. Il y aurait une autre réponse à faire : ce serait d'examiner d'un peu près ce qu'était pour lui le catholicisme, l'Eglise. S'il se trouvait que l'autorité à laquelle il est resté soumis n'était pas, à ses yeux, ce qu'on en a fait depuis, il est clair que sa profession de fidélité catholique n'aurait pas le sens qu'on veut y voir. Or, c'est ce qui ressort évidemment de l'ensemble de ses écrits et de l'ensemble de sa vie. Saint Bernard a été fidèle à l'Eglise, fidèle au pape ; mais ni l'Eglise, ni le pape, n'étaient pour lui ce qu'ils sont devenus ensuite.

L'Eglise, d'abord, s'il en admet l'infaillibilité, c'est dans un sens bien autrement vague et géné-

ral que les docteurs catholiques d'aujourd'hui. La théorie actuelle est postérieure au concile de Trente ; l'histoire même de ce concile en fait foi, car elle nous montre une foule de catholiques, et des meilleurs, attendant sérieusement des modifications à divers points de doctrine précédemment admis : ils ne croyaient donc pas, ces catholiques, que tout ce qu'avait enseigné l'Eglise fût irrévocable, sacré, et qu'elle ne pût jamais, mieux instruite, se redresser. Saint Bernard, sans lui contester le privilége de l'infaillibilité, ne le reconnaît pas s'exerçant à heure fixe, comme serait l'autorité d'un juge prononçant une fois et sans appel ; il ne le voit, ce privilége, que dans la suite des évènements et des siècles, dans l'ensemble des dispensations providentielles en faveur de l'Eglise. Il ne paraît jamais croire à quoi que ce soit parce que l'Eglise l'a dit, mais parce que l'Eglise, en le disant, lui paraît avoir décidé suivant l'Ecriture Sainte, la vraie tradition apostolique, la raison aussi, — et de tout cela résulte, chez lui, quelque chose qui ressemble singulièrement au libre examen, sinon à celui des protestants, du moins à celui des jansénistes. Comme eux, sans contester à l'Eglise le

droit de juger, il se réserve évidemment celui de voir si elle a bien jugé.

Mais c'est surtout envers la papauté qu'il se montre indépendant, et d'une curieuse indépendance.

Indépendance, d'abord, dans la franchise avec laquelle il parle des papes et aux papes. Il leur écrit comme à des hommes aussi faillibles, dans leur conduite, que quelque particulier ou quelque prince que ce soit ; il les reprend, dans l'occasion, avec une autorité qui tenait sans doute, en partie, à sa position si haute et si exceptionnelle dans l'Eglise, mais qui n'aurait été, même chez lui, que de l'insolence, s'il avait vu dans le pape ce qu'on y a vu plus tard. Quel saint Bernard, aujourd'hui, s'adresserait publiquement à Pie IX comme l'abbé de Clairvaux à Innocent II et à Eugène III ? Il est vrai que celui-ci avait été son disciple ; mais dans le fameux livre *De Consideratione,* qu'il lui adresse, il ne parle pas tant d'Eugène que des papes en général, des écueils de leur rang suprême, des innombrables fautes qu'ils sont exposés à commettre. Ne disons même pas qu'il leur parle comme à des hommes faillibles ; disons — ce sera plus vrai encore — qu'il leur parle comme à des

hommes plus en danger de faillir que personne. Et ce n'est pas un petit plaidoyer, soit dit en passant, contre la papauté même, que ce tableau hardi des sources de vice qu'elle ouvre à quiconque en est revêtu. Tout le livre revient à dire qu'un pape est plus en danger que personne d'être un homme oublieux du ciel, un souverain trompé, un orgueilleux, un despote, un malhonnête homme.

Faillible dans sa conduite, sera-t-il infaillible, selon saint Bernard, dans ses décisions doctrinales ?

Cette distinction toute moderne entre l'homme et le souverain pontife, non-seulement saint Bernard ne l'énonce pas, mais l'ensemble de ses considérations y est positivement contraire : un mauvais pape, à ses yeux, est mauvais en tout ; s'il ne dit pas que ce mauvais pape enseignera nécessairemeut l'erreur, il est encore plus loin de dire, comme nos modernes, que eet homme, malgré ses vices, enseignera nécessairemsnt la vérité. Mais ce qui est plus frappant, c'est le rôle qu'il assigne à la papauté dans l'Eglise. De tous les titres d'honneur qu'il lui accorde, vous n'en trouvez aucun qu'il ne rapporte à la prééminence hiérarchique, à l'autorité organisatrice, au pape, enfin, chef de l'Eglise comme un roi est chef

d'un peuple, c'est-à-dire, administrateur suprême; mais de son autorité doctrinale, en tant que suprême et infaillible, pas un mot. Toutes ces théories du catholicisme moderne sur le pape, considéré comme organe du Saint-Esprit, toutes ces pompeuses phrases échafaudées récemment autour du trône de Pie IX à l'occasion de son décret sur l'Immaculée Conception, vous n'en trouverez pas, dans saint Bernard, une seule trace, et vous verrez mille choses, au contraire, qui vous montreront en lui l'homme le moins prêt à accepter, dans ces termes, l'autorité pontificale. Bref, nous défions qu'avec les matériaux à recueillir dans ses ouvrages, on arrive à construire une Eglise, une papauté, telles qu'on les trouve aujourd'hui dans les théories catholiques.

Il y aurait d'autres points à noter, d'autres rapprochements à faire ; tenons-nous-en à ces quelques principaux. L'abbé de Clairvaux a été canonisé ; il n'est pas le seul que l'habile tactique de Rome ait élevé à cet honneur pour se donner l'air de n'avoir pas peur de lui. *Saint* Bernard est sur les autels ; Bernard est dans ses livres, et nous l'y avons cherché. Lequel des deux est le vrai?

BUNGENER.

SOUVENIRS D'UN SOURD.

Je suis né sourd en 18... Je ne savais pas que je n'avais point d'ouïe, et que les autres hommes pouvaient entendre. Je voyais bien le mouvement des lèvres de mon père, de ma mère, mais je ne comprenais pas ce qu'il signifiait. Moi aussi, je pouvais remuer les lèvres ; mais les gens riaient quand je me mettais à remuer les lèvres comme eux, et cela me fâchait.

Je me mis alors à faire des signes, et mes parents les comprirent; ils me firent des signes à leur tour, et cela me rendit tout heureux. Si j'avais faim, je faisais avec mes mains le signe de quelqu'un qui coupe le pain. Personne ne me l'avait enseigné, mais j'avais vu maman couper le pain, et j'eus comme cela l'idée de l'imiter. Je ne croyais pas être malheureux. Je me réjouissais de la vendange, je me réjouissais des arbres de

Noël. Je savais quand Noël approchait, parce que papa me montrait tous les jours l'Almanach. Je n'avais aucune idée de n'être pas semblable aux autres hommes.

Un jour, il vint un médecin qui me versa quelques gouttes dans l'oreille; maman me fit comprendre que je ne pouvais pas parler, ni entendre, et que cette liqueur me ferait entendre et parler. Mais je n'entendis pas mieux, et j'aimais autant rester sourd que de recevoir de nouveau ces gouttes, qui me faisaient bien mal.

Quand je jouais avec les autres enfants, ils comprenaient un peu mes signes. Je me mettais en colère quand on ne me comprenait pas. Je voyais mes parents prier, mais je ne savais pas ce qu'ils faisaient. Ma mère m'expliqua qu'il y avait un Dieu au ciel, mais je ne la comprenais pas : je me représentais que Dieu était un capitaine ; qu'il avait une quantité de soldats, et que ces soldats tiraient quand il faisait de l'orage. Je ne m'inquiétais pas si personne avait créé les montagnes et tout le reste. Je voyais les hommes chanter leurs cantiques, et je faisais aussi : « Ah ! Oh !... » J'avais cinq ans quand on me mena à l'église ; cela ne me fit aucune impression.

On me conduisit aussi dans l'Institut des sourds-muets ; je les vis à l'école ; je les vis parler, dessiner, écrire, et je désirais bien apprendre aussi à parler. On me reçut dans la maison à huit ans et demi. Je ne savais pas le nom des plantes, des animaux ; j'appris tout cela. J'appris bien des mots par cœur. Bientôt je pus prononcer *a, e, o, u, m, b, d*, etc. A neuf ans j'ai parlé. J'allai voir mes parents, et je leur dis : « Bonjour ! » Ils furent d'abord effrayés ; puis, ils bénirent Dieu et pleurèrent beaucoup.

Quand des personnes venaient visiter la maison, et me montraient un objet en me disant : « Comment cela s'appelle-t-il ? » je pouvais leur répondre. Plus tard, je pus dire de longues phrases.

A onze ans, on commença à m'instruire dans la Bible. Je fus tout étonné qu'il y eût un Dieu au ciel. Je lus l'histoire de Jésus, sa naissance, ses miracles, sa mort, son ascension, et j'en eus une grande joie. Je me disais : « Si Jésus n'était pas descendu du ciel, nous serions encore dans l'erreur ; il ne nous aurait pas sauvés. » Je remercie Jésus de tout mon cœur, maintenant que je sais ce qu'il a fait pour nous.

Je sais que je dois obéir aux commandements

de Dieu, et faire le bien. On m'enseigne aussi la géographie et toutes sortes de sciences utiles. Je puis m'entretenir facilement avec les autres. Je pense souvent à Dieu, à Jésus; mais je ne comprends pourtant pas tout dans les livres, car la langue est bien difficile.

Je suis très-heureux maintenant : je puis prier Dieu; je l'aime beaucoup. Je sais que, quand je mourrai, il me donnera l'ouïe. Oui, alors j'entendrai et je ne serai plus jamais sourd. Ce doit être bien beau !

Au ciel je retrouverai ma bonne mère et tous les miens ; là, je pourrai les entendre et causer librement avec eux, et nous serons heureux ensemble pour toujours !

F. B.,
âgé de douze ans et demi.

LA CHAPELLE D'ONEX.

Le 21 mai 1854 a été, pour les protestants d'Onex et des communes voisines, un jour de joie : ils ont ouvert au culte évangélique la chapelle récemment bâtie par leurs soins.

Le traité de Turin ne permet pas au gouvernement genevois de bâtir ni d'entretenir des églises protestantes dans les villages catholiques détachés de la Savoie; mais ce même traité réserve expressément les droits religieux des protestants de cette partie du canton. « On n'entend pas empêcher, y est-il dit, que des individus protestants habitant une commune catholique, ne puissent, s'ils le jugent à propos, y avoir une chapelle particulière pour l'exercice de leur culte, établie à leurs frais. »

Ce fut en 1831 que notre compatriote, M. Théremin, qui passait l'été à Bernex, eut la pieuse idée de réunir dans sa maison les protestants du voisinage; son fils, aujourd'hui pasteur à Vandœuvres, se trouva naturellement chargé du culte. Plus tard, tous nos pasteurs ou ministres se firent un devoir et un plaisir de contribuer à cette œuvre, qui put continuer, sans interruption, tous les étés.

La mort de M. Théremin, en 1848, n'interrompit pas le culte; mais la chance de voir sa maison hospitalière passer en d'autres mains, fit désirer à ses enfants et aux protestants de la contrée que la chose ne dépendît plus du bon vouloir d'un homme ou d'une famille. De là la chapelle d'Onex.

Mais si les protestants d'Onex aiment à voir dans leur culte la continuation des paisibles réunions de Bernex, il est bon qu'ils se rappellent que ce n'est que le rétablissement du culte réformé, supprimé juste un siècle auparavant, sinon par la violence, du moins par une contrainte matérielle.

En effet, cette commune, qui ne compte aujourd'hui qu'une faible minorité de protestants, en

était tout entière peuplée il y a un siècle [1]. La Réformation fut établie de bonne heure dans cette partie de la république de Genève. En 1544, une ordonnance générale des Conseils de la République établit dix pasteurs de campagne; un de ces pasteurs, résidant à Troinex, avait aussi à desservir Veirier, Bossey, Sierne, Evordes, Landecy, Lancy et Onex. En 1598, la paroisse d'Onex fut réunie à celle de Cartigny. Depuis 1716 on établit un ministre à la résidence d'Onex; le pasteur alors en fonetions, *Gabriel Rilliet*, à qui le choix fut laissé, opta pour Onex et alla s'y établir en 1721. Il n'y avait point de maison pour le pasteur, et le temple menaçait ruine; le gouvernement décida, en 1723, d'y faire bâtir un temple et une cure, et d'y établir un maître d'école, comme dans les autres paroisses de campagne. La dépense fut évaluée à 4000 livres (6477 francs) pour le temple, et à 6000 livres (9716 francs) pour le presbytère, construit près du temple, avec jardin, verger, pré et hutins. Le vieux temple fut démoli, et à la même place s'éleva le nouveau, de 46 pieds de longueur sur 34 de largeur : ces

1. Les détails qui suivent sont dus aux recherches de M. le pasteur Gaberel, et de M. Th. Heyer, archiviste.

dimensions sont le double de celles de la chapelle. Pendant cette construction, on fit le service dans une grange. Le second pasteur d'Onex, *Etienne Perron*, fut élu le 10 juin 1724, et son installation fut différée pendant la construction du temple; cette cérémonie eut lieu le 8 octobre, à la grande satisfaction de toute la paroisse. *Jean Senebier*, pasteur d'Onex depuis 1727, fit planter, le 14 mars 1730, « devant sa maison, quatre arbres, savoir : un tilleul et trois marronniers d'Inde » : c'est l'origine du beau marronnier qui ombrage l'entrée de l'église d'Onex. Les quatre derniers pasteurs d'Onex furent : *Jean Sarrasin*, élu en 1735; *Jean-Jacques Poulain de la Barre*, élu en 1736; *Jean-Antoine Grenus*, en 1738, et *Jean Vautier* en 1745.

Onex formait donc une paroisse réformée, ayant son pasteur et son maître d'école, son temple et son presbytère, comme toutes les autres paroisses de la République, et jouissait paisiblement de ces précieux avantages, lorsque des intérêts politiques vinrent l'en dépouiller tout à coup. Les différends qui subsistaient depuis longtemps entre la Savoie et Genève furent terminés par un arrangement, dans lequel la petite République sacrifia une partie

notable de son territoire; elle acheta ainsi la sécurité vis-à-vis de son puissant voisin, qui, depuis deux siècles, l'inquiétait par ses prétentions. Onex fut une des communes cédées au roi de Sardaigne par le traité de Turin, du 3 juin 1754. Ce prince acquit ainsi sur ces communes « tous les droits de souveraineté et autres » qui appartenaient à Genève. La conséquence nécessaire de cette cession était, selon les idées du temps, l'abolition du culte réformé dans les terres cédées. Cette abolition devait être immédiate, excepté dans la commune de *Bossey;* c'est ce que prescrivait expressément l'article XII du traité, ainsi conçu : « Les habitants des lieux réciproquement cédés » pourront, pendant le terme de vingt-cinq ans, » continuer, comme par le passé, le libre exercice » de leur religion, et en faire les fonctions dans » les églises ou temples voisins; et celui de *Bossey* » sera conservé, avec ses dépendances, pendant » le même terme, pour la commodité et l'usage » de ceux qui professent la religion protestante » sous Salève. Ces mêmes habitants auront, pen- » dant ce terme, la liberté de se retirer sans obsta- » cle, ni paiement de finance, avec leurs effets et » le prix de leurs biens, s'ils ont occasion d'en

» faire la vente; à défaut de quoi il leur sera loi-
» sible, après le dit terme, de les conserver, en
» les faisant cultiver par des personnes de la re-
» ligion permise dans l'Etat où ils sont situés. »

Ce traité n'entraînait pas des persécutions proprement dites contre les réformés ; mais il en résultait nécessairement pour eux des émigrations onéreuses, ou des gênes pour les propriétaires, et même quelques vexations assez nuisibles, en particulier pour les réformés d'Onex. Un ordre du gouvernement sarde, du 7 avril 1755, obligeait ceux qui relevaient de la paroisse catholique d'Onex à des corvées pour les bâtiments qu'on y voulait faire et pour les réparations, afin d'adapter l'ancien temple à l'usage des catholiques. Divers intéressés s'adressèrent au Conseil d'Etat de Genève pour demander s'il n'y aurait pas un moyen de les exempter des dites corvées ; on leur répondit qu'il convenait qu'ils y consentissent.

Le nombre des protestants diminua donc rapidement dans le territoire cédé, et, si le traité avait été exécuté à la rigueur, ils y auraient disparu entièrement. Dans la commune d'Onex, en particulier, on trouve à peine deux ou trois noms qui datent d'un siècle. Il n'y avait point eu de con-

versions au catholicisme; mais la population protestante avait peu à peu fait place à une nouvelle population catholique. Les événements de la fin du siècle dernier, en particulier la réunion de la Savoie à la France, de 1792 à 1814, et le régime de liberté religieuse dont a joui depuis soixante ans cette partie du pays, y ont ramené des propriétaires et des cultivateurs protestants. De là résultent, pour la religion et l'éducation, des besoins qu'il faut satisfaire. Si des traités, qui doivent être respectés quoiqu'ils ne soient plus d'accord avec l'esprit de notre temps, ni même avec la législation des pays qui les ont contractés, empêchent encore que le gouvernement de notre canton ne pourvoie à ces besoins de ses ressortissants protestants, ceux-ci doivent y travailler eux-mêmes. Ceux d'Onex ont donné un exemple digne d'éloge. Le zèle qui les a portés à ériger leur chapelle ne s'est point refroidi : leur assiduité au culte qu'ils ont établi montre qu'ils en sentent tout le prix. Puissent-ils persévérer dans cette voie, et recueillir de plus en plus les bénédictions de tout genre que Dieu promet à ses vrais adorateurs !

Nous avons le plaisir de communiquer à nos lecteurs le sermon prononcé, le jour de la dédi-

cace, par M. le pasteur Munier. C'était déjà lui qui, vingt-trois ans auparavant, avait ouvert le culte de Bernex.

Mes Frères, priez pour nous, afin que la Parole du Seigneur ait un libre cours, et qu'elle soit glorifiée. (2 Thess. III, 1.)

Il est peu de passages, dans la correspondance de saint Paul, où le mélange d'humilité et de zèle qui distingue cet éminent apôtre se dessine plus en relief que dans les paroles mises en tête de ce discours.

Saint Paul demande aux Thessaloniciens de prier pour lui : c'est la marque de son humilité. Voici la marque de son zèle. Qu'est-ce que les Thessaloniciens devront demander à Dieu pour celui qui les engendra jadis à Jésus-Christ?—Du repos après tant de fatigues, le port après tant d'orages? — Tout au contraire : ils devront prier Dieu que le champ de la moisson s'agrandisse devant l'infatigable activité de Paul, par le *libre cours* assuré à la Parole du Seigneur.

Le *libre cours de la Parole*, de cette Parole éternellement jeune et forte, toujours la même et toujours salutaire, qui porte en elle le principe de ses succès et de ses conquêtes, c'est cet objet des préoccupations les plus vives de l'apôtre, qui doit, selon son vœu, devenir l'objet des constantes prières des fidèles Thessaloniciens : *Priez pour nous*, dit-il, *afin que la Parole du Seigneur ait un libre cours, et qu'elle soit glorifiée.*

Nous ne supposons pas, mes Frères, que le cours de la Parole de Dieu soit menacé ici des oppositions qui le retenaient autour de saint Paul. — Mais comme il n'est point d'époque ni de lieu où la circulation de la Parole ne soit gênée et son efficacité compromise de quelque manière, il est toujours de saison d'appeler sur ce point l'attention religieuse de ceux qui considèrent la dispersion des vérités évangéliques dans le monde comme le premier besoin de l'humanité, et qui mettent au rang de leurs premiers devoirs d'y concourir, dans la sphère où Dieu les a placés, selon le don qu'ils ont reçu de lui pour cela.

Que vous soyez de ce nombre, mes Frères, c'est ce que prouve assez l'érection de cette modeste chapelle, légataire d'une autre institution pieuse

que nous aimons à rappeler encore aujourd'hui, en sorte que nous sommes bien sûr de rencontrer votre sympathie, si, en vous appliquant l'exhortation de notre texte, appropriée aux circonstances où vous êtes, nous vous disons, dans le même esprit que saint Paul :

« Priez avec nous aujourd'hui que la Parole du Seigneur, qui vous sera désormais annoncée par ses ministres dans ce lieu, ne rencontre pas des obstacles qui en gêneraient la vertu et la salutaire efficacité pour vos âmes. » — Ainsi soit-il !

Il serait superflu de m'arrêter longtemps avec vous pour expliquer ce qu'est cette *Parole du Seigneur*, dont le *libre cours* était dans les vœux de l'apôtre, comme nous désirons nous-même ardemment que rien n'en entrave la libre circulation parmi vous et en vous.

Cette Parole, la même aujourd'hui qu'au temps de l'apôtre, c'est la Parole du salut prêchée aux Juifs par le Messie, portée dans le monde par ses premiers disciples, inscrite, sous l'inspiration de Dieu, par plusieurs d'entre eux dans la Bible, où les siècles l'ont respectée, et où nous la puisons avec confiance pour vous la faire entendre avec

fidélité. Nous n'y mêlons ni traditions postérieures, ni commandements d'hommes, et nous ne cessons de vous exhorter, de vous faire même un devoir d'y comparer vous-mêmes nos enseignements, afin que vous jugiez, comme les chrétiens de Bérée, *si notre doctrine est conforme à l'enseignement de Dieu*. Cette Parole du Seigneur, c'est le message du pardon apporté du ciel au pécheur, sous la condition de la foi et du repentir; c'est l'assurance du secours divin donnée à l'humilité et à la prière; c'est la nécessité de la sanctification en témoignage de la sincérité de la foi; c'est la promesse d'une immortalité bienheureuse après une vie que l'amour de Dieu aura purifiée et que les œuvres de la charité auront remplie.

Telle est, en résumé, cette Parole du Seigneur, qui doit avoir ici son libre cours.

Or, quelles causes pourraient l'enchaîner? Quelles gênes avons-nous à craindre pour elle?

Je vous ai déjà fait pressentir que la position, aujourd'hui, est tout autre pour nous qu'au temps de saint Paul.

Paul écrivait à l'Eglise de Thessalonique sous l'impression de la guerre impie que les puissances de ce monde faisaient au christianisme naissant,

foulant aux pieds, à chaque pas, la liberté du ministère apostolique ; il leur écrivait sous la crainte que la persécution ne lui fermât la bouche à lui-même par la prison, par l'exil ou la mort.

Nous n'éprouvons, grâces à Dieu, aucune crainte pareille pour le ministère que nous inaugurons ici à cette heure ; car, quand cette chapelle ne serait pas placée sous la protection de nos lois, quand votre droit serait moins clair ou moins avéré qu'il ne l'est, l'esprit de bienveillance et de bon voisinage de la population qui vous entoure suffirait pour vous tranquilliser sur la liberté dont vous jouirez en ce lieu.

J'ai considéré comme une justice de le dire ailleurs, et je me plais à le répéter aujourd'hui : le culte privé de Bernex, dont la chapelle d'Onex n'est que la continuation légitime, a été pendant vingt-quatre ans, pour nos frères catholiques de ces communes, une occasion de montrer qu'ils comprenaient la tolérance, qu'ils appréciaient le bienfait de la liberté religieuse, et qu'ils ne voudraient pas priver leurs concitoyens d'une autre communion que la leur du bienfait dont ils jouissent eux-mêmes sans restriction aucune. — Ce qu'ils ont fait pendant vingt-quatre ans, alors qu'un esprit

opposé se produisait malheureusement ailleurs, ce dont le vénérable fondateur du culte de Bernex leur a su gré jusqu'à sa mort, ils continueront à le faire pour le culte d'Onex, et la parfaite liberté qui sera des deux parts respectée, loin de nuire à l'affection mutuelle qui doit unir des concitoyens, contribuera à rendre cette affection plus sincère et les bons procédés réciproques plus fréquents entre eux. Nous le répétons donc bien clairement et sans arrière-pensée : Nous ne redoutons nullement que la Parole du Seigneur soit ici gênée dans son cours par rien de ce qui ressemble à des voies de fait, à des tentatives d'éviction ou de troubles, soit parce que vous agissez dans la limite de vos droits, soit parce que le droit est ici compris, consenti et depuis longtemps respecté.

Qu'est-ce qui pourrait donc gêner le libre cours de la Parole, au sein de l'intéressante réunion que vous formerez désormais sous le regard de notre Père céleste ?

Il pourrait arriver que vos intentions fussent mal jugées ou dénaturées par quelques personnes, et qu'on vous prêtât un autre dessein que celui que vous poursuivez réellement.

Vous n'en avez pas d'autre que celui d'accom-

plir un devoir de conscience, en venant rendre ici publiquement à Dieu le culte d'adoration que toute créature intelligente et libre doit à son Créateur, le culte d'*esprit* et de *vérité* que tout racheté de Jésus-Christ est heureux de pouvoir lui rendre. Vous n'en avez pas d'autre que de faciliter à tous, et plus particulièrement aux infirmes, aux vieillards, aux enfants, leur assistance à ces saintes assemblées, dont la longue privation serait une souffrance et un malheur pour eux. Vous n'en avez pas d'autre que de contribuer par-là, selon vos ressources, à augmenter la piété de chacun et la bonne harmonie qui doit régner entre tous. — Pas d'autre, enfin, que d'élever dans notre patrie un monument de plus à la gloire du Père des hommes et en l'honneur de l'Evangile de son divin Fils.

Il pourrait arriver, malgré cela, qu'on allât au-delà de votre pensée, et qu'on vous attribuât des motifs différents. Ne vous en préoccupez pas outre mesure. Ne vous en souciez que tout juste assez pour être conséquents avec vous-mêmes, pour ne vous départir en rien de la ligne de conduite que vous vous êtes tracée, et pour prouver aux plus prévenus, par des faits, j'entends par un redoublement d'esprit de paix et de démarches toujours

conciliantes, toujours chrétiennes, qu'ils vous avaient jugés avec précipitation et témérité. La patience est la vertu des saints : c'est surtout l'injustice des hommes qui lui fournit matière à s'exercer, et cette admirable vertu fait plus que tout autre moyen pour donner une fois gain de cause à la justice et à la vérité.

Il résulte des réflexions qui précèdent que je crains peu de voir « le libre cours de la Parole » gêné au milieu de vous par des causes extérieures, telles que la persécution, l'esprit d'intolérance ou la mauvaise volonté des hommes. — La liberté de la prédication vous est assurée, soit par le droit, soit par le fait.

Je suis autorisé à ajouter que les organes de la Parole évangélique ne vous manqueront pas non plus; je vous réponds pour mes frères de la joie chrétienne qu'ils auront à venir tour à tour s'édifier avec vous comme par le passé, et j'ose me porter garant de la fidélité avec laquelle ils s'acquitteront de leur ministère, comme vous avez pu juger de la fidélité qu'eux, et d'autres qui ne sont plus, ont mise à s'en acquitter précédemment.

En quoi dès-lors, dites-vous peut-être, le vœu que formait l'apôtre et la recommandation qu'il

faisait aux Thessaloniciens peuvent-ils nous concerner? Qu'est-ce qui peut gêner le libre cours de la Parole parmi nous, et en compromettre les salutaires effets? C'est ce qu'il me reste à vous dire.

Mes Frères, c'est contre vous-mêmes que mon intention est de vous prémunir; car ce sont des obstacles intérieurs que je redoute pour le plein succès de votre entreprise; ce sont des gênes personnelles que je crains que vous n'opposiez au « libre cours de la Parole » dans votre âme, et à sa puissance bienfaisante dans votre propre cœur.

I. Prenez garde, d'abord, de tomber, si peu que ce soit, dans le péché du *formalisme*, qui consiste à se prévaloir devant Dieu des actes extérieurs de la piété, et à se croire plus chrétien, plus parfait, plus sauvé, parce qu'on a fait montre de dévotion ou d'obéissance. *Quand j'aurais*, dit saint Paul, *de la foi jusqu'à transporter des montagnes, et que je donnerais tout mon bien aux pauvres, si je n'ai pas la charité, c'est-à-dire l'amour de Dieu et de mon prochain dans le cœur, je ne suis rien, rien que l'airain qui résonne et que la cymbale qui retentit*. C'est au cœur seul que Dieu regarde; c'est le cœur qu'il veut qu'on lui

donne : les actes suivent, il faut même qu'ils suivent, comme le fruit témoigne de la sève; mais, en eux-mêmes, les actes ne sont rien.

Construire une chapelle et la consacrer au Seigneur, c'est une belle et bonne chose comme indice de piété. — Mais si l'on s'en fait un mérite, qu'on se croie pour cela meilleur, en droit d'attendre une récompense et comme un salaire de Dieu, ou bien en droit de se dispenser pour cela de quelque autre devoir plus pénible, plus rude *à la chair et au sang*.... ah ! mieux eût valu s'abstenir.

Tout au contraire : une telle œuvre *oblige*, et oblige beaucoup, loin d'alléger la tâche du chrétien et de le dispenser de rien.

Mes Frères, vous avez mis plus en relief votre position de chrétiens et de chrétiens réformés. Vous avez, si je puis ainsi dire, déployé librement votre pacifique drapeau. Dès-lors, en tant que chrétiens vis-à-vis des incrédules, en tant que protestants vis-à-vis de nos frères de l'Eglise romaine, vous avez à justifier, plus encore que par le passé, votre foi, vos principes, votre attachement exclusif à la Bible ; vous n'y pouvez faillir dans vos relations sociales, dans votre caractère, dans vos goûts et

dans votre conduite privée, sans que l'Eglise dont vous êtes membres et le Maître dont vous portez le nom n'en reçoivent un fâcheux contre-coup.

Le monde juge, et il a raison en cela, il juge de la piété d'une paroisse par la fréquentation du culte public ; il juge aussi de la valeur du culte et de la religion qui l'ordonne par la piété de ses adhérents. Prenez donc garde, désormais, que les indifférents ne trouvent à médire de l'Evangile à l'occasion de vos négligences, et que d'autres ne médisent de la Réforme à l'occasion de votre froideur. Il s'en rencontrera pour la commenter contre vous, si vous en fournissez la matière, et ces commentaires fâcheux seraient un mal plus général et plus grave, dont la responsabilité pèserait sur vous.

Chrétiens fidèles, qui avez suivi avec joie un bon mouvement de la grâce, en voulant posséder au milieu de vous une maison de culte et de prière, rappelez-vous donc souvent, pour vous l'appliquer à vous-mêmes, cette instructive parabole où le Sauveur recommandait de proportionner d'avance les précautions, les ressources, aux exigences de la tâche qu'on entreprend. Celle que vous avez entreprise est très-sérieuse et veut être poursuivie avec une consciencieuse persévérance. Déjà, en

particulier, votre serment de catéchumènes vous obligeait tous, pour toute votre vie, à sanctifier le jour du Seigneur, à vous réunir à vos frères pour lui rendre chaque dimanche le culte qu'il agrée et qui nous ennoblit. Mais, ce serment, vous venez de le renouveler sous la forme la plus solennelle, vous tous qui, de quelque manière, avez participé à procurer la destination de ce lieu ; et vous seriez plus gravement coupables, si vous vous souciiez peu désormais de violer cet engagement ; si, même, vous montriez seulement de la négligence ou de la froideur à le remplir.... Priez donc avec nous le Seigneur, aujourd'hui, qu'il donne un libre cours à sa Parole, en ôtant du milieu de vous l'obstacle du formalisme et de la tiédeur.

II. Je vous signale un autre obstacle au bien que la prédication de la Parole doit vous faire, aux fruits excellents qu'elle peut porter.

C'est la disposition, chez nous trop générale, de curiosité et de critique, avec laquelle on se rend souvent au culte public, disposition développée par la place un peu grande que le sermon occupe dans notre culte réformé, disposition, enfin, que la variété et l'inattendu des prédicateurs tend à accroître davantage encore.

Je vous signale cette disposition, comme un écueil pour l'édification, comme une entrave au libre cours de la Parole que vous viendrez entendre, au véritable culte que vous célèbrerez ici.

Ne vous préoccupez pas de l'homme qui sera chargé de ce ministère, pour être plus ou moins satisfaits selon qu'il a plus ou moins de talent, que son nom est plus ou moins en vogue, que vous avez pour sa personne ou plus ou moins de sympathie. En vérité, mes Frères, ce n'est digne ni de lui, ni de vous. — De lui, qui apporte en ce lieu, non sa personne et son nom propre, mais son caractère religieux, et qui appuie son autorité passagère auprès de vous, non sur ses qualités personnelles, mais uniquement sur *son emploi* et sur *la charge excellente* dont il est revêtu.— De vous, non plus, ce n'est pas digne; de vous, que le culte doit détacher de la terre et rapprocher un peu du ciel; de vous, qui devez y venir chercher, non des impressions agréables, des plaisirs littéraires ou des émotions fugitives, mais des pensées sérieuses, des prières ferventes, des retours de conscience et des résolutions saintes, formées sous l'appel et sous le regard de votre Sauveur.

Afin que tel puisse être pour chacun de vous le

résultat béni de vos assemblées, ayez donc soin de vous enquérir, avant de vous y rendre, non du prédicateur que vous y entendrez, mais des dispositions morales que vous y apporterez vous-mêmes. Préparez-vous, dans le recueillement, à l'acte saint que vous y venez consommer. Lisez, ou seul, ou avec vos enfants, quelques lignes de cette divine Parole qui calme, élève, fait oublier le monde, fait taire les passions, et seconde si bien l'essor de notre âme vers ce qui appartient à sa paix. Mettez-vous ainsi, par avance, en harmonie avec les choses dont vous allez être occupés. Ou bien encore, cherchez Dieu par la contemplation de ses œuvres visibles, où sa puissance, sa sage et bienfaisante providence éclatent si magnifiquement autour de vous. Cherchez-le, par la réflexion, dans les bienfaits dont il vous comble, dans les afflictions au creuset desquelles il vous éprouve; cherchez-le dans le réduit du pauvre, dans la maison de souffrance et de deuil, où sa voix vous appelle à faire un peu de bien, où il offre à votre charité les membres souffrants de votre Sauveur à soulager et à guérir. *Approchez-vous* ainsi de ce Père céleste par la pensée et par le cœur... Puis, ainsi préparés, venez dans la maison où on l'adore, et toutes les

parties dont se composera le culte auront pour vous de l'attrait et de la grandeur; vous serez émus de ce qui vous laissait froids d'ordinaire; vous jugerez le prédicateur avec indulgence, ou plutôt vous ne penserez plus à juger; vous écouterez, quel qu'il soit, le ministre de Jésus-Christ, avec gratitude, avec confiance; vous acquiescerez avec docilité; vous vous appliquerez avec candeur ou les exhortations ou les reproches de la Parole sainte; vous prierez avec émotion, vous chanterez avec ferveur, et vous emporterez avec reconnaissance un bon trésor d'impressions et de résolutions chrétiennes, que la bénédiction du Saint-Esprit rendra durables; tandis que l'habitude de chercher ici un discours, au lieu d'y venir célébrer le culte, serait à tout jamais un empêchement radical à ce que vous en pussiez retirer aucun avantage solide pour votre âme et pour votre salut.

III. Reste à vous signaler encore un troisième obstacle au *libre cours de la Parole* en vous, contre lequel je n'ai pas moins à cœur de vous prémunir que contre les deux précédents. — C'est la tendance, malheureusement de plus en plus prononcée chez nous, à subordonner l'accomplissement de nos devoirs religieux à nos aises et à nos

convenances, tendance dont le résultat déplorable, autant que facile à prévoir, est qu'on s'en dispense souvent sans remords et sans scrupule.

C'est un aveu pénible à faire : à mesure que nous nous montrons plus actifs, plus prodigues de notre repos, plus capables d'efforts et d'ingénieux sacrifices pour le plaisir, les fêtes, le luxe et la dissipation, à mesure, au contraire, nous sommes plus jaloux de nos aises, plus exigeants en confortable, plus économes de nos pas et de notre fatigue pour nous procurer les bienfaits du culte : *l'aliment qui subsiste en vie éternelle*, ne nous tente plus, dès qu'il faut l'aller chercher un peu loin, et *traiter un peu durement notre corps* pour nous le procurer et en jouir.

C'est bien, pour être franc, à ce raffinement de nos habitudes, qui trahit un énervement moral affligeant, qu'il faut attribuer, en partie, l'accroissement du nombre de nos temples, assez notable chez nous depuis un demi-siècle. Notre échelle est petite pour mesurer les distances qui séparent notre logis des temples : ce qui souvent n'est qu'à deux pas pour une promenade, pour un service à demander, ou pour une affaire à conclure, est un voyage pour aller prier Dieu. — Mais les choses

sont ce qu'elles sont : nos mœurs ne sont plus celles de nos pères ; c'est un courant qu'on ne remontera probablement jamais. Seulement, prenez garde, mes Frères, qu'il ne vous mène pas trop loin à la dérive, et qu'il n'efface pas jusqu'au dernier trait de l'empreinte austère et religieuse qui distinguait si honorablement notre caractère national autrefois.

Prenez garde de fausser, en l'exagérant, le sens de cette belle et profonde parole de Jésus *que « le Sabbat est fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le Sabbat »*; prenez garde qu'à force de vouloir accommoder le culte public à vos convenances, vous ne finissiez par lui ôter entièrement son caractère de devoir, devoir impérieux autant que bienfaisant.

Prenez garde, en particulier, mes chers Frères, de vous croire libérés, sur ce point, soit envers votre âme qui a *soif de l'eau vive que Jésus donne à boire*, soit envers vos enfants et vos serviteurs, à qui vous devez un salutaire exemple, soit envers Dieu qui a dit « *Souviens-toi du jour de repos pour le sanctifier* »; prenez garde de vous croire quittes à tous ces égards, en vous rendant ici une fois par quinzaine, et en ne remplissant ainsi votre devoir

qu'à moitié. L'Eglise paroissiale dont vous ne cessez pas d'être membres, sera, d'ailleurs, toujours heureuse de vous voir entrer dans son parvis; n'allez pas faire divorce avec elle. Son pasteur continue à être le vôtre : c'est lui qui baptisera vos enfants, c'est lui qui vous distribuera le pain de vie à la table de la communion. Faites en sorte, nous vous en supplions, d'être en édification à vos autres frères ; faites en sorte que le culte de cette petite chapelle, loin d'attiédir, augmente la ferveur et nourrisse la charité de ceux qui la fréquenteront. Ce n'est, j'ai besoin de le dire, ce n'est qu'à cette condition que vous justifierez, devant Dieu et devant les hommes, l'institution que vous avez fondée et ceux qui vous y ont aidés; car, si le seul ou le principal résultat qui en découlera devait être de vous rendre le culte public plus commode, il n'aurait pas valu la peine, en vérité, de prendre tant de soin pour si peu.

Mais nous voulons espérer mieux de la bonne pensée que vous avez eue et des sentiments qui vous ont animés.

Il nous est permis d'espérer que Dieu exaucera la prière que nous lui renouvelons avec vous, pour que sa Parole, *ayant ici son libre cours*, y

soit aussi de plus en plus glorifiée par votre zèle, et par les œuvres de votre charité.

Chrétiens, il nous est permis d'espérer que toutes les prédications et tous les actes de culte qui auront lieu dans cette enceinte, reposant « *sur le seul fondement qui a été posé, savoir Jésus-Christ* », contribueront, sous le souffle d'en haut, à conserver, entretenir, accroître en vous et dans vos familles, la vie chrétienne, le véritable esprit de l'Evangile; et cette vie, se communiquant à d'autres par sa seule force et par son propre attrait, peut, à la longue, rendre cette enceinte trop étroite et faire « *de la famille un millier.* »

Les temps et les moments sont dans la main de Dieu. A nous de faire l'œuvre de chaque jour avec foi et avec espérance. A nous de dire en toute liberté *en qui nous avons cru,* et où est le fondement de notre confiance. A nous, partout où nous nous rencontrons en communion de sentiments avec des frères, de nous serrer avec eux autour de cette Parole de miséricorde et d'immortalité qui a été la force et la consolation de nos pères, et qui doit être jusqu'à la fin la consolation et la force de nos arrière-neveux. A nous de joindre à la charité

qui soulage la charité qui éclaire, à la charité qui fait du bien pour cette vie, la charité qui aspire à bénir pour l'éternité.

Travaillons-y, mes Frères, chacun selon le don que nous avons reçu, par nos discours, par nos prières, par la vertu de notre exemple. Conformons de plus en plus notre caractère et notre conduite à l'exemple de l'adorable Maître qui *nous a acquis à grand prix*, et qui nous demande, en retour, de le *glorifier dans nos corps et dans nos âmes, qui lui appartiennent.*

Faites ainsi respecter, honorer, envier de plus en plus votre foi, par les fruits qu'on lui verra produire. Que *la lumière de vos bonnes œuvres luise de plus en plus* dans ce riant coin de terre ! Qu'elle transforme ce noyau de fidèles en une petite colonie véritablement chrétienne, sur laquelle repose visiblement la bénédiction de Dieu ! Et les hommes, qui *verront vos œuvres*, seront amenés par elles *à glorifier notre Père céleste;* ils seront insensiblement attirés à Celui qui leur donnera, comme à vous, le pouvoir de les faire, pendant qu'à vous, *qui aurez sauvé des âmes, il sera remis beaucoup de péchés !* AMEN ! AMEN !

UN CONVOI DE BLESSÉS.

Je revenais dernièrement de Paris à Genève. A cinq heures du matin, le train du chemin de fer nous déposa dans la gare de Dôle. Les voyageurs partis de la capitale étaient peu nombreux. Mais autour des wagons de troisième classe régnait une grande agitation : une foule confuse s'augmentait à chaque instant ; des ordres militaires se faisaient entendre, et des masses d'hommes couverts d'uniformes usés s'échelonnaient le long des parois du débarcadère. Nous nous approchâmes, et nos cœurs débordèrent d'une pitié respectueuse : devant nous étaient de jeunes hommes de vingt à vingt-cinq ans ; ils revenaient de Sébastopol ; la mitraille avait brisé leurs corps ; la plupart avaient subi les plus affreuses amputations ; quelques-uns voilaient à grand'peine d'énormes cicatrices, qui, labourant leur tête, témoignaient de la part active qu'ils

avaient prise dans les divers assauts de ce terrible siège. La figure pâlie, les traits amaigris de ces nobles mutilés, dévoilaient les souffrances de la traversée et les ennuis des hôpitaux. Du reste, la contenance de ces jeunes invalides était pleine de dignité ; nulle plainte ne se faisait entendre ; quelques rapides contractions sur la physionomie, quelques soupirs immédiatement étouffés, attestaient seuls les douleurs que laissent les blessures récentes. Je témoignais à l'un d'entre eux toute la sympathie que m'inspirait son état. — « Merci, Monsieur, me répondit-il ; c'est triste à voir, mais les plus maltraités ne sont pas ici ; nous, nous pouvons encore nous tenir sur une jambe, et manger la soupe sans aide, et tous n'en font pas autant. Nous serons bientôt chez nous, mais le retour ne sera pas gai pour les parents ; on est parti, il y a quelques mois, forts et bien portants, et, si l'on ne reste pas dans la tranchée, on ramène un pauvre corps détérioré, un vrai sac à rhumatismes... » L'ordre du départ interrompit notre conversation ; la colonne s'ébranla lentement, et disparut dans l'épais brouillard qui enveloppait la contrée...

Pendant longtemps je fus partagé entre la tristesse causée par un spectacle si navrant, et l'admi-

ration pour ces jeunes hommes qui supportaient avec tant de courage leur irrémédiable infortune ; puis ma pensée se reporta sur notre heureux pays, que la Providence a garanti jusqu'à ce jour du fléau de la guerre. Je songeais à ces camps d'instruction, à ces écoles annuelles qui forment notre léger impôt militaire ; je me rappelai ces joyeuses promenades où nos jeunes soldats exercent leurs forces, et après lesquelles ils reviennent dans leurs professions respectives avec un nouvel entrain pour le travail..... Je comparais cette situation avec l'état de ces familles qui revoient leurs enfants brisés, infirmes à la fleur de l'âge...

Mon âme, bénis l'Éternel, et n'oublie aucun de ses bienfaits ! ...

Mais qui sommes-nous, pour que la Providence nous épargne ces amères épreuves et nous conserve la paix, tandis qu'au dehors le deuil s'étend sur des milliers et des milliers de maisons naguère paisibles et heureuses ?

A qui devons-nous cette précieuse neutralité, ce privilège de ne participer à ces grands désastres que par la sympathie douloureuse que nous inspirent les souffrances de nos semblables ?

Cette neutralité, elle est le fruit du respect que

les nations ont conservé pour l'antique caractère des Suisses.

Mais si des enfants dégénérés souillaient et corrompaient cet héritage; si les passions mauvaises, le despotisme individuel, l'égoïsme brutal, venaient à rabaisser la Suisse au rang des nations courbées sous le joug du despotisme royal ou de la superstition, — pensons-nous que l'estime et l'affection des peuples nous seraient longtemps continuées, et que nous jouirions longtemps encore du bénéfice des vertus de nos ancêtres?

Cette question, chaque citoyen suisse doit la poser devant sa conscience, et chaque citoyen doit se tenir pour responsable du bien ou du mal qu'il peut faire au pays.

Novembre 1855.

GENÈVE RELIGIEUSE

EN 1855.

1er Décembre 1855.

Nous venons, selon notre usage, résumer les principaux faits religieux qui ont marqué, à Genève, l'année dont la fin approche. Comme précédemment, nous sommes partagés entre le désir d'offrir un compte-rendu aussi complet que possible, et la crainte de dire des choses trop connues, qui n'auraient d'intérêt que pour nos lecteurs du dehors. Il y a, d'ailleurs, un grand nombre d'œuvres religieuses qui ont paisiblement poursuivi ou élargi leur action, sans que cette année ait été marquée pour elles par aucun évènement important. Nous tâcherons donc de ne dire ni trop peu, ni trop.

Notre dernière chronique s'arrêtait au commencement de Décembre 1854.

La *Société genevoise de secours religieux pour les protestants disséminés* se réunit, peu de jours après, en assemblée générale, et, comme toujours, il y eut foule. Dans un premier rapport, M. le ministre Thomas, un des secrétaires, retraça ce que la Société avait fait, pendant l'année, dans les parties catholiques du canton de Genève, en Vallais, à Fribourg, dans les Grisons, et, en France, dans les départements du Doubs et du Jura ; il raconta les secours envoyés au Comité central de Bâle, aux veuves des pasteurs de Moravie, aux missions allemandes de Paris, de Lyon, de Marseille, d'Algérie, etc. M. le pasteur Le Fort parla ensuite spécialement de la France, des courses missionnaires de nos agents dans ce pays, des secours envoyés à un grand nombre de petites églises formées ou en formation. M. le ministre Freundler, enfin, chargé de l'œuvre en Savoie, donna d'intéressants détails sur son ministère dans ce pays, notamment à Annecy. Nous renvoyons au rapport imprimé ; mais, parmi les faits qu'il relate, il en est un sur lequel nous sommes heureux d'avoir à ajouter un détail intéressant. Les ouvriers anglais employés au percement du tunnel du Crédo, à quatre lieues de Genève, ont si bien accueilli les soins spirituels dont ils ont

été les objets, qu'ils viennent de se construire, avec le concours bienveillant des directeurs du chemin de fer, une petite chapelle, dont l'inauguration a été faite par le président de la Société, M. le professeur Munier. M. le ministre Paul, chargé de cette œuvre, a eu longtemps à lutter contre le mauvais vouloir du curé de l'endroit ; l'autorisation d'ouvrir la chapelle n'a même été donnée qu'à condition que le culte y serait fait exclusivement en anglais. Tant le catholicisme a peur de ce qui pourrait arriver, et arrive en effet, partout où l'Evangile est prêché dans sa pureté !

La Société est donc en pleine prospérité, et son président a pu dire, avec raison, dans cette même séance : « Cette œuvre s'enracine chaque année davantage au dedans, et porte des fruits plus abondants au dehors ; elle passe insensiblement dans nos mœurs ; elle est devenue un besoin, comme elle était depuis longtemps un devoir ; et, supposé que notre Société n'existât pas encore, vous n'auriez qu'une voix pour nous demander de la fonder. »

Mentionnons, pour mémoire, nos deux sociétés déjà anciennes, la Société Biblique et celle des Missions. Elles ont eu, l'une et l'autre, leur as-

semblée publique au mois de Juin. La seconde a vu ses recettes dépasser 24,000 francs, dont 20,000 ont été remis à la Société de Bâle, centre des missions suisses. On sait qu'il existe à Genève une société spéciale dite des Missions du Bengale; elle organise chaque année une vente, dont le produit est partagé entre elle et le comité des Disséminés.

Les *Conférences d'hommes* ont continué d'attirer un public nombreux et sérieux. Voici, par ordre, la liste des sujets traités dans l'hiver de 1854 à 1855.

M. Bungener. — La Bible dans l'Eglise au commencement du moyen-âge.

M. Munier. — Rapport sur la réunion générale des Eglises d'Allemagne, ou *Kirchentag*.

M. Alph. Favre. — Deux séances sur la formation et la structure de la terre.

M. Gaberel. — La Saint-Barthélemy et ses conséquences pour Genève.

M. Blavignac. — Histoire du temple de Saint-Pierre.

M. Cellérier. — Robert Chouet, ou un professeur genevois au dix-septième siècle.

M. Chastel. — Le protestantisme en France pendant les guerres de religion.

M. Choisy. — Les spéculations et les jeux de hasard.

M. Ern. Naville. — La vie de Pestalozzi.

M. Ed. Humbert. — Charles Bonnet.

M. Amiel. — Une excursion en Suède.

M. Chapuis. — Trois séances sur la Réformation en Espagne au seizième siècle.

De semblables sujets, tous traités par des hommes spéciaux, expliquent assez l'intérêt qu'excitent ces séances. Elles viennent de recommencer, et M. Bungener les a inaugurées par une étude sur saint Bernard, envisagé comme réformateur. (C'est le travail que nous publions dans notre présent volume.)

Nous annoncions, l'an passé, la décision prise de transporter dans deux temples (la Madeleine et St.-Gervais) les cultes du dimanche soir, célébrés jusque-là dans les locaux du Fort-de-l'Ecluse et de Coutance. « Quelques personnes, disions-nous, regretteront peut-être les humbles lieux de culte où elles s'étaient habituées à finir leur dimanche, et où la gêne même avait son charme, heureux qu'on était du spectacle de cet empressement. Mais il dépend des fidèles que nos grands temples ne paraissent pas trop grands, et leur concours

justifiera, nous l'espérons, la décision qui vient d'être annoncée. » Cette espérance n'a pas été déçue, et le temple de la Madeleine, en particulier, s'est plus d'une fois trouvé plein ; le chiffre total des personnes qui suivent les cultes du soir a donc été, par cette mesure, notablement augmenté. Ces cultes, du reste, ont continué le jeudi au Fort-de-l'Ecluse, et le mardi au local de Coutance. Dans le quartier des Bergues, une nouvelle et vaste salle pour réunions religieuses ou d'utilité publique a éte construite dans une des maisons neuves qui avoisinent l'église anglaise.

Les cours d'instruction religieuse, spécialement destinés aux catholiques, ont été donnés comme à l'ordinaire, de Novembre à Pâques, et de Pâques à la communion de Septembre. Deux réceptions publiques de prosélytes ont eu lieu, l'une à Saint-Pierre, l'autre dans la salle du Consistoire ; l'exhortation a été faite, dans la première, par M. le pasteur Bret, et, dans l'autre, par M. le pasteur Rœhrich. Le chiffre des prosélytes a été de 67, outre 4 reçus en particulier à Noël, et 4 à Pentecôte. Mais les résultats de l'œuvre ne sont pas tous, à beaucoup près, dans des chiffres, et il se sème, chemin faisant, plus d'un grain qui germera. Une

douzaine de séances ont été données à Chêne, par les ecclésiastiques chargés des cours à la ville ; un Italien, M. Spini, qui habite Chêne, y a aussi donné quelques séances sur l'Italie catholique et sur la papauté. Les Italiens savent mieux que nous ce qu'est Rome, et, quand leur langue se délie, ils ont de quoi ne pas tarir sur la soi-disant capitale du monde chrétien.

Le cours s'est rouvert en Novembre, et, pour la première fois, un programme en a été publié. Ce document n'étant pas sans importance, nous le reproduisons ici.

INTRODUCTION. — Situation actuelle du Catholicisme.

1. Le Catholicisme est ébranlé de toutes parts.
2. Les conversions au christianisme évangélique se multiplient.
3. On se détache de plus en plus du Pape.
4. La Bible se répand et se lit, malgré les mandements et les anathèmes.
5. On demande ou on projette des réformes, au sein des pays les plus catholiques.
6. Le clergé poursuit ses actes d'intolérance et de persécution.
7. Tentative désespérée, à propos de l'Immaculée Conception.

A quoi tous ces symptômes doivent-ils aboutir ?

I. L'AUTORITÉ.

Les Papes, les Conciles, les Traditions, LA BIBLE.
L'unité dans le Catholicisme.
Les variations dans le Protestantisme.

II. L'ÉGLISE.

Prêtres. — Fidèles. — Culte.

PRÊTRES. Ils sont constitués en hiérarchie dans l'Église de Rome; sur quel fondement?
Ils sont revêtus d'un caractère indélébile; où en est la preuve?
Ils exercent des pouvoirs usurpés; à quelle intention, et de qui les tirent-ils?
Ils se soumettent à la loi du célibat; pourquoi?
Le ministre protestant, ses devoirs et ses droits.

FIDÈLES. Ils vivent sous le joug du clergé.
Ils sont tenus dans l'ignorance des Saintes-Ecritures.
Ils sont gênés dans leurs droits de pères et d'époux, dans leur liberté de manger selon leurs besoins, etc.
Ils sont obligés de payer à prix d'argent des actes de culte indispensables.
Le fidèle protestant, ses devoirs et ses droits.

CULTE. Dans l'Église de Rome, il détourne de l'adoration du seul vrai Dieu.
Il se compose en grande partie de pratiques superstitieuses.

Il se célèbre, dans ce qu'il a d'essentiel, en langue incomprise.

Il anéantit l'essence de la prière.

Il parodie la prédication chrétienne dans les prônes.

Il met en scène de faux miracles.

Il admet les prières pour les morts, ce qui fait un article de spéculation pour le clergé.

Le culte protestant, sa nature, sa ressemblance avec celui de l'Église primitive.

III. LA DOCTRINE.

L'Église de Rome subordonne la doctrine aux pratiques.

Elle altère la notion de la foi.

Elle altère la notion du péché.

Elle affaiblit les perfections de Dieu.

Elle détruit ou diminue l'efficace du sacrifice de Christ.

Elle dénature le Baptême et la Sainte-Cène.

Elle invente des sacrements nouveaux.

Elle invente le purgatoire et les limbes.

Résumé de la manière dont les Protestants entendent la doctrine chrétienne.

CONCLUSION. — Le Catholique-romain convaincu des erreurs de son Église.

1. Quels sont ses devoirs envers lui-même?
2. Quels sont ses devoirs envers ses frères encore ignorants de la vérité?

3. Ses joies religieuses, lorsqu'il s'est affranchi des commandements d'homme pour se donner à la Bible.
4. Sa première communion dans l'Église évangélique; les fruits qu'elle doit porter.

Ce programme est tout de controverse; il n'est donc pas celui du cours entier, où l'exposé direct des vérités évangéliques a toujours occupé la première place. C'est ce qui aura lieu encore; on l'a déclaré en rouvrant le cours. Notre Eglise ne sera jamais accusée avec justice de ne pas travailler toujours, avant tout, à l'évangélisation et à l'édification.

Nous annoncions qu'il n'y aurait plus, au moins pour le moment, de grandes conférences sur la foi réformée. Il avait été dit, dans la première, que nos pasteurs n'aiment pas à porter la controverse dans la chaire; ils l'ont prouvé en s'arrêtant dès qu'ils ont eu strictement fait ce que les circonstances les avaient forcés de faire. Mais s'ils n'ont pas renouvelé en grand, cette année, leurs attaques contre les erreurs romaines, ils ont continué cette œuvre d'apologétique qui n'a jamais dormi à Genève, même dans les alanguissements du dernier siècle. MM. Munier et Tournier, l'an-

née dernière, en avaient été chargés ; M. Cougnard, cette année, a été appelé à reprendre, en quatre discours, quelques-uns des points indiqués par eux. Il a parlé, dans les deux premiers, de la révolution religieuse, morale et sociale, opérée par Jésus-Christ; dans le troisième, de l'élément surnaturel dans la vie de Jésus-Christ ; dans le quatrième, enfin, de l'avenir du christianisme. Ces conférences, prêchées dans le temple de la Fusterie, et pour un auditoire d'hommes, ont été publiées. Une vente rapide du volume en a prouvé le mérite et l'opportunité. — Il y aura, en 1856, quatre Conférences de M. le professeur Chastel sur l'influence sociale du catholicisme.

M. Gaberel a publié le deuxième volume de son *Histoire de l'Eglise de Genève*. Ce volume embrasse une période de quatre-vingts années, depuis la mort de Calvin; l'auteur a reconstruit la vie religieuse et morale de nos ancêtres dans ces temps si peu connus. Des recherches nombreuses, à Genève et à l'étranger, lui ont permis d'être intéressant et neuf dans des sujets qu'on pouvait croire épuisés par les précédents historiens. Ainsi, nos diverses guerres, racontées en grande partie d'après les documents piémontais originaux, offrent des dé-

tails qu'on chercherait vainement dans les travaux antérieurs. On vient de publier à part les chapitres qui se rapportent à la mission de François de Sales en Chablais, et à la destruction du protestantisme dans ce pays. Il a été longtemps dit et redit que les travaux du saint avaient été tout pacifiques; on avait fini par le faire croire aux protestants eux-mêmes, trop oublieux des souffrances de leurs pères. M. Gaberel a montré, pièces en mains, que c'est une erreur complète, et que François de Sales, doux en paroles, n'en a pas moins conseillé et approuvé la violence partout où la douceur ne le menait pas au but. Des découvertes analogues ont été récemment faites à propos de Bossuet. On était généralement persuadé que, tout en approuvant la révocation de l'édit de Nantes, il n'avait pas trempé dans les rigueurs dont elle fut suivie. Des pièces curieuses, récemment publiées par la *Société d'histoire du protestantisme français,* ont montré l'évêque d Meaux conseillant et demandant, comme ses collègues, des exils, des confiscations, des enlèvements d'enfants, des emprisonnements, etc. Il n'y a guère de recherche historique qui ne tourne, d'une manière ou d'une autre, contre le catholi-

cisme. M. Bungener a publié, dans le journal de la même société, un travail qui établit clairement, et sur documents originaux, la complicité morale de la cour de Rome dans la Saint-Barthélemy.

Le même auteur, se trouvant à Paris l'hiver dernier, assista, dans la cathédrale, à la proclamation de l'Immaculée Conception. De là sa *Lettre* à l'archevêque, intitulée *Rome à Paris*, où il relève et l'étrangeté du nouveau dogme, et l'étrangeté du rôle que l'archevêque a joué dans cette affaire. Opposé d'abord aux vues du pape, le prélat ne s'était pas borné, la chose faite, à se soumettre, et, dans un long mandement, il l'avait célébrée comme si elle eût répondu aux plus ardents de ses vœux. M. Bungener a donc énergiquement flétri ce déplorable servilisme, résultat naturel de l'organisation romaine ; sa *Lettre* a été beaucoup lue, assure-t-on, dans le clergé catholique de Paris, et a eu deux éditions en un mois. — Ses *Notes* sur le Nouveau Testament ont été réimprimées à Genève, et vont l'être en France.

M. le pasteur Chenevière a publié un volume de sermons. Ce sont, pour la plupart, des sermons de solennités, communions, jeûnes, etc., prêchés par lui dans nos temples, de 1822 à

1847. Quoique dépouillés du prestige dont les accompagnait la belle diction de l'orateur, ces discours resteront comme un remarquable monument de l'éloquence de la chaire pendant la période où ils furent prononcés.

Un nouveau règlement autorisant chaque pasteur à choisir le manuel dont il se servirait avec ses catéchumènes, pourvu que ce manuel fût autorisé par le Consistoire, MM. les pasteurs Viguet, Tournier et Coulin, en ont rédigé un qui a paru trop récemment pour qu'on puisse encore le juger. Les qualités et les défauts de ce genre d'ouvrages ne se révèlent jamais complètement qu'à la pratique.

Le concours ouvert, l'an passé, pour une histoire populaire de la Réformation, a été clos cette année. Les ouvrages présentés ont été soumis à un jury, composé de MM. Diodati, Vulliemin, Mallet-d'Hauteville, A. Cramer, Munier, Chastel et Roget. Le prix a été partagé entre M. Naef, Genevois, pasteur dans le canton de Vaud, et M. Vasseur, Français, professeur dans un des colléges de Paris. Mais, tout en couronnant le travail de ce dernier, remarquable à bien des égards, la Société des Intérêts Protestants a encouragé de pré-

férence la publication de celui de M. Naef, beaucoup plus populaire, et, partant, beaucoup plus conforme au programme. Ce volume va paraître. On annonce aussi la publication prochaine d'une histoire du protestantisme dans le pays de Gex, par MM. Naef et Théodore Claparède.

Un de nos bibliophiles, M. Revilliod-de Sellon, publia, il y a trois ans, une édition nouvelle des Mémoires de Jeanne de Jussie, naïve histoire des premiers temps de la Réformation à Genève. Ce volume, curieusement imprimé de manière à simuler une vétusté de trois siècles, eut le plus grand succès. Le spirituel éditeur a eu l'idée de publier sous la même forme les Mémoires de Froment, inédits jusqu'ici, et nous espérons bien qu'il ne s'arrêtera pas là. Bien d'autres monuments de notre histoire pourront ainsi voir ou revoir le jour. La Société genevoise d'histoire et d'archéologie publie aussi de loin en loin des volumes de recherches et d'anciens documents. Les Mémoires du syndic Balard, insérés dans cette collection par M. Chaponnière, sont aussi une histoire curieuse des premiers temps de la Réformation.

Deux jeunes ministres ont eu à publier leurs thèses. M. Vallette nous a donné une intéressante

étude sur le prophète Malachie, et M. Braschoss un essai sur les Antipédobaptistes, ou adversaires du baptême administré aux jeunes enfants.

Le *Comité des Publications religieuses* a continué de se rendre utile en alimentant de bons livres les bibliothèques de paroisse, et en concourant lui-même à quelques publications. Un de nos morceaux de l'an dernier (*le Bonheur*) était tiré d'un ouvrage américain que ce comité va publier, sous le titre de *Comment faire le bien?* Il a aussi fait paraître, sur la question des missions, un *Appel aux Chrétiens*, dont trois mille exemplaires se sont promptement écoulés.

La Consistoire a publié deux recueils de cantiques. Le premier, pour les enfants, renferme deux parties, l'une de chants religieux proprement dits, l'autre de chants pour les écoles, où l'élément religieux occupe naturellement une grande place. L'autre recueil, le *Nouveau Choix de cantiques chrétiens*, avec la musique à quatre parties, doit être introduit d'abord dans les classes supérieures de chant sacré, puis, peu à peu, dans le culte public. Les Psaumes, jusqu'ici, ont été seuls chantés dans nos églises, sauf aux grandes fêtes; mais il y a longtemps qu'on a senti le besoin

d'avoir aussi quelques cantiques pour les services ordinaires, et lorsque ce petit recueil, qui n'en renferme que vingt-cinq, se sera popularisé, le Consistoire a l'intention de donner un recueil plus complet. Bien entendu que les Psaumes resteront à la première place, et que le Consistoire n'entend pas rompre la longue tradition de souvenirs qui se rattache, dans le Protestantisme, aux Psaumes et au chant des Psaumes.

Ce corps a livré en Mai, selon l'usage, son rapport annuel, et ce rapport avait, cette fois, un intérêt particulier : le Consistoire, élu pour quatre ans en 1851, allait déposer ses pouvoirs et être renouvelé par l'élection. L'élection a eu lieu, en effet, peu de jours après. Elle a maintenu tous les membres qui ont bien voulu rester, et remplacé les autres par des hommes pleinement dignes de leur être associés. Cette importante opération a prouvé une fois de plus que l'immense majorité des électeurs protestants est pour les hommes sérieux, amis de l'ordre, de la moralité, de la religion et de l'Eglise.

Pour en revenir au rapport, auquel nous renvoyons, il est plein de détails qui prouvent l'activité du Consistoire, et, sur bien des points, les

résultats satisfaisants de cette activité. L'administration générale, le culte, l'enseignement religieux, les Diaconies, les relations de l'Eglise de Genève avec les Eglises étrangères, tels en sont les chapitres principaux. Qu'on nous permette un extrait de l'avant-dernier, celui des Diaconies.

« Les Diaconies, est-il dit, ont été, même dans le Grand Conseil, l'objet des attaques les plus vives. Il est difficile de comprendre comment une mission de paix, de bienfaisance et de charité, dans un esprit fraternellement chrétien, peut rencontrer une si grande opposition. Le Consistoire, en créant les Diaconies, n'a eu aucunement la pensée d'organiser une institution qui fît concurrence à l'Hôpital. Il a voulu donner des aides, des adjoints aux Pasteurs, établir de petits foyers de bienfaisance, de moralisation, d'idées propres à développer à la fois l'amour du bien et l'amélioration du sort des classes souffrantes. Il n'a fait, au surplus, que reproduire à Genève une institution qui existe dans une foule d'Eglises, et qui a produit les plus heureux effets. Elles ont, du reste, apporté beaucoup de prudence dans la distribution des aumônes; elles ont soigneusement cherché à éviter d'affaiblir l'énergie morale chez les personnes se-

courues, et constamment elles ont placé l'élément spirituel à côté de l'élément matériel. Bien des œuvres d'une utilité générale, créées, soutenues, développées par les Diaconies, attestent l'intérêt que celles-ci portent à l'amélioration et au bien-être des classes laborieuses. La Société de Prévoyance, des sociétés de secours mutuels, des établissements de couture, des bureaux de placement, des bibliothèques populaires, des réunions du Dimanche soir pour les enfants, etc., voilà ce qu'elles ont établi dans le pays.

« Les écoles fondées par le Consistoire pour préparer, pendant une heure chaque semaine, les jeunes gens à leur instruction religieuse, et placées sous la surveillance des Diaconies, ont été suivies par environ 150 élèves. Des écoles analogues ont été instituées pour les jeunes filles. Elles sont connues sous le nom d'*Ecoles du Jeudi;* elles ont été, cette année, au nombre de quarante-six, et ont reçu 400 élèves. Elles sont, pour un grand nombre de dames, l'objet d'une sollicitude maternelle et constante.

« Au surplus, les Diaconies ne font aucun acte d'administration ecclésiastique, et leur action, uniquement de charité chrétienne, est constam-

ment subordonnée à la direction du Consistoire. Leurs règlements intérieurs doivent être soumis à l'approbation de ce corps ; elles ne reçoivent aucun legs, que par l'intermédiaire du Consistoire ; elles ne peuvent, enfin, sans son autorisation, publier aucun écrit ni faire aucune quête. Le 10 mai a eu lieu la séance annuelle dans laquelle se réunissent le Consistoire et les cinq Diaconies, et on a pu y acquérir une assurance et une preuve de plus de l'excellent esprit qui anime les hommes pieux et dévoués qui ont accepté ces modestes fonctions. »

Ainsi s'exprime le Consistoire, et cette opinion sur les Diaconies est celle de tous les hommes que la passion n'aveugle pas. On les a travesties, dans un certain public, en autant de petits corps politiques. Elles ont défié leurs adversaires de citer un seul fait à l'appui de cette assertion, et aucun fait n'a encore été cité.

Une grave question avait surgi au commencement de l'année, celle de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. « Cette question, dit le rapport, soumise dernièrement au Grand Conseil, a vivement préoccupé le Consistoire. Nous n'avions pas à nous immiscer dans le débat ; mais nous avons suivi avec le plus grand intérêt les discussions relatives

à ce sujet capital. Il nous a semblé que rien ne justifierait l'adoption de cette idée dans un pays où règne la liberté religieuse la plus complète et la plus vraie, et où l'on ne peut reprocher à l'Église ni intolérance ni tendance exclusive. D'ailleurs, le système proposé n'a pu être étudié que dans des livres et dans les récits des voyageurs; il offre tous les dangers de l'inconnu; il entraînerait la destruction immédiate d'une organisation à laquelle chacun reconnaît de nombreux avantages; il serait contraire, à Genève, plus que partout ailleurs, aux habitudes, aux traditions, aux souvenirs, et, enfin, personne ne peut affirmer ce qu'il créerait de bien pour le pays et de progrès religieux pour les individus.

« A notre point de vue, l'individualisme poussé à l'excès est un élément de dissolution, tandis que le nationalisme de l'Eglise a pour effet d'empêcher la diffusion des forces, et de réunir, dans une action commune, les efforts pieux et la ferveur active de tous les fidèles.

« L'idée du christianisme et celle de patrie sont-elles donc contradictoires? Ou bien plutôt ne sont-elles pas faites pour régner ensemble dans le cœur de l'homme, et pour se réchauffer et se

féconder l'une par l'autre? Notre Seigneur lui-même témoignait à Jérusalem une affection touchante et toute spéciale. C'est un noble but, une belle mission, que de chercher à ne jamais séparer l'amour de l'Evangile et le patriotisme, et à confondre, en quelque sorte, le titre de chrétien avec celui de citoyen.

« Nous avons donc béni Dieu de l'issue qu'il a donnée aux délibérations du Grand Conseil sur l'Eglise. Nous lui demandons avec ferveur d'étendre sa main miséricordieuse sur elle et sur notre patrie, de fortifier les convictions chrétiennes au milieu de nous, d'augmenter la foi, d'en multiplier les fruits, de développer la charité, d'apaiser les discordes, les dissensions, les défiances. »

Parmi les institutions qui, sans être des institutions religieuses, concourent à l'amélioration morale des classes laborieuses, nous citerons tout particulièrement une de celles dont il est question ci-dessus, la *Société de Prévoyance*. Elle a pris, cette année, un grand développement. Plus de sept cents familles s'y rattachent, et les recettes ont dépassé treize mille francs. Ce ne sont point des dons, et il est même établi que la Société n'en

reçoit pas ; les recettes doivent se composer uniquement des contributions des membres, de telle sorte que les avantages offerts par cette association ne puissent être un acheminement à recevoir l'aumône. Chacun reçoit ce qu'il a versé, rien de plus ; seulement, il le reçoit en denrées de bonne qualité, achetées en gros et livrées à prix coûtant. Mais l'avantage principal est moins l'économie sur les prix, que l'habitude contractée de penser à l'hiver, de se créer par soi-même des ressources, de mettre à part, chaque semaine, une portion de ses gains, portion trop exposée, dans beaucoup de familles, à s'en aller en dépenses inutiles ou moins utiles. Ajoutez encore l'avantage de former à l'activité chrétienne les quarante ou cinquante jeunes gens qui ont à visiter, chaque dimanche, quinze ou vingt familles chacun, pour recueillir la contribution hebdomadaire.

Aucune élection de pasteur n'a eu lieu dans le cours de cette année. M. Bret, élu l'année dernière, a été remplacé comme chapelain du Collége par MM. Rœhrich et Bonneton. M. Dandiran, élu à Jussy, a été remplacé, dans le service de l'hospice des Vernets, par M. Théodore Claparède. M. Ernest Vaucher a été appelé à Gênes, et M. Auguste Tho-

mas à Estissac, où l'attendaient des difficultés et des obstacles de tout genre. M. Pons, ancien pasteur à Londres, a récemment terminé sa longue carrière ; il avait conservé, jusque dans l'extrême vieillesse, des facultés distinguées, et la plus exquise amabilité. Notre Eglise a aussi perdu M. Golaz, ancien pasteur à la ville et à Céligny. Une douloureuse maladie l'avait depuis longtemps éloigné des fonctions actives, où il obtint jadis, comme prédicateur, de brillants succès ; ses longues souffrances ne lui ont que trop fourni l'occasion de pratiquer la résignation qu'il avait prêchée aux autres.

L'Eglise allemande luthérienne a donné enfin un successeur au vénérable M. Wend. M. Andersen, de Schleswig, a été accueilli par nos pasteurs comme un frère, et notre Eglise a un ami de plus.

La *Société des Intérêts protestants* a poursuivi son œuvre multiple d'*évangélisation*, d'*instruction*, et de *publications*, encourageant et soutenant tout ce qui, de près ou de loin, se rattache à la cause pour le soutien de laquelle elle est fondée. Elle a rouvert, en novembre, à Genève et à Carouge, ses écoles du soir, particulièrement destinées aux ouvriers étrangers, charpentiers, maçons, etc., et

aux domestiques des deux sexes. Elle a aussi créé, dans le quartier de Saint-Gervais, une école à l'usage des enfants dont les parents désirent que l'élément religieux domine mieux l'instruction qu'il ne le fait aujourd'hui dans les établissements publics. Elle a aidé par des subsides l'école de la communauté italienne, et quelques autres encore (à Villette, à Carouge, à Grange-Canal, etc.).

Quelques églises de campagne ont eu, comme l'année précédente, des réunions destinées à populariser nos principales œuvres religieuses.

Versoix avait depuis plus de vingt ans un culte, mais dans une maison particulière; les protestants de ce village vont, à l'exemple de ceux d'Onex, se bâtir un temple. Il est aussi question de bâtir un temple aux Pâquis, dont la population augmente rapidement, et forme déjà une paroisse considérable.

La *Semaine religieuse* a continué de paraître, et de nous tenir au courant, chaque samedi, de tous les faits du monde évangélique. Un journal qui part aussi de Genève, quoique publié à Chambéry, le *Glaneur savoyard*, est un des plus hardis champions de la liberté religieuse et de la vérité chrétienne contre le despotisme ultramontain.

La *Semaine*, quoique désireuse de s'abstenir de controverse, a souvent eu à relever les assertions plus ou moins calomnieuses des journaux catholiques de France et de Savoie. Nous sommes habitués, du reste, à ces tristes manifestations de la haine que Genève inspire au parti ultramontain, et il y aurait trop à faire si l'on voulait répondre à toutes. L'œuvre du prosélytisme n'a pas cessé, comme de raison, d'être la plus attaquée, et il n'y a pas d'absurdité qu'on n'ait dite, au près et au loin, sur nos achats de conversions. Il va sans dire qu'on n'a pu citer un seul fait.

La *Société de Chant sacré* a continué, sous la présidence de M. le pasteur Liotard et la direction de M. Wehrstedt, à cultiver et à populariser le goût de la grande musique religieuse. Ses concerts de l'hiver dernier ont été peut-être les plus remarquables en ce genre qui aient encore été donnés à Genève; aussi a-t-elle vu s'augmenter notablement, dès-lors, le nombre de ses membres. Le bel oratorio d'*Athalie*, de Mendelssohn, exécuté par elle à grand orchestre, n'a pas peu contribué à embellir la réunion de la Société Pastorale helvétique.

Nous venons bien tard pour parler de cette ré-

union; aussi n'en parlerons-nous pas longuement. « Nous aurons donc à enregistrer l'an prochain, disions-nous l'an passé, le récit de cette solennité religieuse et nationale. Genève aura payé sa dette, et ces nombreux pasteurs, venus de toutes les parties de la Suisse, auront trouvé, non-seulement chez leurs confrères, mais chez tous les membres de l'Eglise, l'accueil et l'hospitalité qu'ils sont en droit d'attendre. » — Jamais programme n'a été mieux rempli.

Ce fut un beau spectacle que celui qu'offrait, le 8 août, à huit heures du matin, notre vieille cathédrale. Au dehors, la grande sonnerie, dominée par le retentissement de la Clémence; au dedans, les majestueux sons de l'orgue, et, à travers une foule recueillie, plus de deux cents pasteurs entrant lentement par la grande porte, et allant s'asseoir aux places qui leur étaient réservées au centre du temple.

Une lecture de la Bible, et une hymne exécutée par la Société de Chant Sacré, ont ouvert le service. M. le pasteur Martin, dans un discours religieusement écouté, a parlé de l'union chrétienne, particulièrement entre les pasteurs. Il a éloquemment montré les dangers des divisions, et les remè-

des que le principe protestant, sagement entendu et appliqué, apporte lui-même aux inconvénients dont il a pu être la source. Une prière et le chant du fameux *Cantique de Luther* ont clos la cérémonie.

La Société se transporta ensuite au temple de l'Auditoire, préparé pour les séances. M. Cellérier prononça la prière, et M. Munier, président, le discours d'ouverture, où il résuma rapidement l'histoire et les principes de la Société. Ce discours ayant été publié, ainsi que les deux rapports, nous n'entrons dans aucun détail.

La première question était : « Quelle est, en présence du paupérisme, la tâche de l'Eglise et de ses ministres? — M. le pasteur Chappuis, d'Echallens, était chargé du rapport, rédigé, selon l'usage, sur les mémoires envoyés par les sections cantonales. Après avoir tracé la différence qui existe entre la *pauvreté*, fait ancien et de tous les temps, et le *paupérisme*, fait nouveau et particulier à notre siècle, il a passé en revue les solutions données ou à donner, les remèdes trouvés ou à trouver. Ce rapport unissait heureusement la charité chrétienne, qui plaint tout ce qui souffre, et le sérieux philosophique, qui sait ne pas s'aban-

donner à une sensibilité souvent imprudente et dangereuse.

La discussion, ouverte par M. Henriod, de Neuchâtel, se prolongea pendant environ deux heures; puis M. le pateur Lütscher, au nom du Comité Central, résuma les préavis des sections sur la convenance d'établir une commémoration annuelle de la Réformation. On vota la chose en principe, tout en laissant à chaque Eglise le soin de l'organiser comme elle l'entendrait.

Au Casino, où le repas commun avait été préparé, deux cent cinquante-sept personnes prirent place. Une députation du Conseil d'Etat, une autre du Conseil Municipal de Genève, s'étaient jointes aux pasteurs. Des toasts nombreux, soit ce jour, soit le lendemain, furent portés, toasts, cela va sans dire, dont le fond et la forme furent toujours également dignes et de l'assemblée et des orateurs. Qu'il nous suffise de citer celui de M. Munier *à la Société Pastorale;* de M. Le Fort, *à la Confédération;* de M. Wolf, de Zurich, *à la ville de Genève;* de M. Fabre, de Lausanne, *à l'Eglise de Genève;* de M. Trembley-Naville, *à l'union des Eglises de la Suisse;* de M. Dupasquier, de Neuchâtel, *au Comité Central;* de M. Gaberel, *aux Vaudois du*

Piémont; de M. Chappuis, de Lausanne, *à la fraternité chrétienne*. M. Lecoultre proposa une quête, séance tenante, pour les Vallaisans, victimes du tremblement de terre. Cette quête produisit environ 500 francs, noble aumône ajoutée aux sommes déjà considérables que Genève avait envoyées à des frères catholiques.

Le lendemain, séance ouverte à neuf heures, par une prière de M. le pasteur Pilet; puis, rapport de M. Rœhrich sur la deuxième question : « Quels sont, en présence du catholicisme, les moyens de prosélytisme les plus conformes à l'esprit de l'Evangile et aux besoins de notre époque? »

Le rapporteur examina d'abord la légitimité du principe même sur lequel repose le prosélytisme, montrant qu'il s'agit ici tout à la fois d'un droit à exercer et d'un devoir à remplir; il répondit aux objections qui sont quelquefois faites, et détermina nettement ce qu'est le prosélytisme chrétien. Il étudia ensuite les moyens à employer, et, enfin, le but à atteindre, savoir de faire avant tout de vrais chrétiens. Ce travail, quoique long, ne lassa pas un seul moment l'attention de l'assemblée.

La discussion fut longue encore, et du plus

grand intérêt. Quelques pasteurs de la Suisse allemande n'avaient vu là, d'abord, qu'une question genevoise; ils ont compris qu'il n'y en a pas, en réalité, de plus générale, et que, tranquilles pour le moment chez eux, ils n'en sont pas moins les soldats de la vérité évangélique contre l'Eglise qui, partout où elle le peut, met l'Evangile sous le boisseau. La question n'est donc pas une question de lieux et de personnes. La question est celle-ci : Le protestantisme est-il, oui ou non, la vérité? Le catholicisme est-il, oui ou non, l'erreur? A-t-il, oui ou non, l'intention de détruire et la liberté religieuse et la liberté d'examen, et les doctrines chrétiennes qui le gênent? Ne renouvelle-t-il pas toutes ses anciennes prétentions, toutes ses anciennes idées, même dans les pays où nous l'avions cru le plus tolérant, en France, par exemple, où il annonce qu'il usera de tous les moyens en son pouvoir contre notre Eglise et nos principes? N'y aurait-il pas ou un bien triste égoïsme, ou au moins une bien fâcheuse erreur, à se figurer qu'on n'a rien à faire dans la lutte, parce qu'on habite en dehors du terrain où elle se passe, ou qu'on a par hasard pour voisin, dans sa paroisse, un curé moins intolérant que d'au-

tres? Nous avons l'honneur, nous, Genevois, d'être à l'avant-poste ou à un des avant-postes de l'armée protestante ; mais, encore une fois, il n'est permis à aucun protestant de se croire étranger à cette armée.

La journée se termina, comme la précédente, dans une des belles campagnes qui bordent notre lac. Ce fut, le premier jour, à Pregny, et le second à Cologny. Il y eut, là encore, de fraternelles émotions et de chaleureux adieux. Tous avaient reçu, comme souvenir de la fête, uu exemplaire, richement relié et armorié, de notre nouvelle édition des Psaumes en parties ; ils le garderont, nous n'en doutons pas, avec plaisir, mais ils n'en auront pas besoin pour se rappeler ces jours bénis.

Le lendemain matin, la Société des disséminés tint une séance extraordinaire, où se trouvèrent tous ceux des pasteurs non genevois que leurs fonctions n'avaient pas forcés de partir immédiatement ; il en restait près d'une centaine. La société n'eut pas, du reste, à faire les frais de la séance; elle fut abondamment remplie par les communications de pasteurs étrangers, surtout de pasteurs français.

La reste de la journée s'écoula en visites aux

établissements publics, en promenades dans les environs de la ville. La fête officielle était finie ; mais, Genevois, Suisses ou étrangers, tous furent heureux d'en prolonger les dernières heures. La Bibliothèque publique avait étalé ses trésors. Le temps, plusieurs fois incertain pendant ces journées, n'avait été mauvais, en définitive, que pendant des moments où on pouvait se passer de ses faveurs.

Mais le côté extérieur d'une semblable fête est le moins important, et de beaucoup. Ces deux cent dix-huit pasteurs ne s'étaient pas réunis pour voir nos quais, nos constructions nouvelles, notre lac ; ils ne s'étaient pas réunis non plus pour goûter ensemble les charmes que peut offrir une société quelconque, et, quelque sensibles qu'ils y fussent, ils n'ont pas oublié un seul moment ce qu'était leur présence dans la vieille Genève. Représentants d'églises nationales ou d'églises séparées, d'églises florissant en paix ou d'églises sous la croix, mêlés de près ou mêlés de loin aux grandes batailles du siècle, ils se sentaient les représentants du même principe, les enfants du même passé, les héritiers du même avenir. Ils rappelaient avec un même amour et avec un même or-

gueil ce que Genève a été, ce qu'elle peut être encore. Ils comprenaient que la lutte est redevenue aujourd'hui ce qu'elle était au seizième siècle, lutte immense, où la question religieuse embrasse tout, où l'Evangile n'a pas à sauver les âmes seulement, mais les États et la civilisation. Il est beau, dans de semblables moments, de se dire, qu'on est les soldats de l'Évangile ; il leur a été doux à tous de se le dire à Genève, en se serrant la main.

Mais que pourraient les pasteurs, s'ils étaient seuls à se le dire ? Il faut, et à Genève plus que partout ailleurs, que l'œuvre de Dieu soit l'œuvre de tous ; il faut que le drapeau soit porté par toutes les mains, le bouclier par tous les bras. Ainsi ont été remportées toutes les victoires du passé ; ainsi le seront, avec le secours de Dieu, celles de l'avenir.

ANNUAIRE RELIGIEUX

POUR 1856.

CHAPITRE PREMIER.

Personnel du culte.

§ 1er.

Consistoire.

MM. Trembley-Naville, *Président.*
Rœhrich, anc. past., *Vice-Président.*
Lullin, Amédée, *Secrétaire.*
Oltramare, J.-H., prof.
Ritter, Elie.
} Commission exécutive.

Membres ecclésiastiques.

MM.
Bedot, Ch.-J., anc. past.
Chapuis, F., past.
Cougnard, J., past.
Duby, J.-E., past.
Oltramare, J.-Hug., prof.
Rœhrich, L.-H.-M., a. past.

Membres laïques.

MM.

Aubert, Edouard.
Audéoud-Filliol.
Chauvet-Hentsch.
Colladon, Eugène.
Cramer, F.-Auguste.
Des Gouttes, Adolphe.
Dorcière, E.-L.
Dufour, Edouard.
Figuière, Dr.
Gardy, P.-E.
Galopin-Bertholus.
Lullin, Amédée.
Mallet-d'Hauteville,
Meylan, Théodore.
Molly, Ami.
Mottu, Guillaume.
Odier-Baulacre.
Olivet, Dr.
Pictet-de Bock.
Ritter, Elie.
Sarasin, Maurice.
Soret, M.-Nicolas.
Terond, J.-André.
Trembley-Naville, Jules.
Viollier-Rochat.

Secrétaire adjoint du Consistoire : M. Arnold.

Le bureau du Consistoire, place de la Taconnerie, est ouvert tous les jours, de 9 à 1 heure, le dimanche excepté.

Le Consistoire exerce une surveillance générale sur les intérêts de l'Eglise.

Il fait les règlements sur tout ce qui a rapport au culte et à l'administration de l'Eglise ; il les fait exécuter.

Il détermine le nombre et la circonscription des paroisses.

Il statue dans les cas disciplinaires, et peut pronon-

cer contre les pasteurs la censure, la suspension et la révocation.

Les fonctions des membres du Consistoire sont gratuites. (Constitution de 1847, art. 121 et 122.)

§ 2.

Compagnie des Pasteurs.

MM. Le Fort, Frédéric, *Modérateur.*
Bourdillon, Philippe, *Vice-Président.*
Guillermet, François, *Secrétaire.*

Professeurs.

MM.
Chenevière, J.-J.-C.
Munier, David.
Chastel, Etienne.
Diodati, A.-A.-E.
Oltramare, J.-Hugues.

Anciens Pasteurs.

Heyer, Jean.
Cellérier, J.-E.
Liotard, T.-J.-A.
Thouron, André.
Weber, J.-J.
Choisy, J.-D.
Coulin, J.-E.
Vaucher-Amat, H.-M.
Claparède, J.-L.
Picot, P.-Eugène.

Pasteurs en office (à la ville).

Martin, Jacques.
Pallard, J.-E.-J.
Vaucher-Mouchon, J-L-R.
Lavit, Al.-Phil.
Archinard, J.-André.
Le Fort, Frédéric.
Bordier, François.
Borel, Théodore.
Jaquet, J.-Louis.
Cougnard, J.-M.
Guillermet, François.
Tournier, Louis.
Henry fils, J.-Etienne.

Bret, François.
(*A la campagne.*)
Ramu, F.-A.
Duby, J.-E.
Théremin, François.
Bourrit, Octave.
Chapuis, François.
Segond, J.-J.-Louis.
Bourdillon, Philippe.
Viollier, Joseph.
Delétra, François.
Gœtz, Isaac.
Viguet, Ch.-Octave.
Coulin, Frank.
Bouvier, Auguste.
Dufour fils, J.-J.
Droin, Moïse.
Dandiran, Eugène (1).

Bedeau du Consistoire et de la Compagnie : M. Déodate Jourdan, rue du Rhône, 60, ou au bureau du Consistoire, place de la Taconnerie.

La Compagnie se compose de tous les pasteurs en office et des professeurs en théologie. (2)

Elle surveille l'instruction religieuse et l'enseignement théologique dans les établissements publics.

Elle prononce sur l'admission et la consécration des candidats au saint ministère.

Elle nomme, selon le mode indiqué par la loi, et sous réserve de la ratification du Consistoire et du Conseil d'Etat, les professeurs en théologie, chargés de l'enseignement des candidats au saint ministère.

Elle a la police de son corps. Elle peut adresser des avertissements aux pasteurs.

(1) Les noms des membres de la Vénérable Compagnie sont inscrits par ordre d'ancienneté.

(2) Les anciens pasteurs qui en étaient membres avant la Constitution de 1847 y sont demeurés avec voix consultative,

Elle peut soumettre au Consistoire, de son chef ou sur l'invitation de ce corps, à titre de préavis, les mesures qu'elle juge convenable aux intérêts de l'Eglise. (Constitution de 1847, art. 126.)

§ 3.

Ecclésiastiques ne faisant pas partie de la Compagnie des Pasteurs.

Anciens Pasteurs.

MM.

Barde, J.-Ch.
Bedot, Ch.
Chenevière, Ch.
Colondre, J.
Dufour, J.-Alph.
Eymar, J.-M.-A.
Gaberel, a. past., à Gênes.
Geisendorf, a. p. à Hanau.
Henry, François.
Rœhrich, L.-H.-M., chap. du Collége.
Teysseire, Elie.

Ministres.

Binder, Eberhardt.
Bonneton, Ph.-Louis, chapelain du Collége.
Bort, Alexandre.
Briquet, A.-M.
Bungener, L.-Félix.
Chalumeau.
Cherbuliez, J.-J.-A.
Choisy, fils.
Claparède-Appia, chapel. de l'Hôpital.
Claparède, A.-Théodore.
Croisier, Ch.-A.
David, J.-F.
Ferrière, Emmanuel.
Freundler, Albert.
Lecoultre, E.-F.-E.
Naef, F.
Naville, J.-Ernest.
Nicole, F.-L.-C.
Rilliet, A.-J.-H.
Rimond, Et., chapelain des Prisons.

Richard-Bedot.
Roget, François.
Thomas, Ph.-Louis.
Thomas, Auguste.
Tissot, David.
Vaucher, J.-Ernest.
Vernet, Marc.
Vuilliemos, Barth.-M.

A côté des travaux officiels du Consistoire et de la Vénérable Compagnie, les membres du clergé genevois se partagent entre eux divers travaux relatifs à l'avancement du règne de Dieu, et sont groupés tous à cet effet en Commissions permanentes. Ce sont :

La Commission de la Vie religieuse,
— des Intérêts protestants,
— des Rapports avec les Eglises étrangères,
— de la Littérature religieuse,
— de la Révision des versions de la Bible,
— des Rapports avec les Sociétés religieuses.

Ces Commissions font rapport de leurs travaux dans des séances familières qui ont lieu tous les mois, et auxquelles la Compagnie invite tous les ecclésiastiques membres de ces Commissions, ainsi que les ecclésiastiques étrangers qui se trouvent à Genève.

CHAPITRE II.

Services religieux.

---

§ 1er.

Sermons ordinaires.

Tous les dimanches, ceux de solennité exceptés (1), les sermons ont lieu comme suit :

A St.-Pierre, à 8 heures du matin, } en été, du 1er mai
à 10 heures. } au Jeûne fédéral.
à 10 h. seulement, du Jeûne fédéral au 1er novembre.

A l'Auditoire (2), à midi, en hiver, du 1er novembre au 1er mai.

A la Madeleine, à 2 h., du Jeûne fédéral à Pâques.

Au Temple neuf, à 10 h. du matin, } toute l'année.
à 2 h. après midi, }

A St.-Gervais, à 10 heures du matin, toute l'année.

A l'Hôpital, à 10 heures du matin, toute l'année.

Aux heures indiquées pour les sermons, il se fait, à certaines époques, des conférences, des paraphrases et des méditations bibliques qui les remplacent.

(1) Voir les services de solennité, page 295.

(2) Le culte de l'Auditoire remplace celui de St.-Pierre.

§ 2.

Conférences.

C'est l'exposition d'un sujet de doctrine, de morale chrétienne, ou d'histoire ecclésiastique. Ces discours se prêchent par séries, à certaines époques. En 1856 il y aura quatre conférences sur *l'Eglise romaine, considérée dans ses rapports avec le développement de l'humanité.* Elles commenceront le 20 janvier, et se prêcheront successivement, à 10 heures, dans les temples de la Fusterie et de St.-Gervais.

§ 3.

Paraphrases.

Ce sont des explications d'un chapitre ou d'une portion de chapitre de la Bible. Elles se font par séries de quatre paraphrases, dont chacune est prêchée successivement dans deux temples.

En 1856, la 1re série s'ouvrira immédiatement après Pâques, et se prêchera alternativement à St.-Pierre, à 10 heures, et à la Fusterie, à 2 heures, pendant huit dimanches ordinaires. La 2e série s'ouvrira après le Jeûne fédéral, et se prêchera alternativement à la Fusterie, à 10 heures, et à la Madeleine, à 2 heures, pendant huit dimanches consécutifs.

§ 4.

Méditations bibliques.

Ces services ont lieu par séries de six méditations chacune, qui se prêchent, l'une, à partir du 1er dimanche de l'année, pendant douze dimanches consécutifs, alternativement dans les temples de la Madelaine et de la Fusterie, à 2 heures ; l'autre, dans les mois de juin et de juillet, alternativement à la Fusterie, à 2 heures, et à St.-Pierre, à 8 heures.

§ 5.

Catéchismes.

Ces services, destinés à l'édification et à l'enseignement religieux de la jeunesse, se divisent en deux classes, et ont lieu comme suit :

1. Catéchisme des enfants au-dessous de douze ans, aux temples de la Madeleine, de la Fusterie et de St.-Gervais, à 8 heures en été, depuis le 1er mai ; à 11 1/2 heures, depuis le Jeûne fédéral.
2. Catéchisme pour les catéchumènes et les classes supérieures du Collége : à la Madeleine, à 10 h., tous les dimanches.

§ 6.

Prières.

Ces explications familières de l'Évangile, accompa-

gnées de prières et du chant des Psaumes, ont lieu dans la semaine, aux jours et heures qui suivent :

Lundi,	au Temple neuf,	à 3 heures.
Mardi,	Auditoire,	1 heure.
Mercredi,	St.-Gervais,	3 h. en hiver, 6 h. en été.
Vendredi,	Madeleine,	3 h. en hiver, 6 h. en été.
Samedi,	Auditoire,	1 heure.

§ 7.

Congrégations.

Sous ce nom, des explications des livres historiques de la Bible sont faites tour à tour par chacun des pasteurs et des professeurs en théologie. Elles ont lieu tous les jeudis, à l'Auditoire, à 11 heures, et se répètent le jeudi suivant, au Temple neuf, à 10 heures.

§ 8.

Services du soir.

Des cultes sous forme de méditations familières auront lieu le dimanche au soir, à 6 heures, du 4 novembre 1855 jusqu'à Pâques 1856, dans les temples de St.-Gervais et de la Madeleine. Le nombre de ces services est augmenté aux approches des communions. Vers la fin de l'hiver, ce culte se célèbre à 7 heures.

§ 9.

Solennités (1).

1. **Jour de l'An.** — Sermons : à 10 heures du matin, à la Madeleine, au Temple neuf, à St.-Gervais; et à midi, à l'Auditoire.

A 2 heures, prières dans les mêmes temples.

2. **Pâques.** — *Réception des catéchumènes, jeunes gens*, le jeudi de la semaine qui précède celle de Pâques :

A 10 heures, à St.-Pierre et à St.-Gervais.

Le même jour, à la même heure, prière au Temple neuf.

Première communion : le dimanche avant Pâques, 1er avril :

A 10 heures, à l'Auditoire et à l'Hôpital.

Réception des catéchumènes, jeunes filles, le jeudi avant Pâques :

A 10 heures, à St.-Pierre et à St.-Gervais.

Le même jour, à la même heure, prière au Temple neuf.

Vendredi Saint. Prière liturgique :

A 3 heures, à St.-Pierre, à la Madeleine, au Temple neuf et à St.-Gervais.

Grande prière, le samedi veille de Pâques, sermon de préparation :

A 3 heures, dans les mêmes temples.

(1) Tous les services ordinaires sont interrompus lorsqu'ils coïncident avec les services de solennités que nous indiquons.

Le jour de Pâques, dimanche 23 mars, grande communion :

A 6 heures du matin, à St.-Gervais et à la Madeleine.

A 10 heures, dans les quatre temples.

A 2 heures, sermons dans les mêmes temples.

A la même heure, sermon d'un proposant, à l'Hôpital.

Troisième communion, le dimanche après Pâques :

A 10 heures, à la Madeleine.

3. **Ascension.** — Le sixième jeudi après Pâques, 1er mai :

A 10 heures, sermons dans les quatre temples.

A 3 heures, prière au Temple neuf.

4. **Pentecôte.** — *Première communion*, le dimanche 4 mai :

A 10 heures, à l'Auditoire et à l'Hôpital.

Services de préparation, le jeudi avant Pentecôte :

A 10 heures, à l'Auditoire et au Temple neuf.

Grande prière, le samedi veille de Pentecôte, sermons de préparation :

A 4 heures, dans les quatre temples.

Grande communion de Pentecôte, le dimanche 11 mai :

A 6 heures du matin, à la Madeleine et à St.-Gervais.

A 10 heures, dans les quatre temples.

A 2 heures, sermons dans les mêmes temples.

A la même heure, sermon d'un proposant, à l'Hôpital.

Troisième communion, le dimanche après Pentecôte :

A 10 heures, à la Madeleine.

5. **Solennités de Septembre.** — *Réception des catéchumènes, jeunes gens*, le jeudi 28 août :

A 10 heures, à St.-Pierre et à St.-Gervais.

A la même heure, prière au Temple neuf.

Première communion, le dimanche 31 août :

A 10 heures, à l'Auditoire et à l'Hôpital.

Réception des catéchumènes, jeunes filles, le jeudi avant la grande communion :

A 10 heures, à St.-Pierre et à St.-Gervais.

A la même heure, prière au Temple neuf.

Grande prière, le samedi veille de la grande communion, sermons de préparation :

A 4 heures, dans les quatre temples.

Grande communion, le dimanche 7 septembre :

A 6 heures du matin, à la Madeleine, et à St.-Gervais.

A 10 heures, dans les quatre temples.

A 2 heures, sermons dans les mêmes temples.

A la même heure, sermon d'un proposant, à l'Hôpital.

Jeûne genevois, le jeudi 11 septembre :

A 8 heures du matin, sermons à St.-Pierre, St.-Gervais, Madeleine.

A midi, sermons à St.-Pierre, St.-Gervais, Temple neuf.

A 3 heures, prière dans les quatre temples.

Troisième communion, le dimanche 14 septembre :

A 10 heures, à la Madeleine.

Jeûne fédéral, le dimanche suivant, 21 septembre :

A 8 heures du matin, sermons à St.-Pierre, St.-Gervais; à la Madeleine, pour la jeunesse.

A midi, sermons à St.-Pierre, St.-Gervais, Temple neuf.

A 3 heures, prière à St.-Pierre et St.-Gervais.

6. Noël. — *Première communion*, le dimanche 14 décembre :

A 10 heures, à l'Auditoire et à l'Hôpital.

Services de préparation, le jeudi avant la grande communion :

A 10 heures, à l'Auditoire et au Temple neuf.

Grande prière, le samedi veille de la grande communion, sermon de préparation :

A 3 heures, sermons dans les quatre temples.

Grande communion, le dimanche 21 décembre :

A 6 heures du matin, à la Madeleine et à St.-Gervais.

A 10 heures, à St.-Pierre, à la Madeleine, au Temple neuf et à St.-Gervais.

A 2 heures, sermons dans les mêmes temples.

A la même heure, sermon d'un proposant, à l'Hôpital.

Jour de Noël, jeudi 25 décembre :

A 10 heures, sermons dans les quatre temples.

A 3 heures, prières dans les quatre temples.

A 11 heures et demie, catéchisme de Noël.

Troisième communion, le dimanche après Noël, 28 décembre :

A 10 heures, à la Madeleine.

7. **Restauration.** — Le 31 décembre :

A 11 heures, à la Madeleine, service liturgique.

§ 10.

Culte allemand.

Eglise luthérienne : Tous les dimanches, à 10 heures du matin et à 2 heures après midi, au Temple Luthérien, Bourg-de-Four.

Eglise réformée : Tous les dimanches, à 10 heures, au temple de l'Auditoire. Les quatre dimanches de première communion, le culte allemand a lieu à 2 heures, au lieu de 10.

On communie les quatre dimanches de grande communion, et l'on célèbre les mêmes fêtes qu'à l'Eglise réformée française.

§ 11.

Culte anglais.

Tous les dimanches, à 11 heures et demie.

Id. à 3 heures.

A la chapelle anglaise, aux Bergues.

§ 12.

Culte italien.

Tous les dimanches, à 10 heures, rue du Soleil-Levant, 92, au rez-de-chaussée.

§ 13.

Services du soir,

dans des locaux particuliers.

Ces cultes ont lieu, pendant l'hiver, depuis le commencement de novembre, jusqu'au jour de Pâques. Le jour de l'ouverture est annoncé par un avis. En voici le tableau :

1. Le jeudi, à 6 heures, place du Fort-de-l'Ecluse, 145, au 1er étage.
2. Le mardi, à 6 heures, rue de Coutance, maison Gaberel-Janin, 140, au premier.

(Vers la fin de l'hiver, ces cultes ont lieu à 7 heures.)

3. Le dimanche, à 6 heures, rue du Soleil-Levant, 92, au-rez-de-chaussée.

§ 14.

Chapelle de l'Oratoire.

Tous les dimanches, à 9 heures, sermon.

A 11 heures, catéchisme (une fois par mois, à 11 heures et demie.)

A 5 heures, service allemand.

A 7 heures du soir, méditation.

Le jeudi, à 7 heures du soir, méditation.

Chapelle de la Pélisserie.

Tous les dimanches, à 10 heures et un quart, culte ordinaire.

Le mercredi et le samedi, méditation :
A 7 heures du soir en hiver.
A 8 heures en été.

CHAPITRE III.

Enseignement religieux.

1° *Instruction des catéchumènes.* Des leçons sont données par MM. les Pasteurs aux jeunes gens de leurs paroisses ayant seize ans révolus, et aux jeunes filles ayant quinze ans révolus. Elles s'ouvrent au mois de novembre et après Pâques, et se divisent en deux semestres : celui d'été, et celui d'hiver. Les catéchumènes doivent suivre ces deux cours successivement, et peuvent commencer, soit après Pâques, pour être reçus à Pâques l'année suivante, soit au mois de novembre, pour être reçus au mois de septembre l'année suivante. L'ouverture des leçons est annoncée en chaire, et les parents sont invités à s'adresser au pasteur de leur paroisse, pour y introduire leurs enfants.

2° *Leçons de religion au Collége et à l'Ecole secondaire de jeunes filles.* Ces leçons sont données par MM. les chapelains du Collége, une fois par semaine pour chacune des classes. Elles ont lieu dans la chapelle des Macchabées, près St.-Pierre.

3° *Leçons de religion aux Ecoles primaires.* Ces leçons sont données deux fois par semaine, soit par MM. les Pasteurs, soit par ceux des régents qui y ont été autorisés.

4° *Leçons préparatoires de religion.* Ces leçons, instituées par le Consistoire, et appelées *leçons des Diaconies*, sont destinées aux jeunes garçons ayant atteint l'âge de douze ans, pour les préparer à leur instruction religieuse. Elles ont lieu deux fois par semaine, depuis le 1er octobre à la fin d'avril. Pour y introduire leurs enfants, les parents sont priés de s'adresser au pasteur de leur paroisse, qui donnera les renseignements désirables et un billet d'introduction auprès d'un des ecclésiastiques enseignants. Ces leçons sont au nombre de sept, réparties dans les cinq diaconies de la ville.

Mêmes leçons pour les jeunes filles de la Diaconie de St.-Gervais-Sud, depuis leur sortie des écoles jusqu'à leur entrée dans les classes de catéchumènes. Elles sont données par deux dames, tous les jeudis à 11 heures. S'adresser au pasteur de la paroisse.

Mêmes leçons pour les jeunes filles des Diaconies de St.-Pierre et de la Madeleine, mentionnées plus loin sous le nom de Classes d'apprenties.

5° *Cours d'instruction religieuse pour les catholiques.* Ces cours, destinés spécialement aux membres de l'Eglise romaine, hommes et femmes, qui désirent connaître la foi réformée, ont lieu le mardi et le vendredi, à 8 heures du soir, place du Fort-de-l'Ecluse, n° 145, au 1er étage, du mois de novembre à Pâques, et de

Pâques au mois de septembre. Voici les noms des ecclésiastiques qui les dirigent :

MM. Bordier, pasteur.	MM. Guillermet, pasteur.
Bret, pasteur.	Jaquet, pasteur.
Bungener, ministre.	Oltramare, professeur.
Gaberel, anc. pasteur.	Segond, pasteur.

Enseignement particulier confié à M. le pasteur Rœhrich.

(*Voir leurs adresses à la Table de l'Annuaire.*)

6° *Enseignement théologique.* Les cours destinés à la préparation au saint ministère sont donnés par MM. les professeurs de la Faculté de Théologie, nommés par la Compagnie des Pasteurs (1).

Ils s'ouvrent chaque année à la fin d'octobre, et les études complètes durent quatre ans.

CHAPITRE IV.

Institutions religieuses.

§ 1er.

Diaconies.

Les Diaconies, instituées par le Consistoire, sont des groupes de membres de l'Eglise, adjoints aux pasteurs

(1) Voir leurs noms, page 287.

des différents quartiers de la ville, pour s'occuper des intérêts religieux et moraux et des œuvres de bienfaissance. La ville est divisée à cet effet en cinq parties (dites aussi Diaconies), dont voici le tableau, avec celui des membres de chaque Diaconie :

1° *Diaconie de Saint-Pierre*, comprenant : 1° La dizaine de M. le pasteur Bret, soit : les rues de l'Hôtel-de Ville, du Soleil-Levant et du Puits-Saint-Pierre ; les places de la Taconnerie et de Saint-Pierre, avec les rues de l'Evêché et du Cloître ; la rue des Chanoines, la Petite-Pélisserie, des deux côtés, et la Grande-Pélisserie à droite en descendant. 2° La dizaine de M. le pasteur Martin, soit : le Perron, les Barrières, la Petite et la Grande Madeleine, côté d'en-haut ; rue de la Madeleine, côté d'en-haut. 3° La dizaine de M. le pasteur Tournier : Grand'Rue, des deux côtés ; rues de la Treille, de Saint-Germain, de la Boulangerie, du Cheval-Blanc, des Granges, du Grand-Mézel et de la Tertasse. 4° Une dizaine de M. le pasteur Vaucher-Mouchon : rues de Beauregard, de Tabazan, des Belles Filles, place et ruelle Maurice, rues de Chausse-Coqs et de Saint-Léger.

Pasteurs.

MM. Martin, Jacques.
Vaucher-Mouchon.
Tournier, Louis.
Bret, François.

Diacres.

MM. Cramer-Weber.
Diodati-Eynard.
MM. Fatio-Beaumont.
Favre-Sarasin.
Girod-Martin, prés.
Munier, professeur.
Nourrisson, A.-Claude.
Prod'hom, F.-R.-B.
Revilliod-de Sellon.

Membre du Consistoire délégué : M. Cramer, Aug., ancien syndic.

La Diaconie se réunit deux fois par mois en hiver, et une fois en été.

2° *Diaconie de la Madeleine*, comprenant : 1° Une dizaine de M. le pasteur Cougnard, soit : place du Calabri, rue du Manége, Bourg-de-Four, en entier ; rue des Chaudronniers. 2° Les deux dizaines de M. le pasteur Guillermet : rue de la Fontaine, rue de Toutes-Ames, du Paradis, des Limbes, d'Enfer, place et rue de la Madeleine, côté d'en-bas ; rues Basses des Orfèvres et de Longemalle. 3° Les deux dizaines de M. le pasteur Henry fils : place et rue de Rive, à droite en entrant en ville, du n° 1 au n° 14 ; rue des Boucheries, du n° 155 au n° 164 ; rue Verdaine, rue du Vieux-Collége, le Collége ; enfin la place et la rue de Rive à gauche en entrant dans la ville, jusqu'au n° 250. 4° Les deux dizaines de M. le pasteur Borel : rue de Rive, à droite, du n° 15 au n° 17 ; place de Longemalle, des deux côtés ; place du Port, Boucheries, n° 152 à 154 ; rue du Rhône, de deux côtés, et Grand-Quai, jusqu'à l'arcade du Molard ; rue de la Croix-d'Or, rue Neuve, des deux côtés.

Pasteurs.	*Diacres.*
MM. Borel, Théodore.	MM. Alizier, Marc.
Cougnard, J.	Archinard-Duvillard.
Guillermet, Fr.	Bedot, anc. pasteur.
Henry fils.	Dentand-Sabon.

MM Guillermet, Jules.
Jouard, J.-F.-H.
Duval, Doct.
Fæsch-Micheli.
Figuière, doct., prés.
George, G.-J.-M.
Girard, L.-Aug.
MM. Guillaume, cadet.
Penard, Ernest.
Pictet, Arthur.
Pouzait-Demierre.
Vernes-Prescott.
Wartmann, M.-Al.

Membre du Consistoire délégué : M. Dufour, Ed.

La Diaconie se réunit une fois par mois, le lundi à 5 heures.

Un comité de dames est adjoint aux deux Diaconies précédentes pour les aider dans leurs travaux quant à l'enseignement religieux des enfants, et pour les secours spirituels à donner aux malades.

3e *Diaconie de la Fusterie*, comprenant : 1° Une dizaine de M. le pasteur Bret, soit : tout le Molard, toute la rue du Marché, et les allées correspondantes de la rue du Rhône, du n° 94 au n° 86 ; 2° Les dizaines de M. le pasteur Jaquet, soit : la rue des Marchands-Drapiers, et la rue Traversière, des deux côtés, et la Pélisserie, à droite en montant ; la rue Basse des Allemands-Dessous ; la rue du Rhône, des deux côtés, à partir de l'*Ecu-de-Genève* jusqu'à la place de Bel-Air, nos 56-57 ; 3° Les dizaines de M. Pallard : la rue de la Corraterie, des deux côtés ; la Caserne, la Place Neuve ; la Cité, des deux côtés, moins le numéro 23 ; la rue de la Tour-de-Boël, des deux côtés ; Bémont, la rue des Trois-Perdrix, et la rue Basse des Allemands-Dessus ;

enfin, la Fusterie, des deux côtés; la rue du Rhône, du n° 172 au 175, et la maison dite de la *Société économique*.

Pasteurs.

MM. Pallard, J.-E.-J.
Jaquet, J.-L.-H.
Bret, F.

Diacres

MM. Annevelle, J.-J.
Barde, anc. pasteur.
Bruno, P.-M.-F.
Cougnard-Voumard, président.
MM. Duchêne-Boisdechêne, Louis.
Gardy, Joseph.
Heyer, Théophile.
Malègue, J.-Daniel.
Peyrot, G., avocat.
Reverdin, Jacques.
Schmidt, N.-H.
Viollier-Rochat.

Membre du Consistoire délégué : M. Terond.

La Diaconie se réunit le premier et le troisième mercredi de chaque mois en hiver, et le premier mercredi seulement en été.

Un comité de dames est pareillement adjoint à cette diaconie.

4° *Diaconie de Saint-Gervais-Sud*, comprenant toute la portion de la ville située sur la rive droite du Rhône et à gauche d'une ligne partant du pont de la Machine, traversant la place Chevelu, passant par la rue des Etuves, et montant celle de Coutance jusqu'au pont des Terreaux, soit : 1° Une dizaine de M. le pasteur Vaucher-Mouchon, quartier de l'Ile ; 2° La dizaine de M. le pasteur Bordier : rue du Temple, à gauche en montant ; quai du Seujet, Petit-Coutance,

quai des Etuves; rue des Etuves, côté du Rhône; 3° Les dizaines de M. le pasteur Le Fort: place Saint-Gervais, rue de Coutance à gauche en montant; rue des Corps-Saints, y compris la maison Pictet et les Terreaux du Temple; place du Temple, rue du Seujet, et rue du Temple, à gauche en descendant.

Pasteurs.

MM. Vaucher-Mouchon.
Bordier, François.
Le Fort, Frédéric.

Diacres.

MM. Autran, J.-P.-J.
Auzière-Borel.
Bonna, Louis.
Breitenstein, Samuel.
Brocher, avocat.
MM. Fauconnet, C.-J., prés.
Gignoux-Autran.
Ladé, pharmacien.
Lecoultre, ministre.
Mallet-d'Hauteville.
Pictet-de Bock.
Rosier, Pierre.
Schaub, Louis.
Szekelyhidi, Louis.
Thomas, L., ministre.

Membre du Consistoire délégué : M. Pictet-de Bock.

La Diaconie se réunit le deuxième lundi de chaque mois, à 6 heures en hiver, à 7 heures en été.

Un Comité d'une vingtaine de dames seconde la Diaconie dans une partie de ses travaux.

5° *Diaconie de Saint-Gervais-Nord*, comprenant toute la portion de la ville située sur la rive droite du Rhône et à droite de la même ligne désignée ci-dessus, soit: 1° Les dizaines de M. le pasteur Archinard : rue de Coutance, à droite en montant; rue de Cornavin, avec les Terreaux y adossés ; la rue des Etuves, côté d'en-haut; rue Rousseau, à gauche en montant; 2° Celles

de M. le pasteur Lavit : place de Chevelu, et rue Rousseau, à droite en montant ; rue de Cendrier, et quartier des Bergues en entier, Terreaux-de-Chantepoulet ; 3° La paroisse de M. le pasteur Bourdillon : à peu près toute la portion détachée de la commune du Petit-Saconnex, et faisant maintenant partie de la ville.

Pasteurs.

MM.
Archinard, J.-André.
Lavit, Al.-Phil., président.
Bourdillon, Phil.

Diacres.

Baylon, docteur.
Bonneton, Ph.-L., minist.
Borgeaud, Charles.
Empeyta, J.-Fr.
Empeyta, J.-F.-Louis.
Fendt, Fr.-Christian.
Mottu-Rey.
Segond, Victor.

Membre du Consistoire délégué : M. Ritter, Elie.

La Diaconie se réunit tous les 15 jours, le lundi, à 6 heures.

Un Comité de quinze à vingt dames, adjoint à la Diaconie, se réunit les mêmes jours, à 4 heures.

§ 2.

Ecoles religieuses.

1° *Leçons du matin.* Ces leçons, placées sous la direction du Consistoire, sont destinées à donner aux jeunes filles de 10 à 15 ans des notions sur divers sujets instructifs et religieux. L'explication élémentaire

du Catéchisme y est faite dans le courant de trois ans. Elles ont lieu tout l'été, depuis le milieu d'avril au milieu de septembre, quatre fois par semaine, de 6 à 7 heures et demie du matin. Elles sont données, l'une, rue de Coutance, n° 140, au 1er ; l'autre, à la chapelle des Macchabées, près St.-Pierre. On y est introduit par un billet du pasteur de la paroisse.

2° *Ecoles de Diaconies.* Nous comprenons sous ce titre un grand nombre d'écoles ou réunions pour la jeunesse, établies ou dirigées par MM. les pasteurs, les diacres, et les dames qui s'associent à leur œuvre. En voici la désignation :

Pour les Diaconies de St.-Pierre et de la Madeleine. — *Ecoles du jeudi :* 1° Pour les petites filles de 5 à 12 ans, plusieurs écoles ouvertes pendant deux ou trois heures : Fort-de-l'Ecluse, 145 ; Pelisserie, 133, et locaux particuliers. Instruction biblique historique, étude des psaumes, chant sacré, lectures variées, couture. 2° Pour les petits garçons de 5 à 12 ans, plusieurs écoles ouvertes pendant deux heures : Pélisserie, 133 ; Soleil-Levant, 92. Instruction biblique, étude et chant des psaumes, lectures variées.

Classes d'apprenties, pour les jeunes filles de 12 à 15 ans. Deux écoles ouvertes une heure par semaine : Fort-de-l'Ecluse, 145. Instruction biblique. En outre, pour les mêmes élèves déjà sorties des écoles primaires, une heure par semaine, exercices d'arithmétique et d'orthographe.

Ecole enfantine du dimanche, pour les enfants de 5 à 8 ans, des deux sexes : Fort-de-l'Ecluse, 145 ; à 1 h. Histoire biblique et culte.

Classe enfantine de chant sacré, pour les enfants qui suivent la précédente école du dimanche. Fort-de-l'Ecluse, 145. Lundi, à 4 heures.

Ecoles du dimanche, rattachées au petit catéchisme de la Madeleine, pour les enfants de 8 à 13 ans. Plusieurs divisions, ouvertes l'après-midi pendant une heure, dans des locaux particuliers. Compte-rendu du cathéchisme de la Madeleine, avec développements ou lectures diverses ; chant sacré.

Pour les demandes d'admission dans ces écoles, s'adresser à Mlle B. Cellérier, Malagnou, 264, ou place du Fort-de-l'Ecluse, 145, au 1er. Les enfants de parents catholiques y sont admis, moyennant la demande faite par leurs parents et la recommandation du pasteur de la paroisse.

Leçons du soir, dirigées par un comité de dames, rue des Belles-Filles, 37, au rez-de-chaussée. On y reçoit les jeunes filles depuis 5 à 12 ans, tous les soirs, de 5 à 7 heures. Histoire sainte, lectures intéressantes, chant, couture.

Pour la Diaconie du Temple neuf : Plusieurs écoles, soit pour les jeunes filles, soit pour les garçons, tenues principalement le jeudi. Mêmes objets d'étude que dans les précédentes.

Pour la Diaconie de St.-Gervais-Sud : Plusieurs éco-

les, pour les jeunes filles, tenues dans divers locaux, sont ouvertes, chacune pendant deux heures, le jeudi. Mêmes objets d'enseignement.

Pour la Diaconie de St.-Gervais-Nord : De même, neuf écoles, ouvertes le jeudi, pour les mêmes objets.

Ecole de l'enfance, dirigée par M. le pasteur Le Fort, ouverte tous les jours, onze heures de la journée en été, et dix heures en hiver, au bastion de Cornavin. On y reçoit les enfants des deux sexes, depuis l'âge de 30 mois à 6 ans, pour l'éducation religieuse et la première instruction. Prix d'entrée : 1 franc par mois.

Ecole de l'enfance, bastion de Rive, dirigée par M. le pasteur Liotard. On y reçoit les enfants de 3 à 6 ans, tous les jours pendant dix heures en hiver, et onze heures en été. Prix : 80 centimes par mois ; pour deux frères ou sœurs, 1 fr. 20 cent. Régente, Mme Walner ; sous-maîtresse, Mme Duperrey.

NB. Un billet du pasteur de la paroisse donne l'introduction à chacune des écoles et réunions dont nous venons de parler, et toutes sont gratuites, sauf celles dont le prix d'entrée a été désigné.

§ 3.

Sociétés religieuses.

La Société pastorale suisse a pour but l'union des membres du clergé des Eglises suisses réformées, et

l'examen de questions religieuses et ecclésiastiques. Le nombre total de ses membres est de 788. Elle est divisée en sections cantonales. *La section genevoise* se compose de tous les ecclésiastiques genevois qui font partie de la Société d'une manière permanente; il y en a 70. En 1855, la réunion a eu lieu à Genève; elle aura lieu, en 1856, à Schaffhouse.

La Société biblique a pour but de mettre la Parole de Dieu à la portée de chacun, en la faisant vendre au prix le plus réduit. Fondée en 1814, et présidée actuellement par M. J.-L. Micheli, elle est dirigée par un Comité général, qui, lui-même, nomme un Comité particulier pour travailler à l'œuvre biblique. Une des divisions de ce Comité s'occupe de faire colporter les Ecritures dans le canton et à l'étranger. Le nombre total des Bibles et Nouveaux-Testaments distribués par la Société jusqu'à ce jour, est de plus de 80,000. La Société est soutenue par des Comités auxiliaires, à Genève et dans le canton. Elle se compose de toutes les personnes qui s'intéressent à son œuvre par une souscription. Elle se réunit chaque année au mois de juin, à l'Auditoire, pour entendre le rapport de ce qui a été fait, et une collecte à domicile a lieu immédiatement après l'assemblée générale.

Membres du Comité particulier :

MM. Barde, pasteur, — D'Espine, père, secrét.-adj. — Duby, pasteur, vice-présid. — Gautier, professeur, — Goudet, avocat, — J.-E. Lombard, caissier, — Lütscher, pasteur, secrét, — Micheli-Revilliod.

Dépôt de Bibles et de Nouveaux-Testaments en vente, au magasin de M. Morel, rue du Rhône, 181.

La Société des Missions, constituée à peu près comme la précédente, a pour but de rassembler des fonds pour les fournir à d'autres Sociétés qui travaillent à convertir les peuples païens à l'Evangile. Quand les fonds recueillis n'ont pas de désignation particulière, ils sont destinés à la Société des Missions de Bâle, dont celle de Genève est l'auxiliaire spéciale. Cette Société, présidée par M. le pasteur Barde, est composée de tous les souscripteurs, et se réunit chaque année au mois de juin, comme la précédente.

On souscrit chez M. Le Fort-Naville, caissier de la Société, rue des Chanoines, 121; et chez tous les membres du Comité central, dont voici les noms :

MM. Barde, pasteur, président, — Coulin, ancien pasteur, — De Morsier, Franck, — D'Espine, père, vice-président, — Duby, pasteur, — Freundler, ministre, — Lasserre, secrétaire, — Le Fort-Naville, caissier, — Micheli, J.-L.

La Société genevoise de Secours religieux pour les protestants disséminés, fondée en 1844, fournit des secours exclusivement spirituels aux protestants dispersés en pays catholiques. Tout en conservant son action propre, elle se rattache aux autres Sociétés suisses fondées et confédérées pour la même œuvre. La Société genevoise atteint son but, soit par des dons spéciaux, pour aider à des constructions de temples, de presbytères

et d'écoles, à des traitements de prédicateurs, d'évangélistes et de régents, soit en envoyant elle-même des agents pour évangéliser. Son champ d'action s'étend en Suisse, en France, en Allemagne et en Savoie. Elle fait son rapport annuel dans le temple de la Madeleine, aux environs du 12 décembre, et sa quête immédiatement après.

Le Comité se compose de MM. Munier, président, — Bonna, L., banquier, — Cellérier, prof., — Coulin, anc. past., — Colladon, E., vice-prés., — Des Gouttes, avoc., — Le Fort, past., — Martin, past., — Martin-Labouchère, — Peyrot, avoc., — Pœtter, — Ramu, past., — Segond, past., — Sarasin-Rigaud, — Thomas, doct. en théol., — Vernet, ministre, — auxquels on peut adresser les dons.

L'Association de dames de l'Eglise nationale de Genève en faveur des Missions chrétiennes et des protestants disséminés, a été fondée en 1843. Les ressources pécuniaires de cette Association proviennent d'une vente ou bazar, qui a lieu chaque année aux environs de Pâques, et dont le produit, d'abord exclusivement affecté aux courses missionaires de M. Lacroix dans le Bengale, a été plus tard partagé entre M. Lacroix, l'Institut des Missions de Bâle, et la Société genevoise des protestants disséminés. Le produit de ces ventes dépasse en moyenne 5000 francs. Le Comité des dames de la vente, composé de trente personnes, est présidé par MM. les professeurs Cellérier et Munier, et publie un compte annuel de ses travaux.

La Société genevoise des Intérêts protestants, fondée en 1853, se propose d'affermir, de défendre et de propager la foi réformée à Genève et dans le canton. Elle est dirigée par un Comité de trente-quatre membres, dont les noms ont été rendus publics. Les membres de ce Comité sont répartis dans quatre Commissions permanentes, dites d'Evangélisation, d'Instruction, de Publications, et de Finances. Ces Commissions ont des membres adjoints.

Le bureau de la Société est composé de MM. Munier, professeur, président, — Sarasin, vice-président, — Chauvet-Hentsch et Th. Claparède, secrétaires, — P. Viollier, trésorier. La caisse de la Société est chez MM. Paccard-Ador et Ce, Corraterie, 3.

M. Rœhrich, anc. pasteur, dirige l'évangélisation avec le concours de plusieurs évangélistes.

Le Comité des Publications religieuses a pour but d'encourager la publication et la dissémination d'ouvrages édifiants. Il cherche à atteindre ce but par des distributions gratuites, par des secours aux bibliothèques populaires, et par des facilités acordées pour l'impression et la vente des livres qui lui en semblent dignes.

S'adresser, pour les demandes ou pour les dons, à M. Ch. Le Fort, docteur en droit, secrétaire, Grand-Mézel, 253.

Société chrétienne de Jeunes gens. Cette Société se

compose de jeunes gens nouvellement admis à la Sainte-Cène, qui se réunissent, soit pour leur édification mutuelle, soit pour travailler à l'avancement du règne de Dieu. Elle se réunit le soir, de sept heures à neuf heures et demie, maison Gaberel-Janin, rue de Coutance, 140, au premier. Le samedi, à huit heures, séance ordinaire d'édification. Pour prendre part aux réunions, il suffit d'être introduit par un des membres

Président de la Société, M. Oltramare, professeur.

L'*Union chrétienne de Jeunes gens* a pour but d'unir les jeunes gens de diverses conditions par des liens religieux, et fait profiter de ses ressources tous les jeunes gens, Genevois ou étrangers, qui le désirent, à quelque Eglise qu'ils appartiennent.

Son local, situé rue des Chanoines, 115, est ouvert tous les jours, de 5 à 10 heures du soir, et, le dimanche, depuis une heure après midi. On y trouve plusieurs journaux religieux, une bibliothèque bien composée, etc. Des réunions d'édification mutuelle ont lieu le jeudi à huit heures du soir, et le dimanche après midi. Enfin, des séances ou cours sur des sujets scientifiques ou religieux y sont donnés pendant l'hiver, tous les mardis, à 8 heures et quart du soir.

L'*Association des Domestiques protestantes* a pour but l'édification et le secours mutuel de ses membres. Cette Société possède, pour les filles non placées ou

malades, un local de refuge, où peuvent loger environ quinze personnes, et situé rue de la Pelisserie, 107. Le mardi et le vendredi, à 6 heures, un culte réunit les personnes qui se trouvent à l'établissement. En outre, des réunions religieuses ont lieu pour la Société (rue du Soleil-Levant, 92), tous les dimanches, à 3 heures et quart. Après le culte, leçon de chant sacré à l'établissement. Pour ce qui concerne la direction, on peut s'adresser à M. Prodhom, Grand'Rue, 9.

§ 5.

Conférences d'hommes.

Ces séances instructives et édifiantes sur divers sujets, reprises le 19 novembre 1855, continueront jusqu'à Pâques, tous les lundis, à 8 heures et demie du soir, au Fort-de-l'Ecluse, 145.

Musique sacrée.

Directeur général, M. Delacour. (Il reçoit au bureau du Consistoire le mercredi et le samedi de 2 1/2 à 3 1/2 h.)

Chantres à la ville.

MM. Tattet, Terrassière, maison Janin.
Gillet, Ami-Philippe, Pâquis, 338.
Legrandroy, Jean-Sam., Berthelier, 13.
Firstenfeld, dit Hilaire, Terrassière, mais. Janin.

Suppléants.

MM. Neydeck, Rive, 2.
Meylan, Rousseau, 62.

Leçons de chant sacré.

1. *Pour les enfants :*

Au temple de la Fusterie, — au temple de l'Auditoire, — au local des cultes du soir de Saint-Gervais, le jeudi à 1 heure, dirigées par MM. les chantres.
Répétition générale le 1er jeudi de chaque mois à la Fusterie sous la direction de M. Martinet.

2. *Pour les catéchumènes :*

Place du Fort-de-l'Ecluse, 145, au 1er.

Jeunes gens :

Le mardi, à 1 heure (élèves du 1er semestre).
Le samedi, à 11 heures (élèves du 2e semestre).
Directeur, M. Martinet.

Jeunes filles :

Le mercredi, à 11 heures (élèves du 1er semestre).
Le vendredi, à 11 heures (élèves du 2e semestre).
Directeur, M. Martinet.

Les catéchumènes y sont envoyés par les pasteurs qui les instruisent.

3. *Exercices de chant sacré pour les jeunes gens et jeunes filles qui ont terminé leur instruction :*

Dans une des salles du Conservatoire, au Casino, le vendredi, à huit heures du soir.

Directeur, M. Eichberg.

On y est introduit sur la demande des pasteurs par des cartes d'entrée, qui sont distribuées au bureau du Consistoire, place de la Taconnerie.

4. *Société de chant sacré.* Elle est composée de personnes de tout âge ; elle se réunit, pour l'étude, tous les dimanches, à 5 heures, au temple luthérien, et, de temps en temps, elle donne des concerts de musique sacrée. Le président est M. Liotard, ancien pasteur. Le directeur du chant est M. Wehrstedt.

NB. Le Consistoire a publié un recueil des Psaumes usuels, dont les paroles sont en gros caractères et la musique imprimée selon l'usage moderne. Il se trouve chez tous les libraires, et au bureau du Consistoire. Prix : 50 centimes.

Un autre recueil de Psaumes, harmonisés par M. Wehrstedt, vient de paraître par les soins d'une Commission de la Compagnie des pasteurs. Il se vend chez lous les libraires.

Le Consistoire a publié de plus un *Nouveau choix de cantiques chrétiens* et un *Recueil de petits cantiques et chants d'école pour les enfants.*

APPENDICE.

1. *Des bibliothèques populaires*, bien pourvues de livres religieux, instructifs et intéressants, sont ouvertes au public en divers endroits.

— L'une, située rue de la Pelisserie, 107, au rez-de-chaussée, est ouverte le mardi et le vendredi, de 11 à 1 heure. Prix d'abonnement : 25 c. par mois. Un catalogue des livres se trouve à la bibliothèque.

— Une autre, située à St.-Gervais, dans la caserne de Chantepoulet, et dirigée par MM. les Pasteurs du quartier, est ouverte le lundi, le jeudi et le samedi, de midi à 1 heure. On y trouve tous les livres anciens et nouveaux qui peuvent être lus avec intérêt et profit par les personnes de tout âge. Prix d'abonnement : 25 c. par mois. Le catalogue des livres se trouve à la bibliothèque.

— Une bibliothèque, exclusivement composée d'ouvrages d'édification, est attachée à l'institution des cultes du soir de St.-Gervais. On y prête les livres à toute personne se présentant, le mardi, à 7 heures en hiver, à l'issue du culte, et le jeudi à midi, en été, maison Gaberel-Janin, Coutance, 140, au 1er.

— Une bibliothèque semblable s'est ouverte en 1855, au local des cultes du soir, Fort-de-l'Ecluse,

145, au 1er. On y prête les livres à l'issue du culte, le jeudi à 7 heures. Au même endroit, dépôt de Bibles et Nouveaux-Testaments à prix réduits. Nouveaux-Testaments annotés à l'usage des catholiques.

— Bibliothèque d'édification, place de la Fusterie, n° 84, ouverte le mardi et le samedi, de 10 heures à midi. Prix de l'abonnement, 25 c. par mois.

— Cabinet de lecture pour livres instructifs et religieux, cour de St.-Pierre, 109, au rez-de-chaussée, ouvert tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures à midi, et de 1 à 5 heures. Livres pour le culte domestique, pour l'instruction religieuse et l'édification. Classiques français et étrangers, voyages, histoire, biographies, romans choisis. Livres pour l'enfance et la jeunesse. Journaux religieux.

Dépôt de Bibles, Nouveaux-Testaments, traités et brochures.

Prix d'abonnement : par mois, 25 c. — Par année, pour un volume à la fois, 5 fr. — Pour une famille, 15 fr.

2. *Journaux religieux*. — *La Liste des prédicateurs de la semaine*, paraissant le vendredi soir en été, et le samedi matin en hiver. On s'abonne pour 2 fr. 50 c. par année, chez M. Jourdan, au bureau du Consistoire, Taconnerie.

— *La Semaine religieuse* publie les faits les plus marquants du mouvement religieux de notre époque, afin d'offrir aux Eglises réformées un élément d'édification

propre à stimuler leur vie chrétienne. Elle s'adresse aux protestants de toutes les dénominations, et pareillement aux catholiques désireux de s'éclairer sur les précieux effets de l'Evangile, partout où il est librement prêché et accepté. On s'abonne chez MM. Jullien frères, Cherbuliez, et Beroud, libraires ; l'abonnement est de 6 fr. 50 c.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ADRESSES.

MM.

Alizier, diacre, Verdaine, 269.
Annevelle, diacre, Rhône, 175.
Archinard, pasteur, Rhône, 175.
Archinard-Duvillard, diacre, Calabri.
Arnold, secrétaire-adjoint du Consistoire, au bureau du Consistoire, Taconnerie.
Aubert, membre du Consistoire, Montbrillant.
Audéod-Filliol, membre du Consistoire, Molard.
Autran, diacre, Seujet, 200.
Auzière-Borel, diacre, Rhône.
Barde, ancien pasteur, Chanoines, 115.
Baylon, diacre, Bel-Air, maison des Trois-Rois.
Bedot, ancien pasteur, Chanoines, 128.
Binder, ministre, Philosophes.
Bonna, diacre, Corraterie, 11.
Bonneton, ministre, quai des Bergues, 16.
Bordier, pasteur, Berthelier, 13.
Borel, pasteur, rampe de St.-Antoine, 276*bis*.
Borgeaud, diacre, Bergues, 29.
Bort, ministre, place du Port, 166.
Bourdillon, pasteur, Pâquis, 556.
Bourrit, pasteur, Cologny.
Bouvier, pasteur, Céligny.
Breitenstein, diacre, Tour-de-Boël, 82.

Bret, pasteur, Chaudonniers, 291.
Briquet, ministre, Champel, 475.
Brocher, diacre, rue du Cloître.
Bruno, diacre, Marché, 57.
Bungener, ministre, Verdaine, 278.
Cellérier, ancien professeur, Malagnou, 264.
Chalumeau, ministre, Rhône, 175.
Chapuis, pasteur, Satigny.
Chastel, professeur, Soleil-Levant, 92.
Chauvet, membre du Consistoire, Cité, 25.
Chenevière, professeur, Bourg-de-Four, 10.
Chenevière fils, ancien pasteur, Chaudronniers.
Cherbuliez, ministre, Verdaine, temple luthérien
Choisy, ancien pasteur, Hôtel-de-Ville, 77.
Choisy fils, ministre, id.
Claparède, ancien pasteur, Champel, 597.
Claparède-Appia, chapelain de l'Hôpital, Contamines.
Claparède, ministre, Champel, 597.
Colladon, membre du Consistoire, Contamines.
Colondre, ancien pasteur, Champel.
Cougnard, pasteur, Beauregard, 25.
Cougnard-Voumard, diacre, Cité, 29.
Coulin, ancien pasteur, Jargonnant.
Coulin fils, pasteur, Genthod.
Cramer, membre du Consistoire, Granges, 246.
Cramer-Weber, diacre, Grand'Rue, 205.
Croisier, ministre, rampe des Tranchées.
Dandiran, pasteur, Jussy.
David, ministre, Tabazan, 55.
Délétra, pasteur, Avully.

Dentand-Sabon, diacre, Marché, 32.
Des Gouttes, membre du Consistoire, Puits-Saint-Pierre, 97.
Diodati, professeur, Beauregard, 25.
Diodati-Eynard, diacre, St.-Antoine, maison Tœpffer.
Dorcière, membre du Consistoire, Rousseau, 58.
Droin, pasteur, Carouge.
Duby, pasteur, Eaux-Vives.
Duchène-Boisdechêne, Louis, Bourg-de-Four.
Dufour, ancien pasteur, Cour de St.-Pierre, 110.
Dufour, Ed., membre du Consistoire, Corraterie, 12.
Dufour fils, pasteur, Dardagny.
Duval, Dr, diacre, Grand'Rue.
Empeyta, diacre, Pâquis.
Empeyta, J.-F.-Louis, diacre, Cité.
Eymar, ancien pasteur, Cité, 30.
Fæsch, diacre, Hôtel-de-Ville, 81.
Fatio-Beaumont, diacre, Grand'Rue, 196.
Fauconnet, diacre, Terraillet, 181.
Favre-Sarasin, diacre, Granges, 245.
Fendt, diacre, Villa-les-Grottes, 610.
Ferrière, ministre, Florissant.
Figuière, membre du Consistoire et diacre, Chanoines, 126.
Freundler, ministre, route de Carouge.
Gaberel, ancien pasteur, Coutance, 140, et Servette.
Galopin-Bertholus, membre du Consistoire, Bergues, 16.
Gardy, P.-F., membre du Consistoire, Chanoines, 112.
Gardy, J., diacre, Allemands-dessus, 42.
Geisendorf, ancien pasteur, Grand'Rue, 209.

George, diacre, Croix-d'Or, 25.
Gignoux-Autran, diacre, Temple, 181.
Girard, L.-A., diacre, Cité, 29.
Girod-Martin, diacre, Grand'Rue, 196.
Gœtz, posteur, Chancy.
Guillaume cadet, diacre, Orfèvres, 186.
Guillermet, pasteur, Chanoines, 126.
Guillermet, Jules, diacre, Chanoines, 126.
Henry, ancien pasteur, Beauregard, 25.
Henry fils, pasteur, Beauregard, 51.
Heyer, ancien pasteur, Evêché, 105.
Heyer, diacre, ibid.
Jaquet, pasteur, ruelle Maurice, 23.
Jouard, diacre, Marché, 35.
Jourdan, bedeau du Consistoire et de la Compagnie, Rhône, 60.
Ladé, diacre, place de St.-Gervais, 144.
Lavit, pasteur, Bergues, 8.
Lecoultre, ministre, Verdaine, 279.
Le Fort, pasteur, quai de l'Ile, 243.
Liotard, ancien pasteur, Bourg-de-Four, 226.
Lullin, A., membre du Consistoire, St.-Germain, 241.
Malègue, diacre, rue Basse du Terraillet, 194.
Mallet-d'Hauteville, membre du Consistoire, Beauregard, 26.
Martin, pasteur, Bourg-de-Four, 69.
Meylan, Théodore, membre du Consistoire, Bel-Air.
Molly, membre du Consistoire, Chantepoulet, 34.
Mottu, Guillaume, membre du Consistoire, Quai des Bergues.

Mottu-Rey, diacre, Chantepoulet, maison Favre.
Munier, professeur, Contamines.
Naville, E., ministre, Beauregard, 26.
Nicole, ministre, Vieux-Collége.
Nourrisson, diacre, Tranchées de Rive, maison Vaucher-Tournier.
Odier-Baulacre, membre du Consistoire, Montbrillant.
Olivet, Dr, membre du Consistoire, Rhône, 171.
Oltramare, professeur, Cité, 218.
Pallard, pasteur, Bourg-de-Four, 68.
Penard, diacre, Vieux-Collége, 275.
Peyrot, diacre, Taconnerie, 83.
Picot, ancien pasteur, Vernier.
Pictet, Arthur, diacre, Tour-de-Boël.
Pictet-de Bock, memb. du Consistoire, G.-Philosophes.
Pouzait, diacre, Belles-Filles, 12.
Prod'hom, diacre, Grand'Rue, 9.
Ramu, pasteur, Plainpalais.
Reverdin, diacre, Cité, 31.
Revilliod-de Sellon, diacre, Varembé.
Richard, ministre, Molard, maison de la douane.
Rilliet, ministre, St.-Germain, 241.
Rimond, chapelain des prisons, Pré-l'Evêque, 81.
Ritter, membre du Consistoire, Machine, 225.
Rœhrich, ancien pasteur, Evêché, 105.
Roget, ministre, St.-Léger, 64.
Rosier, diacre, Machine, 222.
Sarasin, membre du Consistoire, St.-Germain, 240.
Schaub, diacre, Servette.
Schmidt, diacre, Pelisserie, 105.

Segond, pasteur, Chêne-Bougeries.
Segond, diacre, Villa-les-Grottes, 620.
Soret-Odier, membre du Consistoire, Beauregard, 66.
Szekelyhidi, diacre, Taconnerie, 87.
Terond, membre du Consistoire, Fusterie, 80.
Teysseire, ancien pasteur, Nyon.
Théremin, pasteur, Vandœuvres.
Thomas, L., ministre, Allemands-dessous, 47.
Thomas, Auguste, ministre, ibid.
Thouron, ancien pasteur, Bourg-de-Four, 71.
Tissot, ministre, Plainpalais, Mail.
Tournier, pasteur, Belles-Filles, 12.
Trembley, président du Consistoire, Cité, 24.
Turrettini-Necker, membre du Consistoire, Hôtel-de-Ville.
Vaucher, ancien pasteur, Bossey (Vaud).
Vaucher-Mouchon, pasteur, Saint-Léger.
Vaucher, ministre, Servette, 105.
Vernes-Prescott, diacre, Cour de St.-Pierre, 99.
Vernet, ministre, Beauregard, 25.
Viguet, pasteur, Cartigny.
Viollier, pasteur, Petit-Saconnex.
Viollier-Rochat, membre du Consistoire, Petite-Fusterie, 177.
Vulliemos, ministre, Fusterie, 75 *bis*.
Wartmann, diacre, Verdaine, 279.
Weber, ancien pasteur, Jargonnant.

TABLE DES MATIÈRES DE L'ANNUAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

PERSONNEL DU CULTE.

§ 1. Consistoire. 285
2. Compagnie des Pasteurs 287
3. Ecclésiastiques ne faisant pas partie de la Compagnie 289

CHAPITRE II.

SERVICES RELIGIEUX.

§ 1. Sermons ordinaires 291
2. Conférences. 292
3. Paraphrases 292
4. Méditations bibliques 293
5. Catéchismes 293
6. Prières. 293
7. Congrégations 294
8. Services du soir 294
9. Solennités. 295
10. Culte allemand 299

§ 11. Culte anglais 299
12. Culte italien 299
13. Services du soir, locaux particuliers . . 300
14. Chapelles de l'Oratoire et de la Pelisserie . 300

CHAPITRE III.

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX.

§ 1. Leçons pour les catéchumènes. 301
2. Leçons de religion au Collége et à l'Ecole secondaire 301
3. Leçons de religion aux Ecoles primaires . 302
4. Leçons préparatoires, dites de diaconies . 302
5. Cours de religion destiné aux catholiques . 302
6. Enseignement théologique. 303

CHAPITRE IV.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES.

§ 1. Diaconies, circonscription par dizaines, et noms des diacres 303
2. Ecoles religieuses 309
3. Sociétés religieuses 312
Société pastorale suisse 312
Société Biblique. 313
Société des Missions 314
Société des Protestants disséminés . . 314

Association de dames. 315
Société des Intérêts protestants . . . 316
Comité des publications religieuses . . 316
Société chrétienne de Jeunes gens . . 316
Union chrétienne de Jeunes gens. . . 317
Association de Domestiques protestantes. 317
4. Conférences d'hommes 318
5. Chant sacré 318
Chantres. 318
Leçons de chant sacré. 319

APPENDICE.

Bibliothèques populaires 321
Journaux religieux. 322
Table alphabétique des adresses. 324